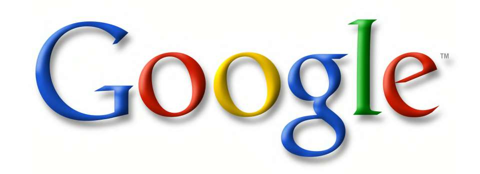
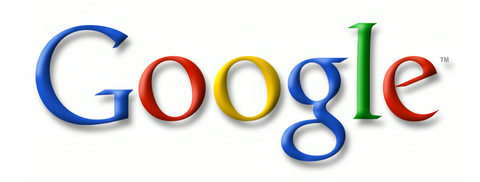
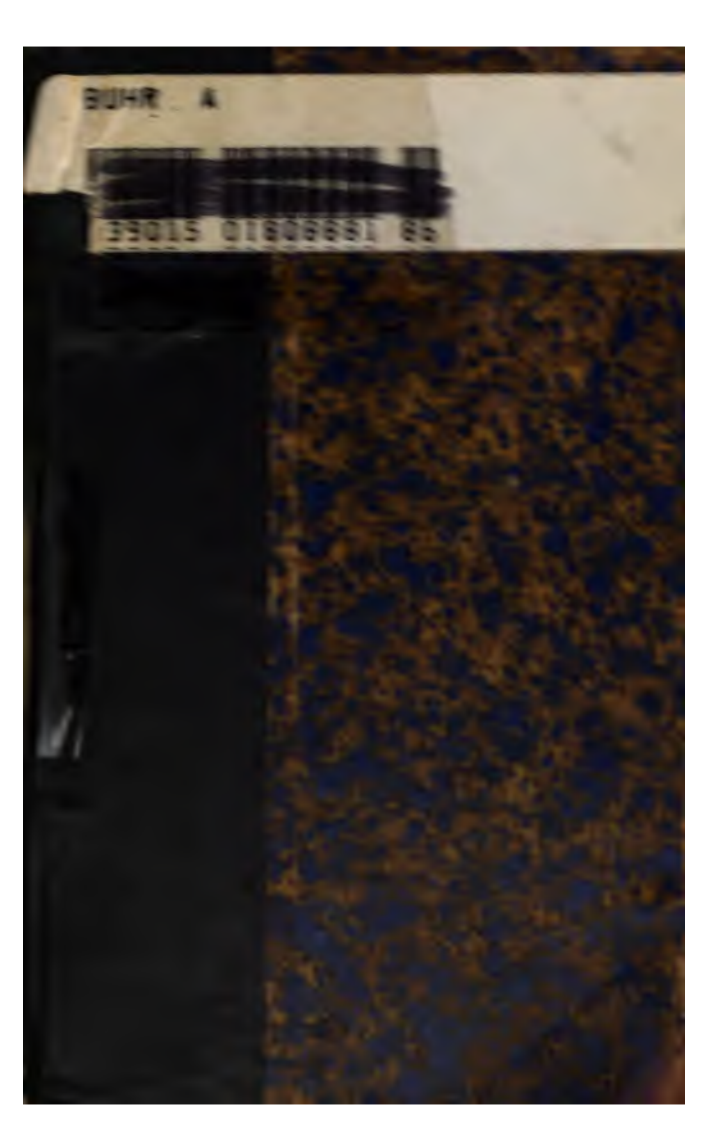

Google




BUHR A
39015 01606661 66

BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE,

ADOPTÉE

par la Société pour l'instruction élémentaire,

OU

L'INSTRUCTION

MISE A LA PORTÉE DE TOUTES LES CLASSES ET DE TOUTES LES INTELLIGENCES,

PAR

MM. ARAGO, ARSENNE, AUBERT DE VITRY, A. BARBIÉ DUBOCAGE, BALLANCHE, E. DE BASSANO, BOBLAYE, J.-P. DE BÉRANGER, S. BÉRARD, E. DE BEAUMONT, A. DE LABORDE, H. BOULAY DE LA MEURTHE, F. BOISSARD, BORY DE SAINT-VINCENT, BRESCHET, BRIÈRE DE BOISMONT, TH. BURETTE, CAUCHOIS-LEMAIRE, CHANUT, A. CHARDIN, CHATEAUBRIAND, CHELLE, J. CHENU, A. CHEVALIER, COLLOT, L. COUAILHAC, F. CUVIER, P.-J. DAVID, DARCET, DARTHENAY, E. DUCHATELET, CASIMIR DELAVIGNE, DESVAUX, ESTÈVE DEVILLE, DOCHEZ, FAZY, FERDINAND DENIS, DEGÉRANDO, DROUINEAU, CHARLES DUPIN, FLEURY, FRANÇAIS DE NANTES, GALLE, GASC, GAY-LUSSAC, GEOFFROY-SAINT-HILAIRE, VICTOR HUGO, L'ABBÉ HUNKLER, HUOT, HUZARD, JOMARD, DEJOUY, ADRIEN ET LAURENT DE JUSSIEU, LAS-CASES, LECOMTE, LOURMAND, F. LAURENT, DOMINIQUE ET VICTOR LENOIR, MESNARD, FRANCISQUE MICHEL, DE MIRBEL, E. DE MONGLAVE, ORFILA, LOUIS ET PAULIN PARIS, PARISOT, PIROLLE, DE PRONY, RÉAL, SAINTE-BEUVE, SAVAGNER, B. SIMON, SENANCOUR, AD. LEDHUY, TISSOT, VILLERMÉ, Mme WALDOR,

AJASSON DE GRANDSAGNE,

CHARGÉ DE LA DIRECTION,

ET DEVILLE (PÈRE), *Sous-Directeur.*

LISTE DES FONDATEURS.

MM.

Le Marquis AGUADO, fondateur principal.
AJASSON DE GRANDSAGNE.
AUBERTOT père (de Vierzon).
BARING.
Le Duc de BASSANO.
BEAUNIER.
S. BÉRARD.
Le Général BERTRAND.
H. BOULAY (de la Meurthe).
BOULLAY.
CAIGNET.
DE CHATEAUGIRON.
CHAULET.
Le Duc de CHOISEUL.
Le Maréchal CLAUZEL
COLLOT.
DARCET.
P.-J. DAVID.
Ambr.-Firmin DIDOT.
Le Général DROUOT.
DURIEZ.
DURIS-DUFRESNE.
FERRÈRE-LAFFITTE.
FRANÇAIS de Nantes.

MM.

GALLÉ aîné.
GANNERON.
GASC, officier de l'Université.
GAY-LUSSAC.
Le Général GOURGAUD.
JOMARD.
Le Baron DE LADOUCETTE.
J.-B. LAFFITTE.
Le Comte DE LA ROCHEFOUCAULT,
LEMAIRE aîné.
Dominique LENOIR.
LETELLIER.
Le Duc de LIANCOURT.
MATHIEU DUMAS.
ODIOT père.
PANCKOUCKE.
Le Comte DE PRONY.
Le Comte RÉAL.
Le Comte A. DE ROCHEBOURG.
Lord SEYMOUR.
C.-A. TESSIER DÀLTROFF.
A. VIGIER.
Mlle JULIETTE DE VILLENEUVE.

HISTOIRE
DE
NAPOLÉON,

D'APRÈS

M. de NORVINS, M. le comte de LAS-CASES,
le général GOURGAUD, etc.,

Par A. Savagner.

PARIS,
PLACE SAINT-ANDRÉ DES ARTS, N°. 30.
1833.

ÉVERAT, IMPRIMEUR, RUE DU CADRAN, N° 16.

Erla B. Taylor
1-20-42

HISTOIRE DE NAPOLÉON.

PREMIÈRE PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Commencemens de Napoléon Bonaparte, jusqu'après le 13 *vendémiaire* (1769-1795).

Les habitans de l'île de Corse ont de tout temps montré une invincible horreur pour la servitude : ils combattirent, pour la liberté, contre les Carthaginois, les Romains, les Goths, les Sarrasins, les Lombards, les Génois, et enfin les Français. C'est en 1757 que Pascal Paoli appela les Corses aux armes pour renverser la domination génoise; les Génois implorèrent contre ceux qu'ils appelaient des rebelles l'appui de la France; le marquis de Chauvelin et le comte de Marbœuf, envoyés par le duc de Choiseul, alors ministre de Louis XV, remportèrent différens avantages sur

les troupes de Paoli. Enfin, en 1769, le comte de Vaux soumit l'île entière à la France, tandis que Paoli s'embarquait sur un bâtiment anglais pour Livourne. M. de Monteynard fut le premier gouverneur français de l'île; M. de Marbœuf y resta en qualité de commandant militaire; les Génois, repoussés de tout temps par le pays, furent la dupe de leur imprudente confiance: M. de Choiseul ne daigna pas même les admettre à un traité de cession. La France garda la Corse, parce qu'elle l'avait conquise. Ce ne fut cependant que le 30 novembre 1789, qu'en vertu d'un décret de l'Assemblée Constituante, la Corse devint une partie intégrante du royaume.

Les ancêtres de BUONAPARTE ou BONAPARTE, inscrits sur le livre d'or à Bologne, comptés à Florence parmi les Patrices, avaient joué un rôle important, surtout à Trévise. Les vicissitudes des guerres civiles les forcèrent à se réfugier en Corse au commencement du quinzième siècle; ils se fixèrent à Ajaccio, et s'allièrent bientôt aux meilleures familles de Gênes et de l'île, où ils acquirent une grande influence. — Charles Bonaparte, père de NAPOLÉON, était plein de patriotisme et de dévouement: il avait puissamment secondé Paoli dans la guerre contre les Génois; ses périls furent partagés par son épouse, Letizia Ramolini, l'une des plus belles femmes du temps, et douée d'une grande force d'ame; elle le suivit souvent à cheval dans ses expéditions. Elle était enceinte, en 1769, et elle approchait du terme de sa grossesse, lorsqu'elle voulut assister à Ajaccio à la fête de l'As-

somption, mais elle n'eut que le temps de revenir chez elle pour déposer sur un tapis à fleurs un fils qu'on appela Napoléon. — NAPOLÉON NAQUIT LE 15 AOUT 1769: son premier âge ne marqua point par ces prodiges dont on se plaît à entourer les grands hommes. Lui-même a dit : « Je n'étais » qu'un enfant obstiné et curieux. » Il faut ajouter à ces deux traits caractéristiques beaucoup de vivacité dans l'esprit, une sensibilité précoce; mais en même temps l'impatience du joug, une activité sans mesure, et cette humeur querelleuse qui affligeait tant la mère de Bertrand Du Guesclin, quand il était jeune encore; l'archidiacre Lucien, son oncle, parut avoir deviné l'avenir de Napoléon, par ses dernières paroles aux jeunes Bonaparte, qui entouraient son lit de mort : « Il est » inutile de songer à la fortune de Napoléon, il » la fera lui-même. Joseph, tu es l'aîné de la » famille, mais Napoléon en est le chef; aie soin » de t'en souvenir. » L'événement a justifié la prédiction.

En 1779, Charles Bonaparte, envoyé à Versailles comme député de la noblesse et des états de Corse, emmena avec lui son fils Napoléon, âgé de dix ans, et sa fille Elisa. La politique de la France appelait aux écoles royales les enfans des familles nobles de la nouvelle conquête; aussi Elisa fut placée à Saint-Cyr, et Napoléon à Brienne. — Bonaparte entre avec joie à l'École Militaire. Dévoré du désir d'apprendre, et déjà pressé du désir de parvenir, il se fait remarquer de ses maîtres par une application forte et soutenue. Il est,

pour ainsi dire, le solitaire de l'école; ou, quand il se rapproche des autres élèves, leurs rapports avec lui sont d'une nature singulière. Ses égaux doivent se ployer à son caractère, dont la supériorité, quelquefois chagrine, exerce sur eux un empire absolu. Lui-même, soit qu'il les domine, soit qu'il leur reste étranger, il semblerait être sous l'influence d'une exception morale qui lui aurait refusé le don de l'amitié, si quelques préférences auxquelles il demeura fidèle dans sa plus haute fortune, n'avaient honoré sa première jeunesse. — Dans la discipline commune de l'école, il a l'air d'obéir à part et avec un penchant réfléchi à respecter la règle et à suivre ses devoirs. Rêveur, silencieux, fuyant presque toujours les amusemens et les distractions, on croirait qu'il s'attache à dompter un caractère fougueux et une susceptibilité d'ame égale à la pénétration de son esprit; sa vie est sévère: mais des rixes fréquentes et souvent provoquées par lui font éclater la violence de son humeur, tandis que d'autres faits trahissent des inclinations militaires. Veut-il bien s'associer aux exercices de ses compagnons? Les jeux qu'il leur propose, empruntés de l'antiquité, sont des actions dans lesquelles on se bat avec fureur sous ses ordres. Passionné par l'étude des sciences, il ne rêve qu'aux moyens d'appliquer les théories de l'art de la fortification. Pendant un hiver, on ne voit dans la cour de l'école que des retranchemens, des forts, des bastions, des redoutes de neige. Tous les élèves concourent avec ardeur à ces ouvrages, et Bonaparte conduit les

travaux. Sont-ils achevés? l'ingénieur devient général, prescrit l'ordre de l'attaque et de la défense, règle les mouvemens des deux partis; et, se plaçant tantôt à la tête des assiégeans, tantôt à la tête des assiégés, il excite l'admiration de toute l'école et des spectateurs étrangers, par la fécondité de ses ressources, et par son aptitude au commandement aussi bien qu'à l'exécution. Dans ces momens d'éclat, Bonaparte était le héros de l'école pour les élèves et pour leurs chefs. Pichegru était alors le répétiteur de Bonaparte. Ainsi le froc d'un moine cachait le conquérant de la Hollande, et l'habit d'un élève le dominateur de la France et de l'Europe. — La lecture, qu'il a toujours aimée, devient pour Bonaparte une passion qui ressemble à la fureur; mais les beaux-arts n'ont point d'attrait pour cet esprit sévère, et de la littérature il ne cultive que l'histoire; il la dévore, et range avec ordre dans sa mémoire sûre et fidèle tous les événemens remarquables de l'existence des nations et de la vie des grands hommes qui les ont conquises et gouvernées.

Bonaparte resta à Brienne jusqu'à l'âge de quatorze ans. En 1783, M. de Kéralio, inspecteur des douze écoles militaires, lui accorda une dispense d'âge et même une faveur d'examen pour être admis à l'école de Paris; car Napoléon n'avait fait de progrès que dans l'étude de l'histoire et des mathématiques, et les moines de Brienne voulaient le garder encore une année pour le perfectionner dans la langue latine : « *Non*, dit M. de Kéralio, *j'aperçois dans ce jeune homme une*

étincelle qu'on ne saurait trop tôt cultiver. » Bonaparte obtint à l'École militaire de Paris la même supériorité originale qui l'avait fait distinguer à Brienne, et fut aussi le premier mathématicien parmi les élèves. Un de ses professeurs l'avait ainsi noté : *Corse de nation et de caractère, il ira loin, si les circonstances le favorisent.*

Sa carrière militaire commença à seize ans; âge où le succès de son examen à l'École militaire de Paris lui valut, le 1er septembre 1785, une lieutenance en second au régiment d'artillerie de La Fère, qu'il quitta bientôt pour entrer lieutenant en premier dans un autre régiment en garnison à Valence. Dans un voyage qu'il fit à Paris deux années après, il vit le fameux abbé Raynal, auquel il avait adressé le commencement d'une histoire qu'il se proposait d'écrire sur la Corse. En 1786, sur la demande de ce même abbé Raynal, l'académie de Lyon avait proposé la question suivante à l'émulation des écrivains : *Quels sont les principes et les institutions à inculquer aux hommes pour les rendre le plus heureux possible?* Napoléon concourut sous le voile de l'anonyme et remporta le prix.

Il avait vingt ans et résidait à Valence, lorsque le cri de liberté se fit entendre en 1789. Le Dauphiné donna un grand exemple à cette cause si nouvelle : le premier arbre de la liberté fut planté à Vizille. Bientôt le fatal projet de quitter leur poste et leur pays s'empara d'un grand nombre d'officiers français : cette fureur se répandit dans la garnison de Grenoble. Bonaparte présent

jugea l'émigration et lui préféra la révolution.
Pascal Paoli était venu de Londres à Paris en 1790 : solennellement présenté à l'Assemblée Constituante par Lafayette, il avait reçu dans la capitale tous les honneurs qu'à cette belle époque l'amour de la vraie liberté faisait décerner aux défenseurs de l'indépendance des nations. Paoli trompa l'Assemblée, comme nous le verrons bientôt. L'année suivante, de retour dans ses foyers, il y reçut le brevet de lieutenant-général au service de France, et le commandement de la Corse. Vers cette époque, Bonaparte, présent par congé dans cette île, y trouva deux partis, dont l'un tenait pour l'union avec les Français, et l'autre pour l'indépendance de la Corse. Son choix ne fut pas douteux; il devait fidélité à la France. Ajaccio, sa ville natale, était le chef-lieu du parti opposé au nôtre; Bonaparte, capitaine d'artillerie depuis le 6 février 1792, et nommé ensuite au commandement temporaire de l'un des bataillons soldés que l'on avait levés en Corse pour le maintien de l'ordre public, dut marcher contre la garde nationale d'Ajaccio. Un chef des mécontens, Peraldi, ancien ennemi de la famille de Bonaparte, osa accuser Napoléon d'avoir provoqué le désordre qu'il venait de réprimer. Appelé dans la capitale pour rendre compte de sa conduite, il se justifia facilement de cette calomnieuse imputation. Il était à Paris lorsqu'eut lieu la journée du 20 juin, où Louis XVI vit son palais envahi par les ouvriers des faubourgs Saint-Antoine et Saint-Marceau, et fut contraint de se coiffer du bonnet rouge. Bonaparte revint dans

[illegible] général [illegible] chargées du Mi- [illegible] de la guerre

civile, un écrit qui ne pouvait être et n'était que l'apologie du système terrible qui régnait alors.

Toulon était en pleine insurrection contre la Convention; la ville, le port, l'arsenal, les forts et l'escadre avaient été livrés aux amiraux anglais et espagnols. L'Anglais Hood commande en chef, et occupe au nom de son gouvernement Toulon, qui pourtant avait proclamé Louis XVII. Carteaux fut nommé général en chef d'une armée républicaine qui reçut ordre de reprendre Toulon. Le chef de bataillon Bonaparte fut envoyé par le comité de salut public pour diriger l'artillerie du siége en qualité de commandant en second. Le général Dammartin, qui commandait en chef l'artillerie à cette armée, était malade. Bonaparte arriva le 12 septembre au Bausset, où résidait le quartier-général de Carteaux. Il trouva l'armée absolument dépourvue de matériel et de personnel d'artillerie pour un siége aussi important. En moins de six semaines, sa prodigieuse activité créa toutes les ressources qui manquaient. Mais il eut bientôt à combattre l'incapacité du général en chef, qui voulait exécuter à la lettre l'ordre arrivé de Paris, de brûler la flotte ennemie et de prendre Toulon en trois jours. Salicetti, Albitte et Gasparin étaient alors représentans du peuple à l'armée de Toulon; celui-ci avait été capitaine de dragons : il entendait la guerre; il avait deviné la supériorité du commandant d'artillerie. Cette disposition favorable de Gasparin fut la véritable cause de la prise de Toulon, par l'accord qui régna constamment entre lui et Bonaparte, qui se louait moins d'Albitte et de Salicetti. On obtint

quelques succès partiels : Bonaparte prouva que si l'on pouvait bloquer Toulon par mer comme par terre la place tomberait. Pour effectuer ce blocus, il proposa d'établir sur les promontoires de Balguier et de l'Eguillette deux batteries destinées à foudroyer la grande et la petite rade. Les Anglais, qui, ainsi que Bonaparte, regardaient cette position comme très-importante, avaient fait des travaux prodigieux au fort Mulgrave qui lui était opposé, et auquel ils avaient aussi donné le nom de *Petit-Gibraltar*. Ils le jugeaient tellement imprenable, que le commandant avait dit : *Si les Français emportent cette batterie, je me fais jacobin.* Bonaparte dit avec raison que Toulon était là, et que le fort Mulgrave était le point d'attaque ; il ajouta que soixante-douze heures après la prise de ce fort, l'armée de siége aurait recouvré Toulon. Tout le conseil de guerre se rangea de son avis ; mais Bonaparte eut encore à lutter contre l'impéritie du général en chef et de son état-major. Enfin, Carteaux fut destitué, et remplacé par Doppet, qui ne valait pas mieux, et qui avait été médecin. Il fit presque regretter son prédécesseur.

Cependant, peu de jours après son arrivée, il aurait pu s'emparer du fort Mulgrave. Les Espagnols maltraitèrent tellement les volontaires français qu'ils emmenaient prisonniers, que le bataillon de la Côte-d'Or, qui était de tranchée, courut aux armes, ainsi que toute la division. Cette affaire, improvisée par l'indignation du soldat, devint tellement chaude, que Bonaparte alla dire au général en chef qu'il en coûterait moins pour l'attaque que

pour la retraite. Il fut alors autorisé à se porter à la tête des troupes et à diriger l'opération. Déjà le succès était certain, lorsque le général Doppet, quoique loin du feu, voyant tomber près de lui un de ses aides-de-camp, eut la lâcheté de faire sonner la retraite. Bonaparte, blessé à la tête, revint, et lui dit militairement : *Le j...f..... qui fait sonner la retraite, nous a fait manquer Toulon.* Chacun avait alors son franc-parler sur le champ de bataille ; les soldats demandaient hautement quand on se lasserait de leur envoyer des peintres et des médecins pour les commander. Doppet reçut bientôt ordre de se rendre aux Pyrénées. Enfin Dugommier fut nommé au commandement général. Dès ce moment commencèrent les véritables travaux du siége. Ce fut à la construction d'une nouvelle batterie, qu'ayant besoin de dicter un ordre, Bonaparte demanda un homme qui sût écrire. Un sergent d'un bataillon de la Côte-d'Or se présenta, et comme il écrivait sur l'épaulement de la batterie, un boulet le couvrit de terre, lui et son papier. *Bon*, dit le sergent, *je n'aurai pas besoin de sable*. Ce sergent, c'était Junot. Bonaparte avait aussi découvert dans le train d'artillerie un jeune officier qui fut son ami pendant dix-sept ans : c'était Duroc. Telle fut l'origine de la fortune de ces deux militaires, qui parvinrent par leurs services aux premières dignités de l'état.—Dans une rencontre Bonaparte fit prisonnier le général O'Hara, gouverneur de Toulon, et reçut le grade de général de brigade.

Il fallait à tout prix s'emparer du fort Mulgrave, du *Petit-Gibraltar*. Une batterie parallèle à la

quelques succès partiels : Bonaparte prouva que si l'on pouvait bloquer Toulon par mer comme par terre la place tomberait. Pour effectuer ce blocus, il proposa d'établir sur les promontoires de Balguier et de l'Eguillette deux batteries destinées à foudroyer la grande et la petite rade. Les Anglais, qui, ainsi que Bonaparte, regardaient cette position comme très-importante, avaient fait des travaux prodigieux au fort Mulgrave qui lui était opposé, et auquel ils avaient aussi donné le nom de *Petit-Gibraltar*. Ils le jugeaient tellement imprenable, que le commandant avait dit : *Si les Français emportent cette batterie, je me fais jacobin*. Bonaparte dit avec raison que Toulon était là, et que le fort Mulgrave était le point d'attaque ; il ajouta que soixante-douze heures après la prise de ce fort, l'armée de siége aurait recouvré Toulon. Tout le conseil de guerre se rangea de son avis ; mais Bonaparte eut encore à lutter contre l'impéritie du général en chef et de son état-major. Enfin, Carteaux fut destitué, et remplacé par Doppet, qui ne valait pas mieux, et qui avait été médecin. Il fit presque regretter son prédécesseur.

Cependant, peu de jours après son arrivée, il aurait pu s'emparer du fort Mulgrave. Les Espagnols maltraitèrent tellement les volontaires français qu'ils emmenaient prisonniers, que le bataillon de la Côte-d'Or, qui était de tranchée, courut aux armes, ainsi que toute la division. Cette affaire, improvisée par l'indignation du soldat, devint tellement chaude, que Bonaparte alla dire au général en chef qu'il en coûterait moins pour l'attaque que

pour la retraite. Il fut alors autorisé à se porter à la tête des troupes et à diriger l'opération. Déjà le succès était certain, lorsque le général Doppet, quoique loin du feu, voyant tomber près de lui un de ses aides-de-camp, eut la lâcheté de faire sonner la retraite. Bonaparte, blessé à la tête, revint, et lui dit militairement : *Le j...f..... qui fait sonner la retraite, nous a fait manquer Toulon.* Chacun avait alors son franc-parler sur le champ de bataille ; les soldats demandaient hautement quand on se lasserait de leur envoyer des peintres et des médecins pour les commander. Doppet reçut bientôt ordre de se rendre aux Pyrénées. Enfin Dugommier fut nommé au commandement général. Dès ce moment commencèrent les véritables travaux du siége. Ce fut à la construction d'une nouvelle batterie, qu'ayant besoin de dicter un ordre, Bonaparte demanda un homme qui sût écrire. Un sergent d'un bataillon de la Côte-d'Or se présenta, et comme il écrivait sur l'épaulement de la batterie, un boulet le couvrit de terre, lui et son papier. *Bon*, dit le sergent, *je n'aurai pas besoin de sable.* Ce sergent, c'était Junot. Bonaparte avait aussi découvert dans le train d'artillerie un jeune officier qui fut son ami pendant dix-sept ans : c'était Duroc. Telle fut l'origine de la fortune de ces deux militaires, qui parvinrent par leurs services aux premières dignités de l'état. — Dans une rencontre Bonaparte fit prisonnier le général O'Hara, gouverneur de Toulon, et reçut le grade de général de brigade.

Il fallait à tout prix s'emparer du fort Mulgrave, du *Petit-Gibraltar*. Une batterie parallèle à la

redoute anglaise fut élevée à la distance de cent vingt toises seulement. On la construisit à la faveur d'un rideau d'oliviers, qui en déroba les travaux à l'ennemi. Mais à peine démasquée, elle fut foudroyée. Les canonniers effrayés refusaient de tenir cette batterie : alors Bonaparte, pénétré plus que jamais de l'idée que la prise de Toulon dépendait de celle du *Petit-Gibraltar*, s'avisa d'une de ces ressources que le génie et la connaissance profonde qu'il avait déjà du caractère de ses soldats, pouvaient seuls lui inspirer. Le sergent du bataillon de la Côte-d'Or, Junot, était resté d'ordonnance auprès de son chef; Bonaparte lui ordonne d'écrire en gros caractères sur un écriteau qu'il fait placer en avant de la batterie : *Batterie des hommes sans peur.* Il avait bien jugé nos soldats; dès ce moment tous les canonniers de l'armée voulurent y servir. Lui-même, debout sur le parapet, donna l'exemple aux *hommes sans peur*, et commanda le feu qui, commencé le 14 décembre 1793, dura jusque dans la nuit du 17, et fut terrible. Dugommier n'avait résolu l'attaque que pour le lendemain; mais Bonaparte estime que le moment est favorable pour répandre plus de désordre parmi les assiégés, et en outre les représentans insistent avec opiniâtreté sur l'attaque. Toutes les mesures sont prises, et, grâce à une manœuvre audacieuse où Bonaparte signale tout son courage, le fort Mulgrave est pris. Au retour, Bonaparte dit aux généraux : *Demain ou après-demain, au plus tard, vous souperez dans Toulon;* mais on lui épargna la peine d'une nouvelle

attaque. Il avait tourné contre la rade les batteries du *Petit-Gibraltar* : cette disposition décida les alliés à évacuer Toulon et à se rembarquer. Les Anglais annoncèrent leur retraite par la destruction du magasin général et de celui de la grande mâture. L'incendie de l'arsenal et celui de neuf vaisseaux de haut bord et de quatre frégates firent reconnaître au loin sur la terre et sur la mer les vengeances britanniques. Sydney Smith fut chargé de cette terrible exécution. L'amiral Hood n'eut pas le temps de faire sauter les bassins de construction, ni le fort la Malgue. Les Espagnols refusèrent de brûler les vaisseaux qui leur avaient été désignés. Le même jour, à dix heures du soir, le colonel Cervoni brisa une porte de Toulon et y entra avec deux cents hommes. La ville avait été bombardée par Dugommier depuis midi. Au milieu du désordre, les galériens, au nombre de neuf cents, au lieu de reprendre leur liberté et de se livrer au pillage et aux excès qui appartiennent à cette classe d'hommes dégradés, donnaient un exemple singulier d'héroïsme : ils parvinrent à éteindre le feu de quatre frégates, de l'arsenal de la marine, à sauver la corderie, les magasins à blé, à poudre, à sauver leur prison, leur bagne, et ils reprirent leurs fers. Ils étaient glorieux de s'être aussi vengés des Anglais, en conservant à la république ces grands établissemens : une action si belle et si neuve dans l'histoire caractérise cette époque extraordinaire, qui enivrait aussi de la gloire de la liberté les hommes que la justice avait retranchés du nombre des citoyens. Les représentans du peu-

ple souillèrent la victoire par d'affreuses cruautés.

Dugommier fut appelé au commandement en chef de l'armée des Pyrénées. Le comité de la guerre chargea Bonaparte de réarmer la côte de la Méditerranée et celle de Toulon, et lui donna le commandement de l'artillerie à l'armée d'Italie, dont le général Dumerbion venait d'être nommé général en chef. Dugommier demanda pour Bonaparte le grade de général de brigade; il écrivit au comité de salut public : *Récompensez et avancez ce jeune homme, car, si on était ingrat envers lui, il s'avancerait tout seul.* Cependant le ministre de la guerre ne lui donna ce grade que six semaines après. L'attachement et l'estime de Dugommier suivirent Bonaparte à l'armée d'Italie, où il exerça bientôt le même empire sur le général Dumerbion. Cette époque, qui vit commencer la gloire militaire de Bonaparte, lui laissa de profonds souvenirs; et à Sainte-Hélène, dans un codicille de son testament, il les consacra par des dispositions en faveur des héritiers de Dugommier et de Gasparin, auxquels il se plaisait à attribuer le brillant début de sa carrière militaire. — Dans la campagne d'Italie de 1794, ses services furent tels, que le général en chef Dumerbion écrivit au comité de la guerre : *C'est au talent du général Bonaparte que je dois les savantes combinaisons qui ont assuré notre victoire.*

Pendant que Bonaparte s'illustrait ainsi, la réaction du 9 thermidor renversa Robespierre et ses partisans. Bonaparte fut sur le point d'être enveloppé dans la ruine de ceux-ci. Pendant l'hiver de 1794 à

1795, il était allé inspecter l'armement des batteries établies sur le littoral de la Méditerranée. Dans ses courses, on l'avait vu plusieurs fois à Toulon, à Marseille, où la fureur de la réaction était échauffée par les passions méridionales. A Marseille, le représentant du peuple craignit que la société populaire ne s'emparât du magasin d'armes et de poudre, des forts Saint-Jean et Saint-Nicolas, détruits à l'époque de la révolution. Le général Bonaparte lui remit alors un projet pour élever une muraille crénelée qui fermât ces forts du côté de la ville. Ce plan, envoyé à Paris, fut qualifié de liberticide par la Convention, qui manda à sa barre le général d'artillerie de l'armée d'Italie. Il était retourné au quartier-général à Nice, où les représentans en mission près de l'armée d'Italie le firent garder chez lui par deux gendarmes. La situation de Bonaparte devenait d'autant plus dangereuse à cette époque, que les vainqueurs de thermidor n'avaient point ignoré les relations d'amitié qui avaient existé à l'armée entre lui et Robespierre jeune, lequel avait péri sur l'échafaud avec son frère. Bonaparte, envoyé à Paris, succombait infailliblement. Gasparin, dont l'attachement lui était assuré depuis le siége de Toulon, ne pouvait rien sans l'avis de ses deux collègues. Dans cette extrémité, le capitaine Sébastiani et Junot, devenu officier, avaient formé le projet, si l'on renouvelait l'ordre de son départ pour Paris, de débarrasser leur général de ses deux gendarmes, de l'enlever de vive force et de le conduire à Gênes. Heureusement les menaces du dehors vinrent au secours de Bonaparte : le crédit qu'il avai-

dans l'armée, et la confiance du général en chef et des soldats se réveillèrent hautement à la nouvelle des mouvemens de l'ennemi. Pressés par le danger dont la responsabilité pesait sur leur tête, les représentans écrivirent au comité de salut public qu'on ne pouvait se passer du général Bonaparte à l'armée, et le décret de citation à la barre fut rapporté. Sous Dugommier à Toulon, et sous Dumerbion à l'armée d'Italie, Bonaparte était pour les soldats le véritable général en chef. — Une accusation non moins dangereuse que la première pesait encore sûr Bonaparte : dans une course qu'il avait faite à Toulon peu auparavant, il avait été assez heureux pour sauver de la fureur du peuple plusieurs émigrés de la famille de Chabrillant, pris sur un bâtiment espagnol par un corsaire français.

La révolution du 9 thermidor avait déplacé les membres des comités. Aubry, représentant du peuple, ancien capitaine d'artillerie, avait obtenu la direction du comité de la guerre. Par une basse jalousie, il profita de son pouvoir pour arrêter la carrière de son camarade Bonaparte, à peine alors âgé de vingt-cinq ans. Il lui ôta le commandement de l'artillerie de l'armée d'Italie pour lui donner une brigade dans la Vendée. Bonaparte se rend à Paris pour obtenir d'Aubry la conservation de son commandement. Aubry se montra inflexible, et lui dit qu'il était trop jeune pour commander plus longtemps en chef dans son arme. *On vieillit vite sur le champ de bataille*, répondit Bonaparte, *et j'en viens*. Tout fut inutile. Bonaparte refusa alors la brigade de l'Ouest, et rentra à Paris dans la vie

privée.—Ses amis Sébastiani et Junot l'avaient accompagné. Ils prirent ensemble un petit logement rue de la Michodière. La détresse se fit bientôt sentir; Bonaparte fut obligé, pour vivre, de vendre une précieuse collection d'ouvrages militaires qu'il avait rapportés de Marseille. Alors il eut un moment, dit-on, l'idée d'aller servir le sultan; mais il fut bientôt détourné de ce projet par les circonstances. Le parti royaliste avait relevé la tête après le 9 thermidor, et les sections de la garde nationale semblaient annoncer des dispositions en faveur de ce parti. Bonaparte prévit alors que, dans peu de temps, il pourrait se faire une place au milieu des mouvemens qui devaient éclater.—Cependant il aurait été tout-à-fait oublié à Paris, si Doulcet de Pontécoulant n'eût remplacé Aubry pour les affaires de la guerre. Il attacha Bonaparte au comité topographique, où se décidait le plan de campagne et se préparaient les mouvemens des armées. Ce service fut toujours présent au souvenir de Bonaparte. Quelques années après, sa reconnaissance fut rendue publique, quand, devenu premier consul, il appela au sénat conservateur M. de Pontécoulant, le jour même où son âge lui permettait d'y être admis. Letourneur de la Manche, qui remplaça M. de Pontécoulant à la direction de la guerre, fut peu favorable à Bonaparte, qui depuis oublia son injustice.

On verra, dans notre *Histoire de France depuis* 1789, le tableau de cette année 1795, qui, selon l'expression de M. de Norvins, mériterait d'occuper toute la pensée d'un écrivain par la diversité et l'importance des événemens qui la

gnalent. A Paris, le parti royaliste reprenait son audace; il conspirait contre la Convention. Bientôt l'adoption d'une nouvelle constitution qui donnait le pouvoir exécutif à un directoire de cinq membres et la législature à deux conseils, lui fournit un prétexte pour éclater. Les sections de la garde nationale, gagnées par lui, prirent les armes. Bonaparte était caché dans la foule tandis que la Convention délibérait sur le choix d'un général à leur opposer. Il entendit tout, et se rendit au comité de Salut Public; on l'y attendait. On donna le commandement en chef au représentant Barras, qui n'entendait rien à la guerre, et le commandement en second à Bonaparte, qui eut réellement, dans cette circonstance, toute l'autorité militaire.—Bonaparte envoya aussitôt le chef d'escadron Murat, avec un fort détachement, s'emparer de quarante pièces d'artillerie parquées à la plaine des Sablons, puis, avec des forces inférieures à celle des sections, il prit toutes les dispositions nécessaires. Dans la Convention, il y avait peu d'opinions généreuses. On parlait de traiter avec les sections, de se retirer sur les hauteurs de St-Cloud, de poser les armes. Mais Bonaparte, après une faible résistance, mit les sections en déroute : avec son artillerie, il sauva le gouvernement. La Convention confirma sa nomination au grade de général en second de l'armée de l'intérieur.

Dès cette époque, le nom de Bonaparte devint ılaire. Par ses nouvelles fonctions, il était ;é de pourvoir à la paix et à l'ordre public. ıit sans cesse au milieu du peuple, le harangua

plusieurs fois aux halles et dans les faubourgs, et prit sur lui un grand crédit. La Convention avait décrété le désarmement général des sections. Cette opération attaquait tout-à-coup les habitudes et les droits des citoyens : elle ne rencontra pas d'obstacles, et son exécution devint l'occasion singulière du mariage de Bonaparte. Les perquisitions avaient été faites avec tant de rigueur dans les maisons, qu'aucune arme quelconque n'était restée. Un matin, on introduisit chez le général Bonaparte un enfant de douze à treize ans, qui venait réclamer l'épée de son père, général de la république, mort sur l'échafaud : Cet enfant était Eugène Beauharnais. L'épée lui fut rendue. Sa mère voulut remercier le général. Voilà comment Bonaparte connut madame Beauharnais, sa première, peut-être son unique passion.

Sur la fin de son règne, la Convention avait chargé le général de l'armée de l'intérieur de réorganiser toute la garde nationale, dont quarante-trois sections passaient pour royalistes, sans l'être réellement. Il nomma les officiers, les adjudans, et créa dans Paris cette armée urbaine qui, dans quelques années, devait se montrer si fidèle à son fondateur. Chargé plus tard du même travail pour la garde directoriale et pour celle du corps législatif, il les organisa également, et leur laissa le même souvenir. Depuis ce moment, tout ce qui portait un fusil dans la capitale appartint au général Bonaparte; il reconnut cette vérité aux trois époques que nous allons retracer. A son retour de la conquête d'Italie, à celui de la conq

d'Egypte, et au 18 brumaire, il retrouva les deux armées parisiennes telles qu'il les avait laissées en 1795. Il n'y a que l'état militaire qui donne des exemples de cette singulière fidélité.....

A dater du 13 vendémiaire, jour où Bonaparte abattit les sections, jusqu'à la chute de l'empire, la capitale ne sera plus le théâtre d'aucune insurrection, ni populaire, ni royaliste. Bonaparte fut nommé général de division peu de jours avant que la Convention se proclamât dissoute. La constitution dite de l'an III remit le gouvernement entre les mains de cinq directeurs, et donna le pouvoir législatif à un conseil des Anciens et à un conseil des Cinq-Cents. Bonaparte reçoit le commandement en chef de l'armée de l'intérieur, que la nomination de Barras au Directoire laissait vacant. Peu de jours après, marié avec madame de Beauharnais, il fut nommé général en chef de l'armée d'Italie. Cette armée avait deux fois changé de chef depuis le départ de Bonaparte. Dumerbion avait été remplacé par Kellermann, et Kellermann par Schérer. La coalition étrangère subsistait toujours : elle se composait de l'Angleteterre, de l'Autriche, du Piémont, de Naples, de la Bavière, de tous les petits princes d'Allemagne, et de ceux de cette belle Italie, dont, depuis deux ans, Bonaparte rêvait la conquête. Mais, de toutes ces puissances, l'Autriche était la véritable puissance qu'il fallait combattre, et sur les bords du Rhin et au-delà des Alpes. C'est aussi la seule guerre qui occupe le Directoire; et, pour précipiter le succès de cette

guerre, il en donne la conduite à un général de vingt-sept ans!

CHAPITRE II.

Campagne d'Italie.

(1796.) Nous avons donné, en d'autres parties de la *Bibliothèque Populaire*, le récit des campagnes miraculeuses de Bonaparte, général en chef (1). Il trouve l'armée d'Italie dans un affreux dénuement, lui adresse une proclamation, chef-d'œuvre d'éloquence militaire, qui enflamme les soldats d'un enthousiasme impossible à décrire. Puis, avec des forces bien inférieures à celles de l'ennemi, il tourne les Alpes et se jette sur l'Italie. La première bataille est livrée à Montenotte; elle vaut une victoire aux Français; à Dego, à Millesimo, les Autrichiens et les Piémontais sont également battus. Au combat de Dégo, Bonaparte remarqua un chef de bataillon, qu'il fit chef de brigade (colonel) sur le champ de bataille : c'était Lannes, qui disputa si long-temps à Ney le titre de *brave des braves*, mais qui eut sur lui l'immense avantage de mourir les armes à la main au champ d'honneur. A Ceva, à Mondovi, les Français se distinguent encore : Bonaparte arrive à

(1) Voyez l'histoire de la *Campagne d'Italie*, de la *Campagne d'Égypte et de Syrie*, de la *Campagne d'Austerlitz*, déjà publiées. Bientôt de nouveaux volumes compléteront l'histoire militaire des Français, depuis le commencement de la révolution jusqu'au siége d'Anvers, sous Louis-Philippe.

Cherasco, à dix lieues de Turin; et là, par une éloquente proclamation, il exalte encore l'enthousiasme des troupes, raffermit la discipline, et porte la terreur chez l'ennemi. La campagne avait à peine duré quinze jours, et déjà le vieux roi de Sardaigne conclut un armistice; puis, le mois suivant, il signe une paix définitive avec la république. Les triomphes du jeune général en chef, aussi rapides que décisifs, produisent en France un vif enthousiasme, et cinq fois les conseils avaient décrété que l'armée d'Italie avait bien mérité de la patrie.

La possession de toute l'Italie est dans les murs de Mantoue; aussi tous les efforts de l'attaque et de la défense se concentrent sur ce point. A Plaisance, le duc de Parme, effrayé, signe un armistice avec Bonaparte; il achète ce traité avec des tableaux et des millions, que le général fait passer à Paris. Dès ce moment, l'armée d'Italie aura à distribuer trois sortes de trophées; les trésors des vaincus pour la solde des autres armées; les objets d'art pour l'embellissement de la capitale, et pour elle les approvisionnemens et tout le matériel de guerre de ses ennemis. Aux mêmes conditions que le duc de Parme, le duc de Modène obtint aussi une suspension d'armes.

L'imagination peut à peine suivre les mouvemens brusques et rapides de Bonaparte. Le pont de Lodi, sur l'Adda, est franchi avec une audace qui tient du prodige: en vain le général autrichien, Beaulieu, avait opposé une vive résistance. Le vainqueur est reçu dans Milan, aux acclamations

du peuple, qui, là, voulait aussi la liberté. Le Directoire semble prendre ombrage des succès de son général; il lui donna des ordres qui eussent entraîné des revers, et que Bonaparte n'exécuta pas : il voulait, lui, gagner entièrement la Lombardie à la France, former le siège de Mantoue, et chasser Beaulieu jusque dans le Tyrol. — Le jour même où il sortait de Milan pour se porter sur l'Adige, le tocsin donna le signal de l'insurrection dans les campagnes. Le peuple, excité par les nobles et par les moines, se souleva, entra dans Milan, se rendit maître de Pavie; mais cette révolte fut bientôt réprimée, et des otages, choisis dans les principales familles de la Lombardie, furent envoyés à Paris comme garantie de soumission. — Défaite encore une fois sur les bords du Mincio, l'armée de Beaulieu se disperse en désordre, prenant la route du Tyrol.

Après ce succès, Bonaparte se trouvait réduit à un blocus d'observation devant Mantoue, faute d'artillerie de siége. Une nouvelle armée autrichienne s'avançait sous les ordres de Wurmser; les puissances d'Italie, malgré les traités, semblaient prêtes à recommencer les hostilités contre les Français : Bonaparte pourvut à tout. Une suspension d'armes est conclue avec le roi de Naples; la force réprime les essais que font Venise et Gênes pour violer leur neutralité : le Piémont est contenu; les légations de Bologne et de Ferrare, appartenant au pape, sont occupées par les Français, qui furent reçus par les habitans comme des frères et des libérateurs. Le pape demande et obtient une trêve. Li-

vourne est occupée, les Anglais en sont chassés, et bientôt après la Corse se délivre aussi de leur joug. La nouvelle de la reddition du château de Milan, qui avait tenu jusqu'à ce moment, rappelle le général en chef aux opérations du siége de Mantoue. En même temps, l'Italie, sauf les villes de Bologne, de Ferrare, de Faënza, de Reggio, qui avaient d'enthousiasme arboré les couleurs de la liberté, était un volcan prêt à dévorer l'armée française. La faction aristocratique et sacerdotale traitait d'une main et menaçait de l'autre. Dans l'état de haine générale, mais cachée, qui animait tous les gouvernemens d'Italie contre la république et ses troupes, la saine politique prescrivait de ménager les habitans, et de ne pas encourager l'opposition des ennemis de la France par le despotisme et les dilapidations des agens du Directoire. Sous ce rapport, le général en chef fit tout ce qu'il lui était possible de faire.

L'armée française était de 40,000 hommes, dont 36,000 présens sous les armes, allaient faire la guerre active contre un nombre presque double de combattans réunis sous les ordres du feld-maréchal autrichien Wurmser. Ici commence cette suite de victoires que nos soldats nommèrent la *Campagne des cinq Jours*. Les combats de Lonato, de Salo, la reprise de Brescia, d'où l'ennemi n'eut pas le temps d'emmener ses prisonniers, les brillantes journées de Castiglione, la prise de Vérone; la trahison punie des puissances italiennes, la bataille de Roveredo, la conquête de Trente couvrent de gloire l'armée française et le héros qui la conduit.

Bonaparte poursuit Wurmser; une nouvelle victoire est remportée à Bassano. Wurmser toutefois se replia sur Mantoue, et, dans sa retraite, obtint quelques succès peu importans; il fut encore une fois vaincu à Saint-Georges, faubourg de Mantoue: le troisième blocus de cette ville fut formé : trois armées autrichiennes avaient été détruites. L'aide-de-camp Marmont, que Bonaparte avait trouvé à Toulon lieutenant d'artillerie, porta au Directoire les drapeaux enlevés aux batailles de Roveredo, de Bassano et de Saint-Georges. On peut dire, de cette époque, que les soldats de l'armée d'Italie, en montrant par des prodiges tout ce que les Français peuvent devenir sous un grand capitaine, étaient les premiers soldats de la république et du monde. Mais quels généraux marchaient à leur tête, dans cette mémorable campagne! et quelle part de gloire revient à leur valeur dans la gloire du général en chef qui eut le bonheur de trouver de tels instrumens de ses desseins et de son génie! Quels hommes, que l'intrépide Augereau qui se jouait de tous les périls; que l'habile Joubert qu'aucun événement ne pouvait étonner; et surtout que l'illustre Masséna, déjà digne de conduire une armée! Auprès d'eux se distinguent, comme des rivaux d'audace et de talent, les Vaubois, les Sahuguet, les Kilmaine, les Bon, les Serrurier; tandis qu'on voit briller au second rang, Saint-Hilaire, Leclerc, Suchet, Lannes, et Murat qui ne fait que commencer une carrière qui doit être si pleine d'exploits chevaleresques. Nous ne pouvons citer les autres officiers parmi lesquels existent déjà tant de

raux, Provera, perdit la bataille de la Favorite. Le 2 février, Wurmser rendit Mantoue par une capitulation honorable. Peu de jours après, ce vieux général donna à Bonaparte une preuve signalée de sa reconnaissance pour sa généreuse conduite à son égard, en l'avertissant d'un complot d'empoisonnement ourdi contre lui dans la Romagne, où les Français portaient leurs armes. La nouvelle campagne ne fut ni longue ni glorieuse : les rencontres avec les troupes du pape n'offrirent aux soldats français que de simples exercices militaires. Aussi, le général en chef ne réservait au Saint-Siége, pour prix de ses trahisons, qu'une vengeance purement politique et administrative. Il le força de signer le traité de Tolentino, qui lui enleva quelques provinces et quelques millions.

La guerre continua en Italie avec l'Autriche. L'archiduc Charles vint combattre Bonaparte. Partout celui-ci et les généraux qui le secondent sont victorieux; l'Istrie, la Carniole, la Carinthie sont conquises. L'armée française n'était qu'à soixante lieues de Vienne, lorsque les motifs déduits par l'auteur de notre histoire de la *Campagne d'Italie*, déterminèrent Bonaparte à s'entendre avec l'archiduc Charles pour la conclusion de la paix. Cependant de nouveaux combats eurent lieu, et l'avant-garde française n'était plus qu'à *vingt lieues* de Vienne. Une suspension d'armes fut conclue à Léoben, et enfin, peu de jours après, les préliminaires d'une paix glorieuse pour la France furent signés avec l'Autriche. Elle fut définitivement arrêtée à Campo-Formio. La république de

Venise, qui avait sans cesse trahi la France, tout en prétendant rester neutre, fut supprimée : Gênes devint la capitale de la république *ligurienne*; Milan fut le centre de la république *cisalpine*. Bonaparte avait conclu le traité de Campo-Formio sans consulter le Directoire. Celui-ci ne le ratifia qu'après quelque hésitation.

CHAPITRE III.

Congrès de Rastadt. — Expédition d'Égypte.

Bonaparte quitta Milan le 15 novembre 1797, franchit le Mont-Cénis et se dirigea par la Suisse sur Rastadt; car les directeurs lui avaient donné ordre d'aller au congrès réuni dans cette ville, et d'y terminer les négociations ouvertes entre la France et l'Empire Germanique. Fatigué bientôt de la perspective des obstacles qui devaient à chaque pas s'élever, Bonaparte se pressa de conclure le 1er décembre, la convention pour la remise de Mayence aux troupes de la république, et pour la remise de Palma-Nova et de Venise aux troupes autrichiennes. Il regarda dès-lors sa mission comme finie, arriva à Paris *incognito* le 5 décembre, et descendit dans sa petite maison de la rue Chantereine, que par une délibération spontanée le corps municipal appela rue *de la Victoire*.

Moins indépendant que les municipaux de la capitale, le conseil des anciens ne put décréter l'acte par lequel son comité décernait, à titre

raux, Provera, perdit la bataille de la Favorite. Le 2 février, Wurmser rendit Mantoue par une capitulation honorable. Peu de jours après, ce vieux général donna à Bonaparte une preuve signalée de sa reconnaissance pour sa généreuse conduite à son égard, en l'avertissant d'un complot d'empoisonnement ourdi contre lui dans la Romagne, où les Français portaient leurs armes. La nouvelle campagne ne fut ni longue ni glorieuse : les rencontres avec les troupes du pape n'offrirent aux soldats français que de simples exercices militaires. Aussi, le général en chef ne réservait au Saint-Siége, pour prix de ses trahisons, qu'une vengeance purement politique et administrative. Il le força de signer le traité de Tolentino, qui lui enleva quelques provinces et quelques millions.

La guerre continua en Italie avec l'Autriche. L'archiduc Charles vint combattre Bonaparte. Partout celui-ci et les généraux qui le secondent sont victorieux; l'Istrie, la Carniole, la Carinthie sont conquises. L'armée française n'était qu'à soixante lieues de Vienne, lorsque les motifs déduits par l'auteur de notre histoire de la *Campagne d'Italie*, déterminèrent Bonaparte à s'entendre avec l'archiduc Charles pour la conclusion de la paix. Cependant de nouveaux combats eurent lieu, et l'avant-garde française n'était plus qu'à *vingt lieues* de Vienne. Une suspension d'armes fut conclue à Léoben, et enfin, peu de jours après, les [illegible]ires d'une paix glorieuse pour la France [illegible]nés avec l'Autriche. Elle fut définitive[illegible]ée à Campo-Formio. La république de

Venise, qui avait sans cesse trahi la France, tout en prétendant rester neutre, fut supprimée; Gênes devint la capitale de la république ligurienne; Milan fut le centre de la république cisalpine. Bonaparte avait conclu le traité de Campo-Formio sans consulter le Directoire. Celui-ci ne le ratifia qu'après quelque hésitation.

CHAPITRE III.

Congrès de Rastadt — Expédition d'Égypte.

Bonaparte quitta Milan le 15 novembre 1797, franchit le Mont-Cenis et se dirigea par la Suisse sur Rastadt; car les directeurs lui avaient donné ordre d'aller au congrès réuni dans cette ville, et d'y terminer les négociations ouvertes entre la France et l'Empire Germanique. [illegible] La perspective des obstacles [illegible] pas s'élever, [illegible] 1er décembre. [illegible]

récompense nationale, au héros pacificateur, le domaine de Chambord et un grand hôtel à Paris. Le Directoire voulut se charger seul de la reconnaissance publique; mais bientôt il comprit tout son danger en voyant de quel enthousiasme universel Bonaparte devenait l'objet : le peuple, les soldats, exprimaient leur admiration par des cris de joie sur son passage, par des chansons où ils célébraient ses exploits. Le Directoire s'effraya justement de cette puissance de la gloire, à laquelle il dut se soumettre, trop faible qu'il était pour l'honorer dignement ou pour la braver. Toute sa politique se réfugia dans une fête triomphale inusitée, dont la pompe triomphale montra toute autre chose que de la grandeur. Cette exagération de la gratitude directoriale ne trompa personne, ni celui qu'elle regardait, ni la foule toujours éclairée des spectateurs. La remise du traité par Bonaparte servit de prétexte à cette fête; elle eut lieu le 20 frimaire (10 décembre) au palais du Luxembourg, en présence des ambassadeurs d'Espagne, de Naples, de Sardaigne, de Prusse, de Danemarck, de la Porte-Ottomane, des ministres des républiques Batave, Cisalpine, Helvétique, Ligurienne, Genevoise, et des envoyés de Toscane, de Wurtemberg, de Bade, de Francfort, de Hesse-Cassel. La cour du palais fut disposée pour cette solennité, à laquelle aucun édifice public ne pouvait suffire; les généraux Joubert et Andréossy y tenaient le drapeau donné par le corps législatif à l'armée d'Italie, et qu'ils ramenaient couvert d'inscriptions, où on lisait en lettres d'or les noms de 67 combats, et des

18 batailles rangées ou affaires importantes dans lesquelles nous avons vaincu pendant les campagnes 1796 et 1797. Au milieu de la cour s'élevait l'autel de la patrie, surmonté des statues de la liberté, de l'égalité et de la paix. Les drapeaux conquis en Italie se déployaient en forme de dais au-dessus des cinq directeurs. Ceux-ci, en costume antique, avec une magnificence théâtrale, s'éclipsaient malgré le luxe de leurs vêtemens, devant le général Bonaparte, vêtu de l'uniforme de Lodi et d'Arcole, qui, par sa simplicité, laissait voir entièrement le guerrier qui le portait; son cortége se bornait à quelques officiers de son état-major, couverts, ainsi que lui, de l'habit des champs de bataille. Arrivé près de l'autel, Talleyrand-Périgord, ministre des relations extérieures, en présentant Bonaparte au Directoire, lui adressa un discours empreint d'un ardent républicanisme, rempli d'admiration pour le vainqueur, et rempli d'éloges pour le gouvernement qui avait su le deviner comme le choisir. On y remarquait ce passage : « Ainsi tous les Français » ont vaincu en Bonaparte; ainsi sa gloire est la » propriété de tous; ainsi il n'est pas un républicain » qui ne puisse en revendiquer sa part. Il est bien » vrai qu'il faudra lui laisser ce coup d'œil qui » dérobait tout au hasard, et cette prévoyance qui » le rendait maître de l'avenir, et ces soudaines » inspirations qui déconcertaient, par des res» sources inespérées, les plus savantes combinai» sons de l'ennemi, et cet art de ranimer en un » instant les courages ébranlés, sans que lui per» dît rien de son sang-froid, et les traits d'une au-

» dace sublime, qui nous faisaient encore frémir
» pour ses jours, long-temps après qu'il avait
» vaincu, et cet héroïsme si nouveau, qui, plus
» d'une fois, lui a fait mettre un frein à la vic-
» toire, alors qu'elle lui promettait ses palmes
» triomphales. Tout cela, sans doute, était à lui ;
» mais cela encore était l'ouvrage de cet insatiable
» amour de la patrie et de l'humanité...... La
» France entière sera libre; peut-être lui ne le sera
» jamais. Dès ce moment, un nouvel ennemi l'ap-
» pelle; il est célèbre par sa haine profonde pour
» les Français, et par son insolente tyrannie en-
» vers tous les peuples de la terre. Que par le gé-
» nie de Bonaparte, il expie promptement l'une et
» l'autre, et qu'enfin une paix, digne de la gloire
» de la république, soit imposée à ces tyrans des
» mers; qu'elle venge la France, et qu'elle ras-
» sure le monde. »

Ce discours ne fut écouté qu'avec une vive impatience; on voulait que le héros parlât; et dès qu'il en manifesta l'intention, un silence presque religieux régna dans toute l'assemblée. Bonaparte s'avança, remit au président le traité de Campo-Formio, et prit la parole. Voici les principaux traits de sa harangue : « Le peuple Français, pour être libre, avait les rois à combattre : pour obtenir une constitution fondée sur la raison, il avait dix-huit siècles de préjugés à vaincre. La religion, la féodalité, le despotisme, ont successivement, depuis vingt siècles, gouverné l'Europe : mais de la paix que vous venez de conclure date l'ère des gouvernemens représentatifs. Vous êtes par-

» venus à organiser la grande nation dont le vaste » territoire n'est circonscrit que parce que la na» ture en a elle-même posé les limites. Je vous » remets le traité de Campo-Formio ratifié par » l'empereur ; cette paix assure la liberté, la » prospérité et la gloire de la république. Lorsque » le bonheur du peuple Français sera assis sur les » meilleures lois organiques, l'Europe entière de» viendra libre. » — Barras, qui présidait le Directoire, répondit au général. En mêlant les éloges de l'armée d'Italie à ceux du grand capitaine, « la nature, dit-il, a épuisé toutes ses ri» chesses pour le créer. Bonaparte a médité ses » conquêtes avec la pensée de Socrate; il a récon» cilié l'homme avec la guerre. » Barras invitait ensuite Bonaparte à aller planter l'étendard tricolore sur la Tour de Londres. Cette partie de son discours exprimait la haine la plus prononcée contre l'Angleterre, avec un faste de paroles et de déclamations, qui sentait le rhéteur, et convenait mal au chef d'un gouvernement. Le général Joubert et le chef de brigade Andréossy, présentés par le ministre de la guerre, reçurent à leur tour les félicitations du Directoire; mais le véritable sujet de tous les éloges, les triomphes de Bonaparte, remplissait tous les cœurs. Le chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, le modeste Jourdan, que le nom de Fleurus immortalise, mit le comble à cette espèce d'apothéose, en célébrant avec candeur la gloire des soldats d'Italie, qui semblait pouvoir faire oublier la sienne.

Le corps législatif donna aussi une fête au vain-

» dace sublime, qui nous faisaient encore frémir
» pour ses jours, long-temps après qu'il avait
» vaincu, et cet héroïsme si nouveau, qui, plus
» d'une fois, lui a fait mettre un frein à la vic-
» toire, alors qu'elle lui promettait ses palmes
» triomphales. Tout cela, sans doute, était à lui;
» mais cela encore était l'ouvrage de cet insatiable
» amour de la patrie et de l'humanité...... La
» France entière sera libre; peut-être lui ne le sera
» jamais. Dès ce moment, un nouvel ennemi l'ap-
» pelle; il est célèbre par sa haine profonde pour
» les Français, et par son insolente tyrannie en-
» vers tous les peuples de la terre. Que par le gé-
» nie de Bonaparte, il expie promptement l'une et
» l'autre, et qu'enfin une paix, digne de la gloire
» de la république, soit imposée à ces tyrans des
» mers; qu'elle venge la France, et qu'elle ras-
» sure le monde. »

Ce discours ne fut écouté qu'avec une vive impatience; on voulait que le héros parlât; et dès qu'il en manifesta l'intention, un silence presque religieux régna dans toute l'assemblée. Bonaparte s'avança, remit au président le traité de Campo-Formio, et prit la parole. Voici les principaux traits de sa harangue : « Le peuple Français, pour être
» libre, avait les rois à combattre : pour obtenir
» une constitution fondée sur la raison, il avait
» dix-huit siècles de préjugés à vaincre. La religion,
» la féodalité, le despotisme, ont successivement,
» depuis vingt siècles, gouverné l'Europe : mais
» de la paix que vous venez de conclure date l'ère
» des gouvernemens représentatifs. Vous êtes par-

» venus à organiser la grande nation dont le vaste
» territoire n'est circonscrit que parce que la na-
» ture en a elle-même posé les limites. Je vous
» remets le traité de Campo-Formio ratifié par
» l'empereur ; cette paix assure la liberté, la
» prospérité et la gloire de la république. Lorsque
» le bonheur du peuple Français sera assis sur les
» meilleures lois organiques, l'Europe entière de-
» viendra libre. » — Barras, qui présidait le Directoire, répondit au général. En mêlant les éloges de l'armée d'Italie à ceux du grand capitaine, « la nature, dit-il, a épuisé toutes ses ri-
» chesses pour le créer. Bonaparte a médité ses
» conquêtes avec la pensée de Socrate ; il a récon-
» cilié l'homme avec la guerre. » Barras invitait ensuite Bonaparte à aller planter l'étendard tricolore sur la Tour de Londres. Cette partie de son discours exprimait la haine la plus prononcée contre l'Angleterre, avec un faste de paroles et de déclamations, qui sentait le rhéteur, et convenait mal au chef d'un gouvernement. Le général Joubert et le chef de brigade Andréossy, présentés par le ministre de la guerre, reçurent à leur tour les félicitations du Directoire ; mais le véritable sujet de tous les éloges, les triomphes de Bonaparte, remplissait tous les cœurs. Le chef de l'armée de Sambre-et-Meuse, le modeste Jourdan, que le nom de Fleurus immortalise, mit le comble à cette espèce d'apothéose, en célébrant avec candeur la gloire des soldats d'Italie, qui semblait pouvoir faire oublier la sienne.

Le corps législatif donna aussi une fête au vain-

queur de l'Autriche. Mais la plus brillante fut celle du ministre des relations extérieures, Talleyrand. L'Institut choisit Bonaparte pour remplacer Carnot[1], proscrit depuis peu. Le royaliste Bonald lui offrit son livre et le républicain David son pinceau. Le peintre voulut le représenter à cheval au pont de Lodi ou d'Arcole; *Non*, répondit Bonaparte, *j'y servais avec toute l'armée! Représentez-moi de sang-froid sur un cheval fougueux.*

Le Directoire aurait voulu que Bonaparte retournât prendre au congrès de Rastadt la conduite des négociations. Cependant le général de l'armée d'Italie ne se disposait pas à laisser exiler, dans une semblable mission, sa fortune et sa popularité. Nommé au vain commandement d'une nouvelle armée, mais occupé plus que jamais des moyens de faire agréer le projet qu'il avait conçu depuis plusieurs mois d'une expédition en Egypte, Bonaparte partit avec éclat pour inspecter les troupes qui occupaient, sous le nom d'armée d'Angleterre, la Normandie, la Picardie et la Belgique. De cette manière il trompait l'inquiète observation du cabinet de Londres; il tenait en échec celle de l'Europe, et procurait du repos à la jalousie du Directoire. On doit rapporter à cette excursion en Belgique l'origine de ces grands établissemens maritimes que la France lui a dus, et qui seuls auraient suffi pour illustrer son règne. Bonaparte visita Anvers : il dit lui-même que le canal de Saint-Quentin, ouvert sous le consulat, fut un des résultats de son voyage, et qu'il remarqua également

alors la supériorité que la marée donnait au port de Boulogne sur celui de Calais pour une attaque contre l'Angleterre.

Cependant le Directoire mettait en mouvement deux armées : l'une marchait en Helvétie ; pour rendre, disait-il, l'indépendance au pays de Vaud, dont il dirigeait les mécontens, mais surtout afin de placer aussi cette vieille république sous le niveau directorial ; l'autre marchait à Rome, moins dans le dessein de punir les auteurs de la mort du général Duphot, tué le 28 décembre dans une émeute devant le palais et sous les yeux de Joseph Bonaparte, ambassadeur de France, qu'afin de détruire le pouvoir du pape, dont la conservation avait été vivement reprochée au général en chef. Dans le même temps, Bernadotte, ambassadeur de la République à Vienne, recevait un outrage qui le forçait à quitter cette ville. Le Directoire s'empressa de demander une réparation dont l'*ultimatum* fût la paix ou la guerre. C'était bien la guerre qu'il désirait ; et il n'y eut plus à douter de cette disposition quand, après avoir appelé le général Bonaparte à un conseil subitement convoqué pour délibérer sur cette affaire, il lui proposa de prendre le commandement de l'armée d'Allemagne. Bonaparte refusa : il voulait aller conquérir l'Égypte. Le Directoire y consentit enfin. Les préparatifs se firent en secret avec une activité incroyable. En même temps qu'il rassemblait des troupes, Bonaparte faisait nommer une commission savante de plus de cent personnes, afin de porter en Égypte la civilisation européenne. Une armée de trente-six mille

hommes s'embarqua à Toulon le 19 mai 1798. En passant, Bonaparte se rendit maître de l'île de Malte, qui depuis 1530 appartenait à l'ordre religieux et militaire de St-Jean-de-Jérusalem. Après avoir échappé par un rare bonheur à la recherche des Anglais, la flotte française arriva le 30 juin en vue d'Alexandrie d'Égypte. C'est alors que Bonaparte dévoila le secret de l'expédition à son armée (1). On débarque, et, malgré quelque résistance, on se rend maître des forts et de la ville d'Alexandrie. Au milieu de souffrances inouïes, on se dirige sur le Caire, capitale de l'Égypte. Les Mamelucks, milice guerrière qui dominait alors dans ce pays, sont battus près du village de Chebreïss. La merveilleuse *bataille des Pyramides* fut encore plus glorieuse pour les Français. Ceux-ci furent reçus dans les murs du Caire. Les Mamelucks, avec leur chef Mourad-Bey, s'étaient réfugiés dans la haute Égypte. Desaix fut chargé de les y poursuivre. Bientôt Bonaparte, par sa conduite pleine de prudence et d'adresse, acquit un grand ascendant sur les Musulmans. La basse et la moyenne Égypte avaient été conquises sans beaucoup de peine ; mais ce fut au milieu de ces belles espérances qu'arriva la nouvelle de la plus terrible catastrophe : la destruction de la flotte française par l'amiral Nelson, dans la rade d'Aboukir. L'armée perdit par-là un grand appui, et Bonaparte dut renoncer à l'espoir d'assurer à jamais la puissance française dans l'O-

(1) Voyez l'histoire de la *Campagne d'Égypte*, qui fait partie de la *Bibliothèque Populaire*.

rient par les résultats de l'expédition d'Égypte. Pendant que la peste et l'ophthalmie affligeaient l'armée, Bonaparte fondait au Caire un *Institut* des sciences et arts, où entrèrent les membres de l'Institut de France, les savans et artistes de la Commission étrangers à ce corps, et plus tard les officiers d'artillerie et d'état-major distingués par leurs connaissances. Il venait de célébrer l'anniversaire de l'établissement de la république française, lorsque se répandit en Égypte la nouvelle de la déclaration de guerre de la Turquie contre la France. Le fanatisme, cette arme si terrible, fut employée avec succès, et une révolte éclata au Caire. Elle dura trois jours, coûta la vie au brave général Dupuy, et fut énergiquement réprimée par Bonaparte. Celui-ci fortifia la capitale de l'Égypte, pour en faciliter la conservation.

Il fallait occuper la haute Égypte. Desaix remporta sur les Mamelucks les victoires décisives de Sedhyman et de Samhoud; et, après avoir conquis la Haute-Égypte, il s'occupa d'y organiser l'administration sur les bases d'une équité qui le fit chérir des peuples conquis.

Le pacha de Syrie, Achmet, surnommé *Djezzar* ou le *Boucher*, devait diriger une armée ottomane contre les Français : on lui avait promis de joindre l'Egypte à son gouvernement; il commença les hostilités. Bonaparte réunit les forces dont il peut disposer, et marche contre Achmet, après avoir pris toutes les mesures nécessaires pour assurer la tranquillité de l'Egypte. Malgré les privations que l'armée eut à souffrir en traversant

vingt-cinq lieues de désert, on força la place d'El-Arisch à capituler, puis les Français entrèrent sans résistance à Gaza, ancienne capitale de la Palestine. Trois jours après ils étaient devant Jaffa, l'ancienne Joppé, qui se rendit après une forte résistance, cruellement punie. Ce fut alors que la peste se manifesta avec plus d'intensité, et que Bonaparte fit dans les hôpitaux de Jaffa cette visite héroïque qui fournit depuis à Gros un magnifique tableau. — De Jaffa, le général en chef s'avança vers Saint-Jean-d'Acre, qui était le boulevard de la Syrie. Le siége de cette place fut poussé avec vigueur, et les Français y essuyèrent de grandes pertes. Il fut un instant suspendu parce qu'une nombreuse armée ennemie approchait : elle fut vaincue par Kléber et Bonaparte à la bataille du Mont-Thabor. On revint ensuite au siége de Saint-Jean-d'Acre. L'ennemi s'y défendit d'une manière admirable; il se livra sous les murs de cette place des combats dignes des héros d'Homère. Enfin, Bonaparte leva le siége. Après vingt-cinq jours de fatigues et de privations, l'armée rentra au Caire. Quelques insurrections avaient éclaté dans la Basse-Egypte; Mourad-Bey et ses Mamelucks reparurent : Murat les dispersa; une armée turque débarqua à Aboukir; Bonaparte marche contre eux et les bat complétement. Par cette victoire, l'Égypte est délivrée pour long-temps des agressions de la Porte, et l'armée française affermie dans sa conquête.

A l'époque du retour de Bonaparte à Paris, après l'inspection de l'armée d'Angleterre, on l'avait, dans

plusieurs réunions secrètes, vivement sollicité de se mettre à la tête d'une conspiration contre le Directoire. Elle était formée par tous ceux dont la révolution avait fait ou conservé la fortune, ou qui s'étaient placés à un rang élevé dans l'opinion par d'importans et glorieux services. Cette question fut jugée alors, mais elle dut être ajournée. Pendant le délai que l'affaire de Bernadotte apporta au départ de l'expédition d'Égypte, Bonaparte répondit à ceux qui le pressaient de prendre la direction du complot : « Les Français ne sont pas » encore assez malheureux ; ils ne sont que mé» contens. On me dit de monter à cheval ; si je le » faisais, personne ne voudrait me suivre : il faut » partir. » On assure que Bonaparte termina la dernière conférence sur le renversement du Directoire par ces mots : *La poire n'est pas mûre.* Il voulait dire qu'il n'était pas encore devenu assez nécessaire, assez grand pour réussir dans cette entreprise. Voilà, si l'on en croit les récits du temps, le motif qui le décida à aller attendre, en Égypte, la maturité de l'événement. — Mais après la soumission de l'Égypte, il sentit que l'Orient l'avait grandi, et lui donnait de l'ascendant sur l'Europe frappée d'un nouvel étonnement. D'ailleurs les journaux qu'il venait de recevoir lui apprenaient que la France humiliée avait éprouvé des revers sur le Rhin, et des désastres sur le théâtre où il fonda sa première gloire ; que la nation faisait éclater son mécontentement, que le nom du vainqueur d'Arcole, du pacificateur de Campo-Formio, retentissait dans tous les souvenirs et entrait dans toutes les

espérances. Il vit que la France avait enfin besoin de lui ; et cette haute pensée le détermina à revenir brusquement dans sa patrie. Il s'embarqua secrètement, et le 23 août 1799, une proclamation instruisit l'armée de la nomination de Kléber au commandement général.

L'impression que cette proclamation produisit sur les soldats fut d'abord hostile contre le chef qui les abandonnait ; mais leur colère découvrit bientôt des motifs de s'apaiser dans le choix de son successeur. On ne peut s'expliquer par quel prodige, du jour où Bonaparte mit à la voile, jusqu'à son arrivée en France, la mer se trouva libre pour le passage des quatre bâtimens qui le portaient avec sa suite. Il ne s'embarqua pourtant pas *incognito* ; une corvette anglaise observa son départ. On la remarquait avec inquiétude : « Ne craignez rien, » s'écrie Bonaparte ; nous arriverons : la fortune » ne nous a jamais abandonnés : nous arriverons en » dépit des Anglais. » La flotille entra le 1er octobre dans le port d'Ajaccio, où les vents contraires le retinrent sept jours. Bonaparte y apprit en détail l'état de la France et celui de l'Europe ; et ces nouvelles lui rendirent ce retard insupportable. Enfin, le 7, la flotille appareilla pour la France ; mais à la vue des côtes parurent dix voiles anglaises. Le contre-amiral Gantheaume proposa de virer de bord sur la Corse : « Non, lui dit » Bonaparte, cette manœuvre nous conduirait en » Angleterre ; je veux arriver en France. » Cette volonté le sauva. Le 9 octobre (17 vendémiaire an VIII), de grand matin, les frégates mouillaient

à Fréjus, après quarante et un jours de route sur une mer sillonnée de vaisseaux ennemis. En un moment, toute la rade fut couverte de canots qui se dirigeaient vers Bonaparte. Le général Pereymont, commandant la côte, aborda le premier. Avant l'arrivée des préposés à la santé, il y avait eu de nombreuses communications avec la terre. Comme il n'existait point de malades à bord, et que, depuis plus de sept mois, la peste avait cessé en Égypte, cette violation des réglemens était peut-être moins condamnable. Toutefois rien ne la justifie. Mais Bonaparte était impatient de forcer le destin à se prononcer entre le Directoire et lui.

CHAPITRE IV.

Journées des 18 et 19 brumaire.

Bonaparte fut vivement frappé de l'enthousiasme qui, à son débarquement, transporta la population de Fréjus. Désormais la multitude saluait en lui le libérateur de la France. Dès ce moment il connut toute la faveur de la fortune qui le ramenait dans sa patrie. Les chouans désolaient la Bretagne par leurs vols et leurs cruautés; la guerre civile s'était rallumée dans l'Ouest avec fureur, et se propageait à travers le département de l'Eure jusqu'aux environs de Paris; après avoir gagné Bordeaux et Toulouse, elle menaçait d'envahir le Midi. L'Italie tout entière gémissait sous le joug des Austro-Russes, ses nouveaux maîtres. Joubert, en-

voyé dans cette contrée par le parti Sieyes, pour acquérir, à la tête de l'armée et avec des exploits, l'importance et la popularité nécessaires à un grand rôle politique, était mort en combattant à Novi. Bonaparte sentit qu'il reparaissait à propos pour ressaisir l'Italie, ce berceau de sa grandeur.

Le 9 octobre, Bonaparte se mit en route pour Paris avec Berthier, son chef d'état-major : il ne fit que continuer un triomphe jusqu'à la capitale. Le Directoire seul ne prit aucun ombrage des manifestations de l'opinion publique, et se disposa à fêter aussi le vainqueur de l'Égypte. Après la mort de Joubert, Sieyes et ses amis avaient *reporté* leurs vues sur Moreau. Mais, à la nouvelle du débarquement de Bonaparte, Moreau dit aux directeurs: : « Vous n'avez plus besoin de moi : voilà » l'homme qu'il vous faut pour un *mouvement;* » adressez-vous à lui. » Ces paroles donnent la mesure des combinaisons étroites du Directoire, qui croyait ressaisir le crédit de la force en faisant opérer un *mouvement*; elles prouvent aussi que Moreau ne pénétrait pas mieux que les gouvernans les conséquences inévitables de cette apparition si imprévue de Bonaparte. Le Directoire ne savait pas ce que tout le monde sentait à Paris, ce que l'on répétait partout, qu'un parti nouveau, celui de l'armée, se présentait pour dominer tous les autres. Le vainqueur de Toulon, de vendémiaire, d'Italie et d'Égypte représentait ce parti ; et certes il n'avait pas brisé toutes les lois militaires et civiles pour venir offrir son appui au Directoire.

L'arrivée de Bonaparte fut annoncée dans tous

les spectacles de la capitale comme une prospérité publique. Il fut accueilli comme par une conspiration générale, et entouré tout à coup d'amitiés ou d'intérêts qu'il ne pouvait prévoir. Le 17 octobre, il se rendit au Luxembourg (siége du Directoire), où il exposa, en séance particulière, la situation de l'Égypte; il déclara aux directeurs qu'instruit des malheurs de la France, il n'était revenu que pour la défendre. Il jura sur son épée que son départ n'avait point d'autre cause, et lui pas d'autre intention. Les cinq directeurs, divisés, non en trois factions mais en trois intrigues, prirent chacun pour eux ce serment militaire. Toutefois, voulant éviter de leur donner aucun soupçon et de se prononcer plutôt pour l'un que pour l'autre, Bonaparte mena une vie très-retirée. Il se montrait peu en public, n'allait au théâtre qu'en loge grillée, ne fréquentait ostensiblement que les savans, et ne consentit à dîner chez les directeurs qu'en famille. Il ne put cependant refuser le banquet que lui offrirent les deux Conseils dans le temple de la Victoire (l'église Saint-Sulpice); mais il ne fit que paraître à cette espèce de fête. Paris regardait avec une sorte de respect cette solitude de Bonaparte après de glorieux travaux; on y attachait l'espérance de quelque haute combinaison qui vînt au secours de la nation. Le public ne se trompe guère sur les grands événemens qui doivent éclore, et il se trompait d'autant moins cette fois, dans son attente, que lui-même conspirait ouvertement contre le Directoire. Bonaparte n'eût pas apporté d'Égypte la volonté de changer le gouvernement de la France et

d'en prendre les rênes, qu'il y aurait été forcé par l'opinion. La situation positive des affaires lui fut révélée par de bons observateurs, par Cambacérès, Rœderer, Réal, Regnault-de-Saint-Jean-d'Angély, Boulay de la Meurthe, Daunou, Chénier, Maret, Sémonville, Murat, Bruix, Talleyrand et Fouché de Nantes. De toutes parts on pressait le général Bonaparte de se mettre, non à la tête d'un mouvement, mais d'une révolution.

Voici l'état des partis qu'il fallait combattre ou soutenir dans l'intérieur. Jourdan, Augereau et Bernadotte figuraient au premier rang de la faction démocratique, connue sous le nom du *Manège*. Cette faction, qui se ralliait aux directeurs Moulins et Gohier, lequel présidait alors, se composait des révolutionnaires républicains. Elle fit des confidences à Bonaparte; il les accepta, et tenait ostensiblement pour Gohier et Moulins. Sieyes dirigeait les politiques, les modérés qui siégeaient dans le conseil des Anciens. Il proposait à Bonaparte d'exécuter un coup d'État, médité dès-longtemps, et lui soumettait une constitution qu'il avait silencieusement élaborée. Roger-Ducòs, l'ombre de Sieyes, se trouvait toujours compris de droit dans toutes les opinions de son collègue. Quant à Barras, placé à la tête des spéculateurs, des hommes de plaisir, c'était un ambitieux de sérail; seul de son espèce au Directoire, il flottait entre les deux partis, et aurait voulu s'en débarrasser: voilà le motif de l'accueil qu'il avait fait à Bonaparte, qui l'appelait le chef des *Pourris*. Un quatrième parti se formait des conseillers de Bonaparte,

qui ne se souciaient ni de la démagogie de Gohier, ni de la métaphysique de Sieyes, ni de la corruption de Barras. Au nombre de ces hommes se rangeait Fouché, alors ministre de la police du Directoire. Il avait rompu avec les républicains, dont il était sorti, et à l'arrivée de Bonaparte, il se hâta de commencer, à l'égard du Directoire, le rôle qu'il n'a cessé de jouer depuis sous les divers gouvernemens de la France. Ses services parurent d'autant plus précieux, qu'il pouvait être plus nuisible aux projets du général. Il fallut donc recevoir les ouvertures de Fouché comme une nécessité. Mais il était en pleine trahison, et par cela seul sa position devenait très-dangereuse pour lui-même; en conséquence, il dut se contenter d'être écouté : la confiance n'alla pas plus loin. Bonaparte accueille encore les avis et les instances d'un autre ministre, que sa disgrâce récente, due à l'influence du *Manége*, poussait à prendre une couleur plus franche, et à obtenir plus de crédit que Fouché; cet ex-ministre était le citoyen Talleyrand-Périgord; il ne devait plus aucune fidélité au Directoire, et il était dégoûté de la république et de ses gouvernans. Une division extrême régnait parmi ceux-ci : ils travaillaient séparément et avec une ardeur infatigable auprès de Bonaparte à la destruction de leur propre puissance.

Résolu à dissoudre le Directoire, Bonaparte voulait que cette opération ne fût pas une révolution, mais un changement; car s'il aimait la guerre, il avait en horreur le moindre mouvement populaire. Pour arriver à son but, il existait une route

constitutionnelle, indiquée par Sieyes et par l'article III de la Constitution, qui donnait aux Anciens le pouvoir de transférer les deux conseils hors de la capitale. Grâce à cette mesure légale, le Directoire se trouvait isolé. Bonaparte jugea que le moment de s'entendre avec Sieyes était venu, en raison de l'immense influence que ce directeur exerçait dans le conseil des Anciens. Bonaparte le connaissait depuis long-temps, et penchait à se rapprocher de lui : cependant ses amis l'engageaient à voir Barras; il dîna avec ce directeur, qui laissa voir trop facilement l'intention de le jouer. Bonaparte le quitta assez irrité, et visita Sieyes, avec lequel il s'accorda bientôt. On convint que celui-ci *disposerait* le conseil des Anciens à prendre la résolution qu'autorisait la Constitution, et que Bonaparte se chargerait d'appuyer au besoin, par les troupes, la décision de ce conseil. Les deux conspirateurs arrêtèrent que l'entreprise serait exécutée du 15 au 20 brumaire, c'est à-dire du 6 au 11 novembre 1799.

La garnison de Paris, dont une partie avait servi en Italie, et dont l'autre avait marché sous les ordres de Bonaparte au 13 vendémiaire, ainsi que les quarante-huit adjudans et les chefs de la garde nationale nommés par lui après cette journée, en sa qualité de général en chef de l'armée de l'intérieur; enfin une bonne partie de l'état-major de la place, avaient voulu être présentés au vainqueur de l'Égypte dès son arrivée à Paris; trois régimens de dragons surtout désiraient avec ardeur qu'il les passât en revue. Le général les remettait

de jour en jour dans la crainte d'affecter la popularité militaire, et d'éveiller les soupçons du ministre de la guerre, Dubois de Crancé, son ennemi personnel et la créature du *Manége*; mais le 15, dans une dernière conférence entre Bonaparte et Sieyes, l'exécution de la révolution méditée ayant été définitivement fixée au 18 brumaire (9 novembre), les officiers de la garnison furent convoqués à sept heures du matin, pour le 18, au domicile du général. Quant aux troupes, les généraux Murat, Lannes, Leclerc, beau-frère de Bonaparte, et les colonels, tels que Sébastiani, qui commandait le 3e de dragons, se chargèrent de disposer les officiers à marcher sous le nouveau drapeau. Chaque régiment connut, dans la nuit du 17 au 18, son ordre de mouvement; les chefs seuls étaient dans la confidence de l'objet de ce mouvement. Bonaparte avait fait appeler Sébastiani son ami et son compatriote, et après lui avoir confié les projets du lendemain, il lui dit de s'assurer de son régiment et de le diviser en deux parties, dont six cents hommes à pied prendraient position à six heures du matin, dans la rue Royale, sur la place Louis XV, sans pouvoir communiquer avec qui que ce fût. Sébastiani devait ensuite se rendre chez Bonaparte avec quatre cents chevaux, occuper les avenues de sa maison jusqu'à la rue du Mont-Blanc, et donner pour consigne à ses vedettes de laisser entrer tous les militaires qui se présenteraiant, mais de ne permettre à personne de sortir. Ces ordres furent exécutés. Le ministre de la guerre, Dubois de Crancé, n'avait pu ignorer le mouvement mili-

taire qui s'opérait depuis quelques jours dans les casernes et parmi les officiers, en faveur de Bonaparte; il eut des preuves certaines du complot formé d'enlever la garnison de Paris, et de l'employer à une révolution contre le gouvernement. Il alla au Luxembourg, le 17, en donna avis à Gohier, président du directoire, et lui proposa de faire arrêter Bonaparte, le lendemain, au milieu de l'exécution de son projet. Mais les directeurs, qui se reposaient sur les rapports de Fouché et sur les sentimens que Bonaparte leur avait constamment témoignés depuis son retour, Gohier surtout, que Bonaparte ménageait le plus parce qu'il craignait davantage son influence républicaine, se récrièrent contre le dessein du ministre, et restèrent dans l'ignorance complète de ce qui se passait sur la rive droite de la Seine. Cependant Dubois de Crancé, ne voulant pas être pris au dépourvu, dans le cas où le Directoire se réveillerait, avait consigné toutes les troupes dans les casernes. Le colonel Sébastiani reçut le 18, à cinq heures du matin, l'ordre de se rendre au ministère, comme il montait à cheval avec ses dragons. Sébastiani mit l'ordre dans sa poche et arriva avec ses quatre cents chevaux à l'hôtel Bonaparte. Le général l'envoya inviter ses officiers à déjeûner. En chemin, Sébastiani rencontra, dans la longue et étroite avenue qui conduit à la maison de Bonaparte, le général Lefebvre en voiture; ce général était commandant de Paris; il demanda avec sévérité au colonel en vertu de quel ordre il était là à la tête de son régiment. « Le général Bonaparte vous le dira, » ré-

pondit Sébastiani. Lefebvre ordonna à son cocher de sortir et de le ramener chez lui. Alors Sébastiani fit connaître sa consigne et engagea Lefebvre à entrer chez Bonaparte pour s'entendre avec lui. Lefebvre, voyant l'impossibilité de faire tourner sa voiture dans l'avenue et de se soustraire à la consigne donnée, se décida à suivre le conseil de Sébastiani. En arrivant chez Bonaparte, il l'interrogea sur le mouvement de troupes qui avait lieu par ses ordres, et lui fit de violens reproches. Quand il eut fini Bonaparte lui dit froidement : « Général Lefebvre, vous êtes une des colonnes de » la république ; je veux la sauver aujourd'hui » avec vous, et la délivrer des avocats qui perdent » notre belle France. Voilà pourquoi je vous ai en- » gagé à venir chez moi ce matin. — Les avocats, » répondit Lefebvre : oui, vous avez raison, il faut » les chasser. Vous pouvez compter sur moi. » Ainsi se termina cette aventure qui aurait pu avoir des suites sérieuses. On sent combien il importait à Bonaparte d'avoir pour lui et avec lui le commandant de Paris. Bientôt après se présentèrent en foule tous les généraux et officiers qui, depuis quelques jours, s'étaient déclarés les partisans de l'adversaire du Directoire. Dans ce nombre, on remarquait Moreau, qui se livra tout entier à Bonaparte. Celui-ci craignait Bernadotte, le chef le plus dangereux du parti du *Manège*, et depuis quelque temps plus que suspect au Directoire, qui, deux mois auparavant, lui avait retiré le portefeuille de la guerre. Le matin, sur l'invitation de Bonaparte, Bernadotte s'était rendu chez lui ; une conversa-

tion très-vive eut lieu entre eux ; Bernadotte refusa de coopérer au changement politique dont il recevait la confidence. Il sortit de cet entretien après avoir promis de rester neutre. Cet engagement ne l'obligeait probablement que pour la journée, comme on le verra. Bonaparte voulut aussi s'assurer du président du Directoire, et l'engagea à dîner pour le jour même de l'événement. A l'insu du Directoire une convocation extraordinaire avait été faite dès cinq heures aux membres du conseil des Anciens qui trempaient dans la conjuration. Déjà Bonaparte se trouvait entouré de la presque totalité des militaires de Paris, lorsque le député Cornet vint lui apporter le décret qui mettait l'armée à sa disposition, et ordonnait la translation des deux conseils à Saint-Cloud. Sans ce décret, Bonaparte ne pouvait exécuter ses projets. Il ne légitimait pas, mais il autorisait ce qui allait se faire militairement.

Fouché, qu'on n'avait point admis à diriger les fils de la trame, s'en dédommageait en faisant espionner les deux partis ; il sut le premier que Gohier avait rejeté les avis de Dubois de Crancé, et se targua de cette révélation auprès de Bonaparte ; il sut le premier aussi que le décret des Anciens était rendu, et se hâta d'en informer le général avant l'arrivée de leur président. Alors, saisissant l'occasion de faire éclater son zèle pour en recueillir les fruits, il avoua au général qu'il avait ordonné de fermer les barrières de Paris, et d'arrêter le départ des courriers et des diligences. Bonaparte se contenta de lui répondre : « Vous

» voyez, par l'affluence des citoyens et des braves
» qui m'entourent, que je n'agis qu'avec la nation
» et pour la nation. Je saurai faire respecter le dé-
» cret du conseil et assurer la tranquillité publi-
» que. » Fouché sortit de chez le général pour publier une proclamation qu'il tenait toute prête en faveur de la nouvelle révolution, et se rendit ensuite au Luxembourg, afin d'avertir le Directoire de la résolution du conseil des Anciens. Le président Gohier le reçut comme il le méritait. Quel besoin Fouché, engagé comme il l'était, avait-il de se présenter aux directeurs, quand il n'avait pas cessé, depuis le retour de Bonaparte, d'employer sa police à les trahir? Voici la raison de cette conduite. L'affaire n'était pas encore terminée; il osa dire au président que les rapports ne lui avaient pas manqué; mais ces rapports étaient évidemment faux, puisque ce ministre infidèle travaillait contre le Directoire. Il ajouta : *N'est-ce pas du sein même du Directoire que le coup est parti. Sieyes et Ducos sont à la commission des Anciens.* — *La majorité est ici*, lui répondit froidement Gohier, *et si le Directoire a des ordres à donner, il en chargera des hommes plus dignes de sa confiance.*

Cependant le président Cornet venait de donner lecture au général Bonaparte, en présence de tous les militaires qui remplissaient son hôtel, du décret suivant : « Le conseil des Anciens, vu les arti-
» cles 102, 103 et 104 de la constitution, décrète
» ce qui suit : 1° le corps-législatif est transféré
» dans la commune de Saint-Cloud. Les deux con-

» seils y siégeront dans les deux aîles du palais ; » 2° ils y seront rendus demain, 19 brumaire, à » midi. *Toute continuation de fonctions de dé-* » *libération est interdite ailleurs ;* 3° le général » Bonaparte est chargé de l'exécution du présent » décret : il prendra toutes les mesures nécessaires » pour la sûreté de la représentation nationale. Le » général commandant la 17e division, la garde du » corps législatif, les gardes nationales sédentaires, » les troupes de ligne qui se trouvent dans la com- » mune de Paris et dans l'arrondissement consti- » tutionnel, et dans toute l'étendue de la 17e *divi-* » *sion*, sont mis immédiatement sous ses ordres, » et tenus de le reconnaître en cette *qualité.* » Tous les citoyens lui prêteront main-forte à la » première réquisition ; 4° le général Bonaparte » est appelé dans le sein du conseil pour y rece- » voir une expédition du présent décret, et prêter » serment : il se concertera avec les commissions » des inspecteurs des deux conseils ; 5° le présent » décret sera de suite transmis par un message au » conseil des Cinq-Cents et au Directoire exécutif ; » il sera imprimé, affiché, promulgué et envoyé » dans toutes les communes de la république par » des courriers extraordinaires. » Tel fut le premier manifeste de la révolution convenue entre Bonaparte et Sieyes, et dont le conseil des Anciens se rendait l'organe et l'instrument.

Après cette lecture, Bonaparte ordonna aux quarante-huit adjudans de faire battre la générale, et de proclamer le décret dans tous les quartiers de Paris ; ensuite il monta à cheval, suivi des généraux,

des officiers et des dragons de Sébastiani, entra par le Pont-Tournant aux Tuileries, où il vit venir au-devant de lui la garde du conseil des Anciens, qui l'attendait en bataille sur la terrasse de l'eau; ce fut avec ce cortége qu'il arriva au palais, au milieu des acclamations des soldats et de la population. Introduit dans la salle des séances avec son état-major : « Citoyens, dit-il, la république périssait; vous » l'avez su et votre décret vient de la sauver. Mal-» heur à ceux qui voudraient le trouble et le désor-» dre! Je les arrêterai, aidé des généraux Berthier, » Lefèvre, et de tous mes compagnons d'armes. Qu'on » ne cherche pas dans le passé des exemples qui » pourraient retarder votre marche. Rien dans l'his-» toire ne ressemble à la fin du XVIII[e] siècle : rien, » dans la fin du XVIII[e] siècle, ne ressemble au moment » actuel. Votre sagesse a rendu ce décret; nos bras » sauront l'exécuter. Nous voulons une république » fondée sur la vraie liberté, sur la liberté civile, » sur la représentation nationale; nous l'aurons. Je » le jure. Je le jure en mon nom et en celui de mes » compagnons d'armes. » — Bonaparte reçut les félicitations et les encouragemens des membres présens du conseil des Anciens. — Le président Cornet avait habilement composé une majorité pendant la nuit précédente.

Cette manière d'octroyer la liberté fut bientôt légalisée par les forces militaires que le conseil venait de mettre à la disposition du dictateur. Il alla passer dans le Carrousel la revue des troupes, et les harangua par cette proclamation envoyée ensuite aux armées : « Soldats! le décret extraordinaire du

» conseil des Anciens est conforme aux articles 102 et » 103 de l'acte constitutionnel. Il m'a remis le com- » mandement de la ville et de l'armée. Je l'ai accepté » pour seconder les mesures qu'il va prendre et qui » sont toutes en faveur du peuple. La république » est mal gouvernée depuis deux ans. Vous avez » espéré que mon retour mettrait un terme à tant » de maux; vous l'avez célébré avec une union qui » m'impose des obligations que je remplis. Vous » remplirez les vôtres, et vous seconderez votre gé- » néral avec l'énergie, la fermeté et la confiance » que j'ai toujours vues en vous. La liberté, la » victoire et la paix replaceront la république fran- » çaise au rang qu'elle occupait en Europe, et que » l'ineptie ou la trahison a pu seule lui faire perdre. » *Vive la république!* » Les troupes répondirent avec des cris unanimes de *vive Bonaparte! Vive la république!* Alors Augereau se présenta à Bonaparte et lui dit : « Comment, général, vous avez » voulu faire quelque chose pour la patrie, et vous » n'avez pas appelé Augereau? » Un mot de Bonaparte dut prouver à ce général qu'on ne craignait ni ne désirait rien de lui : il était un des chefs les plus ardens de la société du *Manége*.

Dix mille hommes stationnèrent aux Tuileries sous les ordres du général Lefebvre. Le commandement du Luxembourg passa à Moreau, qui s'était offert à Bonaparte comme aide-de-camp. Bonaparte accepta ses services, et saisit peut-être l'occasion de le compromettre. Lannes eut le commandement de la garde du Corps-Législatif; celui de l'artillerie et de l'École-Militaire fut donné à

Marmont; celui des Invalides au général Berruyer; celui de Paris au général Morand; celui de Versailles au général Macdonald; celui de Saint-Cloud au général Murat, chargé d'occuper militairement cette commune. Le général Serrurier tenait la réserve du hameau du Point-du-Jour. Le général Andréossy fut nommé chef d'état-major; il avait sous lui les adjudans-généraux Caffarelli et Donat. Le général Lefebvre conserva la dix-septième division militaire.

Le Directoire n'apprit ces événemens qu'entre dix et onze heures du matin, tandis que tout Paris en était instruit depuis plus de deux heures. Il se vit tout à coup sans pouvoir, sans gardes, sans relations avec les conseils, avec le général en chef et avec l'armée. Cependant Barras, Gohier et Moulins, croyant toujours représenter la république, firent appeler le général Lefebvre : il leur répondit par le décret qui le mettait, lui et la force armée, à la disposition du général Bonaparte. Les directeurs protestèrent d'abord avec violence contre le décret du conseil des Anciens; mais Barras, endoctriné par Bruix et Talleyrand, comprit bien que le règne du Directoire était fini, et ôta la majorité à ses collègues en donnant secrètement sa démission. Aussitôt qu'il reconnut la résolution des Anciens, il envoya aux Tuileries son secrétaire Bottot à Bonaparte. Bottot trouva le général dans la salle des inspecteurs du Conseil, et au moment où il se mettait en devoir de remplir la mission dont il était chargé, Bonaparte lui dit : « Annoncez à votre Barras que je ne veux plus

» conseil des Anciens est conforme aux articles 102 et
» 103 de l'acte constitutionnel. Il m'a remis le com-
» mandement de la ville et de l'armée. Je l'ai accepté
» pour seconder les mesures qu'il va prendre et qui
» sont toutes en faveur du peuple. La république
» est mal gouvernée depuis deux ans. Vous avez
» espéré que mon retour mettrait un terme à tant
» de maux; vous l'avez célébré avec une union qu
» m'impose des obligations que je remplis. Vou:
» remplirez les vôtres, et vous seconderez votre ge
» néral avec l'énergie, la fermeté et la confian
» que j'ai toujours vues en vous. La liberté,
» victoire et la paix replaceront la république fr
» çaise au rang qu'elle occupait en Europe, et
» l'ineptie ou la trahison a pu seule lui faire per
» *Vive la république!* » Les troupes répondi
avec des cris unanimes de *vive Bonaparte!*
la république! Alors Augereau se présenta à T
parte et lui dit : « Comment, général, vous
» voulu faire quelque chose pour la patrie, e
» n'avez pas appelé Augereau? » Un mot de
parte dut prouver à ce général qu'on ne craig
ne désirait rien de lui : il était un des chefs l
ardens de la société du *Manége!*

Dix mille hommes stationnèrent aux T
sous les ordres du général Lefebvre. Le c
dement du Luxembourg passa à Moreau,
tait offert à Bonaparte comme aide-de-ca
naparte accepta ses services, et saisit
occasion de le compromettre. Lannes eu
ndement de la garde du Corps-Législa
l'artillerie et de l'École-Militaire fut

, *puisque je*
e ? Alors Go-
conduire aux
eurs des deux
hésion. Gohier
cation très-vive
squement l'entre-
e est en péril, *il*
le même moment,
nt de Moulins, re-
ne. *S'il bouge*, dit
rai tuer. Les deux
e devenir, et n'étant
te de la démission de
xembourg, on ne sait
t investis par Moreau,
il était chargé avec un
attendre d'un républi-
rence. Il pouvait rester
s généraux; mais il vou-
ors l'opinion se déclara
signés et tenus en charte
ohier et Moulins trouvè-
le quitter l'ex-palais direc-
était ce que l'on désirait.
eut de telles alarmes de sa
un passe-port pour Gros-
Il obtint l'un et l'autre, et
nier. Ainsi finit le Directoire.
ndemain offraient bien plus

tint à Paris des conciliabu-

» entendre parler de lui. » Puis élevant la voix, il prononça ainsi l'arrêt des directeurs, comme s'ils eussent été présens : « Qu'avez-vous fait » de cette France que je vous ai laissée si floris- » sante? Je vous ai laissé la paix, j'ai retrouvé la » guerre. Je vous ai laissé des victoires, et j'ai » retrouvé des revers. Je vous ai laissé les mil- » lions de l'Italie, et j'ai retrouvé partout des lois » spoliatrices et la misère. Qu'avez-vous fait de » cent mille Français que je connaissais, tous mes » compagnons de gloire? Ils sont morts! Cet état » de choses ne peut durer : avant trois ans il nous » mènerait au despotisme. Mais nous voulons la » république, la république assise sur les bases de » l'égalité, de la morale, de la liberté civile et » de la tolérance politique. Avec une bonne ad- » ministration, tous les individus oublieront les » factions dont on les fit membres pour leur per- » mettre d'être Français. Il est temps enfin que l'on » rende aux défenseurs de la patrie la confiance à » laquelle ils ont tant de droits. A entendre quel- » ques factieux, bientôt nous serions tous des en- » nemis de la république, nous qui l'avons affer- » mie par nos travaux et notre courage! Nous ne » voulons pas de gens plus patriotes que les braves » qui ont été mutilés au service de la patrie. » Cette dernière phrase annonçait suffisamment sous quel drapeau la liberté devait marcher.

Dubois de Crancé proposa encore aux directeurs Gohier et Moulins d'arrêter Bonaparte sur le chemin même de Saint-Cloud; mais le président Gohier lui répondit : *Comment voulez-vous qu'il*

fasse une révolution à Saint-Cloud, puisque je tiens ici les sceaux de la république? Alors Gohier et son collègue Moulins se firent conduire aux Tuileries, à la salle des inspecteurs des deux conseils; là ils refusèrent leur adhésion. Gohier entama courageusement une explication très-vive avec Bonaparte, qui termina brusquement l'entretien par ces mots : *La république est en péril, il faut la sauver, je le veux.* Dans le même moment, on annonça que Santerre, parent de Moulins, remuait le faubourg Saint-Antoine. *S'il bouge*, dit Bonaparte à Moulins, *je le ferai tuer.* Les deux directeurs, ne sachant plus que devenir, et n'étant plus rien dans l'état, par suite de la démission de Barras, retournèrent au Luxembourg, on ne sait pourquoi. Ils y furent bientôt investis par Moreau, qui exécuta les ordres dont il était chargé avec un zèle qu'on n'aurait pas dû attendre d'un républicain aussi sincère en apparence. Il pouvait rester témoin comme tant d'autres généraux; mais il voulut être acteur, et dès lors l'opinion se déclara contre lui. Quoique consignés et tenus en charte privée par ce général, Gohier et Moulins trouvèrent aisément le moyen de quitter l'ex-palais directorial dans la soirée : c'était ce que l'on désirait. Quant à Barras, il conçut de telles alarmes de sa position, qu'il demanda un passe-port pour Gros-Bois avec une escorte. Il obtint l'un et l'autre, et partit comme un prisonnier. Ainsi finit le Directoire. Les événemens du lendemain offraient bien plus d'importance.

Dans la nuit, il se tint à Paris des conciliabu-

les; une partie même des membres des Anciens, qui avaient voté le décret du matin, s'effrayèrent de ses conséquences probables, par les effets qu'il avait déjà produits. Ils commencèrent un peu tard à s'apercevoir qu'ils venaient de créer un dictateur : on essaya même chez le député corse Salicetti, autour duquel s'étaient rassemblés de dangereux ennemis, d'organiser un plan de résistance, et d'opposer au général Bonaparte le général Bernadotte, à qui le commandement de la garde du Conseil des Cinq-Cents serait donné le lendemain, en représailles de la conduite du conseil des Anciens, qui avait confié le commandement de sa garde à Bonaparte : Bernadotte accepta un si dangereux emploi. Il ne savait pas que Bonaparte avait déjà placé dans ce poste important un homme dévoué à sa cause. Bernadotte attendait chez lui, le 19, l'avis de sa nomination par le Conseil des Cinq-Cents. Il avait revêtu son uniforme; ses aides-de-camp se trouvaient auprès de lui; ses chevaux étaient sellés et dans sa cour. Après quelques heures d'impatience, Chiappe, autre député Corse, arriva, et lui dit que, tout étant fini, il n'avait rien de mieux à faire que de se rendre auprès du vainqueur. En effet, tout servit la fortune de Bonaparte; car Salicetti avait été tellement effrayé du projet des mécontens, qu'il s'était hâté d'aller le dénoncer lui-même; Bonaparte, par une réponse sévère, avait reçu, comme il convenait, cette lâche confidence.

Dans la même nuit aussi, les fauteurs de la nouvelle révolution s'étaient concertés pour maîtriser le lendemain les deux Conseils.

Parmi les Anciens figuraient Regnier, Cornudet, Fargues et Lemercier; dans les Cinq-Cents paraissaient Lucien Bonaparte, alors président, Boulay de la Meurthe, Émile Gaudin, Chazal et Cabanis. Cette journée pouvait être plus qu'orageuse; et si Bonaparte ne triomphait pas d'une manière quelconque des adversaires qui le menaçaient, son parti et sa personne se trouvaient tout à coup entre la fatalité d'une guerre civile et la responsabilité d'un complot contre l'état. Sieyes, trop certain de la violence de l'opposition qui devait particulièrement s'élever dans le conseil des Cinq-Cents, avait proposé à Bonaparte une quarantaine d'arrestations dont il donna la liste. Mais Bonaparte répliqua qu'il n'y aurait point de lutte. *Nous verrons demain à Saint-Cloud*, lui dit le politique Sieyes. Fouché en savait assez par sa police pour n'être point rassuré. Les débats lui parurent devoir être d'autant plus acharnés, que la majorité des Cinq-Cents était persuadée que Bonaparte voulait substituer le gouvernement militaire à la constitution. Dans les Conseils, le gouvernement directorial avait des adversaires très-nombreux; mais ils ne tendaient qu'à un changement partiel dans les directeurs. Paris était dans l'attente d'un grand événement; dès la matinée du 19, la route de Saint-Cloud fut inondée d'une foule de curieux. Le passage des membres des deux conseils, des militaires, de Bonaparte et des troupes qu'il venait de haranguer au Champ-de-Mars, couvrit bientôt les avenues de cette commune. Murat les occupait déjà depuis la veille. On vit passer aussi l'ex-directeur Sieyes, dont la pr

sence était nécessaire à Saint-Cloud pour maintenir les dispositions de la majorité des Anciens. Une prudence particulière l'engagea à se faire mettre en surveillance par Bonaparte, dès son arrivée sur le nouveau champ de bataille que sa politique avait fait choisir. En cas de défaite, il lui restait l'attitude d'un otage de sa propre conspiration; une voiture à quatre chevaux devait le soustraire aux premiers coups de la vengeance des vainqueurs. Le conseil des Anciens ne songeait pas sans crainte à sa résolution de la veille. Les principes, il faut le dire, étaient du côté de l'opposition; sa majorité se serait ralliée sans aucun doute au décret qui venait de mettre la fortune publique entre les mains de Bonaparte, s'il n'eût été question que de dissoudre le Directoire. La journée s'annonçait sous les auspices de la peur; mais il y avait ici d'autres desseins qu'on ne voulait pas appuyer.

Les deux Conseils se réunirent; les Cinq-Cents dans l'Orangerie, les Anciens dans la galerie du Palais; ceux-là sous la présidence de Lucien, ceux-ci sous celle de Cornet. Aux Cinq-Cents, Emile Gaudin ouvrit la séance par un discours très-habile : il demanda la formation d'une commission chargée de présenter sans délai un rapport sur la situation de la république, et qu'aucune décision ne fût prise avant de l'avoir entendu. Boulay de la Meurthe, qui devait faire partie de la commission, avait préparé ce rapport pendant la nuit. A peine Gaudin eût-il cessé de parler, que la salle retentit des cris de *vive la constitution ! à bas le Directeur !* Delbrel, appuyé par Grandmaison, pro-

posa *de jurer la constitution ou la mort*. L'assemblée se leva d'enthousiasme aux cris de *vive la république!* et le serment fut prêté individuellement; mais ce serment ne ressembla point à celui du Jeu de Paume; toutefois aucun des partisans de Bonaparte n'osa se soustraire à la puissante impulsion du moment.

Aux Anciens, la séance offrit moins d'agitation, soit en raison de l'âge des membres de l'assemblée, soit à cause de l'influence bien connue de Bonaparte et de Siéyes, qui partageaient ce Conseil. Cependant, malgré la fausse déclaration faite par Lagarde, secrétaire du Directoire, que tous les directeurs avaient donné leur démission, il y eut majorité pour le remplacement des démissionnaires dans les formes voulues par la constitution. A cet instant, Bonaparte, averti du péril, jugea que le moment de paraître était arrivé. Suivi de ses aides-de-camp, il se montra tout à coup dans le conseil des Anciens. La veille, quand il alla recevoir, dans la séance de ce conseil, le décret qui le plaçait à la tête des forces de la république, il avait évité de prêter, en sa nouvelle qualité, le serment prescrit.

Aussitôt qu'il fut entré, il improvisa un discours sur les dangers actuels et sur ses propres intentions. « On parle d'un César, dit-il, d'un nouveau
» Cromwell; on répand que je veux établir un
» gouvernement militaire..... Si j'avais voulu
» usurper l'autorité suprême, je n'aurais pas eu
» besoin de recevoir cette autorité du sénat. Plus
» d'une fois, et dans des circonstances extrême-
» ment favorables, j'ai été appelé par le vœu de la

» [illegible].., par le vœu de mes camarades, par le » vœu de ces soldats qu'on a tant maltraités depuis » qu'ils ne sont plus sous mes ordres..... Le con- » seil des Anciens est investi d'un grand pouvoir; » mais il est encore animé d'une plus grande sa- » gesse : ne consultez qu'elle, prévenez les déchi- » remens; évitons de perdre ces deux choses pour » lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la » *liberté et l'égalité.* » — *Et la constitution?* s'écria le député Linglet. — « La constitution, » reprit Bonaparte avec violence, « la constitution, » osez-vous l'invoquer? Vous l'avez violée aû » 18 fructidor, au 22 floréal, au 30 prairial; » vous avez en son nom violé tous les droits du » peuple..... Nous fonderons malgré vous la li- » berté et la république : aussitôt que les dangers » qui m'ont fait conférer des pouvoirs extraordi- » naires seront passés, j'abdiquerai ces pouvoirs. » — Et quels sont donc ces dangers? lui cria-t-on. Que Bonaparte s'explique! « — S'il faut s'expli- » quer tout-à-fait, répondit-il, s'il faut nommer » les hommes, je les nommerai : je dirai que les » directeurs Barras et Moulins m'ont proposé eux- » mêmes de renverser le gouvernement. Je n'ai » compté que sur le conseil des Anciens, je n'ai » point compté sur le conseil des Cinq-Cents, où se » trouvent des hommes qui voudraient nous rendre » la convention, les échafauds, les comités révo- » lutionnaires..... Je vais m'y rendre, et si quel- » que orateur, payé par l'étranger, parlait de me » mettre hors de la loi, j'en appelle à vous, mes » braves compagnons d'armes! à vous, braves

» soldats que j'ai menés tant de fois à la victoire !
» à vous, braves défenseurs de la république, avec
» lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir
» la liberté et l'égalité. Je m'en remettrai, mes
» vrais amis, à votre courage et à ma fortune. »
Après cette harangue, dont l'impression ne pouvait être douteuse sur les militaires, le cri de *vive Bonaparte !* retentit dans toute la salle. Le triomphe de la nouvelle révolution était assuré au conseil des Anciens : Bonaparte en sortit pour aller essayer la conquête difficile du conseil des Cinq-Cents.

La plus grande effervescence régnait toujours dans ce conseil, d'ailleurs si éloigné d'être instruit des projets de Bonaparte, qu'on venait d'y décréter un message au Directoire qui n'existait plus. La démission du directeur Barras fut adressée aux Cinq-Cents, par les Anciens, au moment où un membre faisait la motion de leur demander les motifs de la translation à Saint-Cloud ; et comme l'on discutait la légalité de la démisssion, Bonaparte entra dans le conseil avec un peloton de grenadiers. A la vue de Bonaparte et de ses soldats, des imprécations remplirent la salle. « *Ici des sabres ! s'écrièrent les députés, ici des hommes armés ! A bas le dictateur! A bas le tyran! Hors la loi le nouveau Cromwell! — C'est donc pour cela que tu as vaincu !* s'écrie Destrem. Bigonnet s'avance et dit à Bonapa[illegible] *Que faites-vous, téméraire ! Retirez-vou*[illegible]*s violez le sanctuaire des lois.* » Cependant [illegible]aparte parvient à la tribune malgré la plus ardente opposition : il veut parler, mais sa voix est étouffée par les cris mill-

» nation, par le vœu de mes camarades, par le » vœu de ces soldats qu'on a tant maltraités depuis » qu'ils ne sont plus sous mes ordres..... Le con- » seil des Anciens est investi d'un grand pouvoir; » mais il est encore animé d'une plus grande sa- » gesse : ne consultez qu'elle, prévenez les déchi- » remens; évitons de perdre ces deux choses pour » lesquelles nous avons fait tant de sacrifices, la » *liberté et l'égalité.* » — *Et la constitution?* s'écria le député Linglet. — « La constitution, » reprit Bonaparte avec violence, « la constitution, » osez-vous l'invoquer? Vous l'avez violée au » 18 fructidor, au 22 floréal, au 30 prairial; » vous avez en son nom violé tous les droits du » peuple..... Nous fonderons malgré vous la li- » berté et la république : aussitôt que les dangers » qui m'ont fait conférer des pouvoirs extraordi- » naires seront passés, j'abdiquerai ces pouvoirs. » — Et quels sont donc ces dangers? lui cria-t-on. Que Bonaparte s'explique! « — S'il faut s'expli- » quer tout-à-fait, répondit-il, s'il faut nommer » les hommes, je les nommerai : je dirai que les » directeurs Barras et Moulins m'ont proposé eux- » mêmes de renverser le gouvernement. Je n'ai » compté que sur le conseil des Anciens, je n'ai » point compté sur le conseil des Cinq-Cents, où se » trouvent des hommes qui voudraient nous rendre » la convention, les échafauds, les comités révo- » lutionnaires..... Je vais m'y rendre, et si quel- » que orateur, payé par l'étranger, parlait de me » mettre hors de la loi, j'en appelle à vous, mes » braves compagnons d'armes! à vous, braves

» soldats que j'ai menés tant de fois à la victoire !
» à vous, braves défenseurs de la république, avec
» lesquels j'ai partagé tant de périls pour affermir
» la liberté et l'égalité. Je m'en remettrai, mes
» vrais amis, à votre courage et à ma fortune. »
Après cette harangue, dont l'impression ne pouvait être douteuse sur les militaires, le cri de *vive Bonaparte !* retentit dans toute la salle. Le triomphe de la nouvelle révolution était assuré au conseil des Anciens : Bonaparte en sortit pour aller essayer la conquête difficile du conseil des Cinq-Cents.

La plus grande effervescence régnait toujours dans ce conseil, d'ailleurs si éloigné d'être instruit des projets de Bonaparte, qu'on venait d'y décréter un message au Directoire qui n'existait plus. La démission du directeur Barras fut adressée aux Cinq-Cents, par les Anciens, au moment où un membre faisait la motion de leur demander les motifs de la translation à Saint-Cloud ; et comme l'on discutait la légalité de la démisssion, Bonaparte entra dans le conseil avec un peloton de grenadiers. A la vue de Bonaparte et de ses soldats, des imprécations remplirent la salle. « *Ici des sabres !* s'écrièrent les députés, *ici des hommes armés ! A bas le dictateur! A bas le tyran! Hors la loi le nouveau Cromwell! — C'est donc pour cela que tu as vaincu!* s'écrie Destrem. Bigonnet s'avance et dit à Bonapa[illegible] *Que faites-vous, téméraire ! Retirez-vou*[illegible]*s violez le sanctuaire des lois.* » Cependant [illegible]aparte parvient à la tribune malgré la plus ardente opposition : il veut parler, mais sa voix est étouffée par les cris mill-

fois répétés : *Vive la constitution! Vive la république! Hors la loi le dictateur!* Plusieurs députés, transportés de fureur, vont à lui ; parmi eux, on distingue son compatriote Aréna, qui lui dit : « *Tu feras donc la guerre à ta patrie!* » — Bonaparte crut alors qu'on en voulait à sa vie, et ne put proférer une parole. Aussitôt les grenadiers s'avancent précipitamment jusqu'à la tribune en s'écriant : *Sauvons notre général!* et ils l'entraînent hors de la salle. On a parlé depuis de poignards, de soldats blessés ; mais l'opinion a fait justice de cette accusation infâme.

Au milieu de cette scène tumultueuse, Lucien, qui préside, s'efforce en vain de défendre son frère en citant ses nombreux services : il demande qu'il soit rappelé et entendu ; mais il n'obtient d'autre réponse que le vœu de la proscription. Tous les députés se lèvent et s'écrient à la fois : *Hors la loi! Aux voix la mise hors la loi contre le général Bonaparte!* — Lucien même est sommé d'obéir à l'assemblée, et de mettre aux voix la mise hors la loi contre son frère. Indigné, il refuse, abdique la présidence et quitte son fauteuil. Comme il descendait de la tribune, un piquet de grenadiers, envoyé par Bonaparte, paraît et l'enlève. Cependant le général était monté à cheval. Il avait harangué les soldats, et il attendait Lucien pour dissoudre la législature. Celui-ci arrive, monte à cheval à côté de Bonaparte, requiert le concours de la force pour rompre l'assemblée, et s'adresse ainsi aux troupes : « Vous ne reconnaîtrez pour législateurs » de la France, que ceux qui vont se rendre auprès

» de moi; quant à ceux qui resteront dans l'Oran-
» gerie, que la force les expulse! Ces brigands ne
» sont plus les représentans du peuple; ce sont les
» représentans du poignard.» Lucien calomniait le conseil. Il avait protégé les jours de son frère, il avait rempli un devoir de la nature, il ne pouvait aller plus loin sans crime.

Cependant, d'après l'ordre de Bonaparte, Murat envahit la salle des Cinq-Cents, à la tête des grenadiers, et la fait évacuer de force; les députés se sauvent en désordre par les fenêtres de l'Orangerie; laissant partout, dans leur fuite précipitée, des parties de leur costume. Jamais violation des lois d'un pays ne fut plus manifeste. Mais il s'agissait de la proscription pour Bonaparte et ses partisans; malheureusement la cause que la représentation nationale avait le droit de soutenir, était gâtée par la déconsidération du Directoire, auquel personne ne s'intéressait. Toutefois il résulta de la nécessité de vaincre, où le dictateur, légalement nommé par les Anciens, se vit placé, un événement bien plus grave que toutes les prévisions, la défaite matérielle du parti républicain, dans le sanctuaire de la législature, transformé en champ de bataille, et l'établissement public et forcé de la dictature militaire. Mais du moins, jusqu'au dernier moment, les représentans du peuple ne cédèrent qu'à la contrainte, et ils ne donnèrent [illegible] à la France le honteux exemple d'abjurer [illegible]andat devant les baïonnettes. Cependant, c[illegible]e leur retour à Paris pouvait exciter quelque fermentation, le secrétaire-général de la police et le commissaire du gouverneur

public, au milieu du peuple alors le plus ardent de l'Europe, et par l'homme le plus impétueux peut-être dont l'histoire fasse mention.

CHAPITRE. V.

Commission consulaire exécutive. — Constitution de l'an VIII.

Dans leur seconde séance, les consuls s'occupèrent de la formation du ministère : Bonaparte devait le composer de ses amis, de ceux qui avaient le mieux coopéré à ses projets : malheureusement il conserva la police générale à Fouché. Entraîné par la crainte, Sieyes penchait encore pour les proscriptions. Il demanda la déportation sans jugement de quarante-cinq citoyens. Quoique aussi impolitique qu'injuste, le décret fut rendu ; le consul Bonaparte, mieux inspiré, en arrêta l'exécution. Ensuite deux décrets révolutionnaires pour la forme, mais dictés par la raison, révoquèrent les odieuses lois des otages et de l'emprunt forcé. Ces deux décrets attachèrent l'opinion au général consul, car on ne voyait que lui ; pour la France, il était le premier ou plutôt le seul. Jamais plus belle magistrature n'honora un grand citoyen. Le peuple français se lança avec impétuosité dans la carrière de l'espérance et devint, sans le savoir, le principal mobile de la puissance secrète qui fermentait sous les insignes de la liberté. Tout conait à séduire, à consoler, à exalter les esprits.

Le costume antique des directeurs et des députés fut remplacé par l'habit national. Des noms chers aux soldats reparurent à la tête des armées. Moreau eut l'armée du Rhin et du Danube; Masséna celle d'Italie. Un négociateur partit pour traiter à Londres de l'échange de nos prisonniers, si longtemps et si lâchement abandonnés par le Directoire, dans les prisons de l'Angleterre. Des hommes de la révolution, tels qué Rœderer, demandèrent courageusement dans leurs écrits la clôture de la liste des émigrés, et contribuèrent ainsi à la nomination d'une commission chargée du travail des radiations. Une amnistie générale fut prononcée. Le nouveau système des finances jeta les fondemens de ce crédit que les plus fortes commotions sociales ne devaient plus ébranler. L'école Polytechnique reçut une organisation plus large. Enfin Bonaparte mit sous sa direction immédiate une commission composée des plus habiles jurisconsultes, chargés d'édifier le monument de nos lois civiles.

Cependant les deux commissions législatives tirées des deux Conseils se réunissent au Luxembourg pour conférer en présence des consuls sur un plan de constitution. Sieyes n'avait pris part à la conspiration avec Bonaparte que dans l'espoir d'établir une forme de gouvernement qui était son propre ouvrage. Il développa successivement ses théories à ses collègues; ses bases obtinrent l'assentiment général. Les voici : un Tribunat de cent membres qui discutait les lois; un Corps-Législatif qui les rejetait ou les admettait par vote individuel et sans discussion; enfin un Sénat à vie, avec

le droit et le devoir de conserver la Constitution et les lois. Le gouvernement avait l'initiative des lois et choisissait son conseil d'État, à qui les réglemens de l'administration publique étaient confiés. Restait à décider la composition du gouvernement : jusque-là Bonaparte n'avait fait presque aucune objection. Enfin Sieyes proposa un Grand Électeur à vie, nommé par le Sénat, et nommant lui-même deux consuls, celui de la paix et celui de la guerre. Le Grand-Électeur devait habiter Versailles, avec six millions de revenu, et une garde de trois mille hommes. Il était révocable par le Sénat, qui avait la faculté de l'*absorber*, sans en donner les motifs. Il ne fut douteux pour personne que Sieyes s'était réservé la place de Grand-Électeur, qu'il se croyait sûr d'emporter à l'aide de son crédit dans le conseil des Anciens, d'où le Sénat devait sortir presque en entier. Alors il eût déféré à Bonaparte le consulat de la guerre, à Roger-Ducos celui de la paix; plus tard, il eût fait *absorber* par le Sénat les deux consuls au premier mécontentement, et il aurait régné. Bonaparte vit d'un coup d'œil le but de Sieyes, et d'un trait de plume il biffa le *Grand-Électeur*. La délibération, reprise avec chaleur, renversa le plan de Sieyes. On mit alors en avant le projet d'un premier consul, chef suprême de l'état, élisant à tous les emplois, et de deux consuls avec voix consultative seulement. Ce thème, émané du conseil secret du général, rencontra la plus vive opposition de la part d'hommes très-influens parmi les politiques qui avaient marqué dans les assem-

blées : c'étaient Daunou, Chénier, Chazal et Courtois. Ils offrirent à Bonaparte de le nommer généralissime, investi du pouvoir de traiter avec les étrangers, et de celui de faire la guerre et la paix. *Je suis consul*, répondit Bonaparte, *je veux rester à Paris*. Chénier insista vigoureusement en faveur de l'absorption dans le Sénat. *Cela ne sera pas*, s'écria Bonaparte. Cette réponse mit fin à la discussion; et la proposition présentée par les amis de Bonaparte fut adoptée, avec cette modification, que le premier consul serait nommé pour dix ans et rééligible.

De cette manière, le sénat n'étant pas la première institution, Bonaparte se fit lui-même premier consul. Sieyes, qui comprit alors que, réduit au second rang, il n'était plus rien, refusa d'être consul en seconde ligne : Roger-Ducos le suivait naturellement; d'ailleurs on avait déjà pourvu à leur remplacement par Cambacérès, ministre de la justice, et par Lebrun, ancien secrétaire intime du chancelier Maupeou. Sieyes fut le premier *absorbé* par le sénat. Il reçut la présidence de ce corps, et concourut avec Cambacérès et Lebrun à son organisation. Le premier consul acheva la ruine politique et la fortune prématurée de Sieyes en lui faisant décerner, à titre de récompense nationale, la terre de Crosne, du prix d'un million.

Les erreurs de la convention, les guerres civiles du Directoire, sa mauvaise administration, prouvée par l'affreuse pénurie de l'état au 18 brumaire; son mauvais gouvernement, attesté par la situation de la république, situation presque désespérée ,

malgré les victoires de Brune et de Masséna, avaient ramené violemment et malgré elle la France à désirer le pouvoir d'un seul; mais elle restait en même temps toute républicaine. Elle avait, dans sa conscience, adopté le système d'un état démocratique sous un président perpétuel, et elle n'accueillit Bonaparte avec tant d'ivresse que parce qu'elle crut voir en lui son grand magistrat, le défenseur naturel des institutions patriotiques.

La constitution de l'an VIII ferme le XVIII[e] siècle, et Bonaparte va régner. L'œuvre de notre nouvelle organisation sociale est complétée par un conseil d'état, sous la présidence du premier consul, qui, par une brusque innovation, place son nom à la tête du gouvernement. Le conseil, d'autant plus dévoué à Bonaparte que lui seul peut le révoquer, forme une exception dans l'ordre politique, et prépare un autre temps. On cherche vainement dans la charte consulaire les titres primitifs de la liberté française, les droits de l'homme, les assemblées primaires, l'indépendance de la tribune et celle de la presse. Cette charte fut acceptée comme on l'avait proposée. Bonaparte octroya ce pacte social au nom de la république une et indivisible, pendant qu'il était encore soumis aux suffrages de la nation; mais le premier consul eut le bonheur d'avoir affaire à un peuple aussi pressé de jouir que son chef.—Investi de l'initiative des lois et de leur exécution, de la direction de toute l'administration intérieure, du droit de faire la paix et la guerre, en un mot, de toutes les attributions du pouvoir suprême, le premier consul hérite dans un jour de la monarchie et

de là république ; l'une et l'autre servent de base à son gouvernement. Il dispose des choses comme des hommes : le palais du Luxembourg est donné au sénat ; le Palais-Royal au Tribunat ; le palais Bourbon au Corps-Législatif. Le palais des rois devient le palais des consuls. La translation du Luxembourg, où ils avaient d'abord siégé, aux Tuileries, forma une brillante cérémonie dans laquelle se déploya tout le luxe de la royauté militaire. En peu de jours, on passa rapidement de la familiarité des sociétés républicaines du Directoire à l'étiquette des réunions du palais des Tuileries. Il y eut des cercles ; on alla à la cour chez le premier consul. Le noble titre de citoyen disparut de la conversation et le négligé fut banni du costume. Chacun faisait son apprentissage, le maître et les courtisans. Jamais on ne vit de métamorphose plus complète.—En s'installant dans la demeure des monarques, Bonaparte remit la monarchie sur la scène, et peut-être alors son secret ne parut-il si bien gardé, que parce qu'il était celui de tout le monde. Aussi, à l'aspect de cette pompe et de ces mœurs renouvelées, la séduction gagna tous les esprits qui penchaient pour la royauté. Les uns s'appuyaient sur le changement de dynastie en Angleterre ; les autres, encore républicains, rappelaient les élections de la Pologne ; d'autres enfin, les partisans de la maison de Bourbon, moins nombreux que les premiers, et plus que les seconds, virent un Monck (1) en Bonaparte, et

(1) Monck facilita le retour de Charles II en Angleterre. Voyez notre *Histoire d'Angleterre*.

prirent avec ardeur leurs souvenirs pour des espérances, leurs désirs pour des réalités. Un chef vendéen, M. Dandigné, et M. Hyde de Neuville, présentés la nuit au premier consul, lui avaient proposé de l'assister de tout le parti vendéen et royaliste, s'il voulait rétablir la monarchie; mais Bonaparte leur avait répondu : « J'oublie le passé, et » j'ouvre un vaste champ à l'avenir. Quiconque » marchera droit devant lui sera protégé sans dis» tinction; quiconque s'écartera à droite ou à gau» che sera frappé de la foudre. Laissez tous les » Vendéens qui veulent se ranger sous le gouverne» ment national et se placer sous ma protection, sui» vre la grande route qui leur est tracée; car un gou» vernement protégé par des étrangers ne sera ja» mais accepté par la nation française. »

La république, reconnue de l'Europe continentale, était en paix avec plusieurs puissances; mais de toutes les légitimations que le gouvernement pouvait recevoir de l'étranger, il n'y en avait pas de plus importante que celle qui serait venue de la Grande-Bretagne. Le premier Consul se décida à aborder la question avec franchise, et s'adressa personnellement et directement au roi d'Angleterre. Le 26 janvier 1800 (5 nivôse en VIII) il écrivit à ce prince une lettre pleine de dignité et de noblesse. Le ministre Pitt trancha la négociation en déclarant *que l'Angleterre ne pourrait signer la paix que quand la France serait rentrée dans ses anciennes limites.* On ne pouvait faire un plus grand outrage à la nation française que de repousser ainsi publiquement dans le parlement d'Angleterre la loyale démarche de Bonaparte. En

vain Fox et Shéridan, chefs de l'opposition, soutinrent de tout leur talent et de toute leur énergie la cause de la paix et de l'humanité. Lord Grenville adressa à Talleyrand une lettre évasive, ou plutôt une véritable déclaration de guerre. Bonaparte fut donc contraint de donner à la lutte britannique une nouvelle activité. La France, que l'Angleterre voulait mettre hors de la loi de l'Europe, se leva d'indignation pour combattre la coalition soldée par le cabinet de Londres.

D'autre part, les exilés de tous les partis, les prêtres eux-mêmes, rentraient, ainsi que les émigrés. La banque de France, monument d'une haute conception financière, fut établie, et la fortune publique et particulière eut sa garantie. La guerre de la Vendée s'était rallumée dans les derniers temps du Directoire; elle se termina en un mois, par la mort de quelques chefs, par la soumission volontaire de MM. d'Autichamp, de Châtillon, et du fameux Georges Cadoudal, ainsi que par la conquête que fit le premier consul des deux personnages influens du pays, l'abbé Bernier, curé de St-Lô d'Angers, et M. de Bourmont, qui cédèrent aux promesses de Fouché. Une amnistie générale confirma les heureux effets de la conduite à la fois ferme, active et prudente des généraux Hédouville et Brune, chargés d'exécuter le plan de pacification conçu par Bonaparte.—L'ordre judiciaire et l'ordre administratif avaient repris l'influence qu'ils devaient exercer sur la prospérité du pays. Une loi avait réorganisé les tribunaux; ceux de district étaient remplacés par ceux

d'arrondissement. Chaque département eut son tribunal criminel ; le territoire de la république fut partagé en vingt-neuf cours d'appel, la réforme épura aussi le tribunal suprême, la cour de cassation. La magistrature redevint une carrière, et la justice un asile ; on établit une nouvelle division de la France administrative, en même temps qu'on substitua les préfectures aux directoires de départemens et aux districts des arrondissemens, dont chaque chef-lieu devint le siége d'une sous-préfecture : des conseils de département et de municipalité défendirent la cause des administrés ; des conseils de préfecture se trouvèrent chargés du contentieux de l'administration.

Au milieu de ces créations intérieures, une négociation importante occupait le chef de l'état. Les relations des républiques française et américaine, si naturelles et si utiles aux deux nations, avaient été dédaignées par le Directoire, qui avait eu le tort de fermer les ports de France aux bâtimens neutres. Le premier Consul rouvrit les ports, et entama des négociations avec le congrès américain, qui s'empressa de les accueillir. Les plénipotentiaires des États-Unis arrivèrent à Paris pour traiter. Le deuil public, ordonné par Bonaparte pour l'anniversaire de la mort du fondateur de la liberté américaine, consacra cette négociation. Un autre honneur fut encore décerné à Washington par le premier Consul : une heureuse combinaison réunit au temple de Mars (l'église des Invalides) la cérémonie funèbre de Washington et la présentation des derniers drapeaux conquis en Egypte.

CHAPITRE VI.

Bataille de Marengo. — Machine infernale. — Traité de Lunéville.

L'Autriche s'était laissé entraîner par l'or et les intrigues de l'Angleterre. L'Autriche, la Bavière, la Suède, le Danemarck, la Porte et la Russie faisaient également partie de la coalition. Mais le premier consul sut se faire un ami du czar Paul Ier, et obtint de la Prusse, du Danemarck et de la Suède que ces puissances garderaient une stricte neutralité. La France accepta donc la lutte que lui offraient de nouveau l'Angleterre et l'Autriche (1). L'armée d'Italie était retombée dans la même pénurie où Bonaparte l'avait trouvée en 1796, et nous ne possédions plus rien dans la Péninsule. Pour en faire le théâtre d'une autre guerre, il fallait également attaquer sur le Rhin; et toutes les forces de la République n'excédaient pas cent cinquante mille hommes. Mais le premier consul triomphe de tous les obstacles, et la nation le seconde de tous ses sacrifices. Dijon est le point central de la réunion de l'armée dite *de réserve*, tandis que sur le Var l'autrichien Mélas, à la tête d'environ quatre-vingt mille hommes, menace les vingt-cinq mille soldats intrépides et nus que commande Masséna. La campagne projetée par le consul a pour but de conquérir les deux bassins du Danube et du

(1) Voyez en général, pour plus de détails que nous n'en donnons ici sur les campagnes du consulat et de l'empire, les histoires de ces différentes campagnes qui appartiennent à la *Bibliothèque Populaire*.

Pô; avant tout, par la position qu'il prend, il sépare les armées autrichiennes d'Allemagne et d'Italie. Sur le Rhin, Moreau est à la tête de cent mille hommes; Augereau commande en Hollande; Masséna de Gênes au Var; Berthier à Dijon, dont la position regarde la Suisse, occupée par Lecourbe: Carnot est au ministère de la guerre. Pendant qu'en Allemagne Moreau remporte les victoires d'Engen, de Stokach, de Moeskirch, de Biberach et de Memmingen, l'armée de Dijon se met en marche sur Genève, où Bonaparte en prend le commandement. Rival audacieux d'Annibal et de César, il décida le passage de l'armée et le transport de sa formidable artillerie par la crête des montagnes, à plus de douze cents toises au-dessus du niveau de la mer. A force de prodiges, le Saint-Gothard, le Simplon, le Mont-Cénis sont traversés par ses généraux, tandis que lui-même commande à trente-cinq mille hommes le merveilleux passage du mont Saint-Bernard. L'armée autrichienne, entretenue dans une inconcevable illusion, ignorait les mouvemens des Français, et Mélas continuait le siége de Gênes, où Masséna se signalait par une admirable défense. Cependant le premier consul tournait Mélas: Ast, le fort de Bard, Yvrée sont emportés, et les plaines du Piémont sont couvertes de soixante mille hommes de l'armée française. Milan avait à peine appris que Bonaparte envahissait le Piémont, lorsque ce général entra en libérateur dans la capitale de la Lombardie. Son premier soin est de proclamer et d'organiser de nouveau la république cisalpine, aux acclamations de l'Italie. Bergame, Créma, Crémone

sont prises, et l'autrichien Laudon est repoussé jusqu'à Brescia. Mélas dissémine ses troupes pour résister à cette armée française, dont jusqu'alors il avait ignoré l'existence; mais il vient de forcer Gênes à capituler. Bientôt, renfermé entre le pied des Apennins et la rive droite du Pô, il n'a plus que la ressource des combats. Bonaparte gagne sur le général Ott la bataille de Montebello, dont le général Lannes doit faire à jamais l'illustration. Mélas est complétement battu à la fameuse journée de Marengo, qui vit commencer la gloire de notre immortelle vieille garde, mais qui enleva le jeune Desaix à l'espoir de la France et à l'amour des soldats (1). Par un rapport de fatalité bien étrange, au même moment Kléber, son ami, périssait au Caire sous le poignard d'un assassin. — L'ennemi, poursuivi par Bonaparte victorieux, demande à traiter, et bientôt les généraux Berthier et Mélas ont conclu la convention d'Alexandrie, qui remet en notre pouvoir tout ce que nous avions perdu en Italie depuis quinze mois, à l'exception de Mantoue; mais ce n'était qu'une convention militaire. Le général Bonaparte dépêche à Vienne, du champ de bataille de Marengo, le général Saint-Julien, qui était du nombre des prisonniers, et le charge de porter à sa cour des paroles de paix.

Après avoir achevé l'organisation de la république Cisalpine et du Piémont, Bonaparte donna le commandement de l'armée d'Italie à Masséna, et celui de la ville de Gênes à Suchet, puis il revint

(1) Voyez notre *Campagne d'Italie* en 1800.

triomphant à Paris. — La maison d'Autriche n'était pas plus heureuse sur le Danube que sur le Pô. Moreau répondait à la victoire de Marengo par celle d'Hochstedt, et achevait d'ouvrir le cœur de l'Allemagne aux enseignes françaises par le combat de Neubourg, où nos armées perdirent La Tour d'Auvergne, que, deux mois auparavant, Bonaparte avait proclamé *le premier grenadier de France.*

Un instant on crut que la bataille de Marengo était perdue : à cette nouvelle, les républicains et les royalistes s'agitèrent également : les premiers voulaient remplacer par Carnot, Bonaparte qu'ils croyaient anéanti. Mais la certitude de la victoire détruisit soudainement les projets des deux partis, qui cependant continuèrent à conspirer. Au milieu de ces intrigues, le premier consul reçut les deux lettres suivantes du comte de Provence (Louis XVIII), par l'entremise du troisième consul, Lebrun, à qui l'abbé de Montesquiou les avait remises :

« Au général Bonaparte.

» Quelle que soit leur conduite apparente, des
» hommes tels que vous, monsieur, n'inspirent
» jamais d'inquiétudes. Vous avez accepté une
» place éminente, et je vous en sais gré. Mieux
» que personne vous avez ce qu'il faut de force et
» de puissance pour faire le bonheur d'une grande
» nation. Sauvez la France de ses propres fureurs
et vous aurez rempli le vœu de mon cœur.

» Rendez-lui son roi, et les générations futures
» béniront votre mémoire. Vous serez trop né-
» cessaire à l'état, pour que je songe à acquitter
» par des places importantes la dette de mon agent
» et la mienne. » Louis. »

« Depuis long-temps, général, vous devez sa-
» voir que mon estime vous est acquise. Si vous
» doutiez que je fusse susceptible de reconnais-
» sance, marquez votre place, fixez le sort de vos
» amis. Quant à mes principes, je suis Français:
» clément par caractère, je le serais encore par
» raison.

» Non, le vainqueur de Lodi, de Castiglione
» et d'Arcole, le conquérant de l'Italie, ne peut
» pas préférer à la gloire une vaine célébrité. Ce-
» pendant vous perdez un temps précieux. Nous
» pouvons assurer la gloire de la France; je dis
» *nous*, parce que j'aurais besoin de Bonaparte
» pour cela, et qu'il ne le pourrait pas sans moi.

» Général, l'Europe vous observe, la gloire
» attend, et je suis impatient de rendre la paix à
» mon pays. » Louis. »

Il paraît que Bonaparte n'avait pas répondu à la première lettre, qui semble plus ancienne; il répondit à la seconde en ces termes, le 7 septembre 1800:

« Paris, le 20 fructidor an VIII.

» J'ai reçu, monsieur, votre lettre. Je vous re-
» mercie des choses honnêtes que vous m'y dites.
» Vous ne devez plus souhaiter votre retour en

triomphant à
tait pas plu
Pô. More
par celle
cœur de l'
le combat
La Tour
Bonapar
de France
Un
était p
les ro
voula
croya
détru
tis, c
milie
les d
(Lo
consi
avait

» (
» hor
» jam
» plac
» que
» de p
» natio
» et v

France : il vous faudrait marcher sur cent mil[le] Sacrifiez votre intérêt au repos et à [la] gloire de la France ; l'histoire vous en tiendr[a] compte. Je ne suis pas insensible au malheur d[e] votre famille. Je contribuerai avec plaisir à l'a[doucissement] et à la tranquillité de votre retraite.

» BONAPARTE. »

Plusieurs conspirations républicaines furent for[mées] contre la vie du premier consul. La plu[s] remarquable est celle à laquelle prirent part le sculpteur Ceracchi et Diana, tous deux nés Romains, le peintre Topino Lebrun, Demerville, parent et secrétaire de Barrère au comité de salut public, et Aréna, frère du député qui, au 19 brumaire, à Saint-Cloud, s'était si noblement oppos[é] au général Bonaparte. Ils voulaient poignarder le premier consul à l'Opéra, le 10 octobre. En même temps Chevalier, ouvrier d'artillerie, et un nommé Veyser, faisaient l'essai d'une *machine infernale*, mais le résultat les épouvanta tellement qu'ils renoncèrent à cette horrible trame. Cette exécrable invention d'une machine infernale devait trouver des imitateurs deux mois après, dans une autre faction, qui, supérieure en lumières et en position sociale, le fut également en perversité.

Cependant le comte de Saint-Julien, dépêché de Marengo à Vienne pour proposer un traité de paix, était revenu avec une lettre de créance de son souverain et muni de pleins pouvoirs. Mais il déclara que l'Autriche ne pouvait pour ce traité se séparer

de-Bretagne. Cette difficulté compli- à coup la question. Toutefois, menacé inqueur de Marengo, le comte de Saint- ,e décida à signer les préliminaires basés traité de Campo-Formio. Le général Duroc . aussitôt pour Vienne avec ce plénipoten- :, afin de les faire ratifier. Mais, dans l'in- alle, lord Mento, ambassadeur d'Angleterre à enne, avait annoncé l'intention de sa cour de endre part à la négociation. Cet incident jeta le abinet de Vienne dans un système tout contraire. Les généraux Kray et Mélas furent disgraciés, pour avoir signé des conventions avec Moreau et Bonaparte, et Saint-Julien fut enfermé dans une forteresse pour avoir obéi aux instructions de sa cour, en signant les préliminaires avec la France. En conséquence, le premier consul ordonna à Moreau et à Brune de rompre l'armistice, l'un en Allemagne, l'autre en Italie. Des négociations pour un armistice maritime avec la Grande-Bretagne avaient échoué, et les Anglais s'étaient rendus maîtres de l'île de Malte; mais le 30 septembre, Joseph Bonaparte avait signé, à Mortefontaine, un excellent traité avec les États-Unis. Bonaparte déclara que désormais il ne traiterait que séparément avec l'Autriche et l'Angleterre. Cette déclaration arrive à Lunéville, où Joseph Bonaparte s'était rendu pour traiter avec le comte de Cobentzel, plénipotentiaire autrichien. On reprend les armes; de part et d'autres des forces imposantes sont sur pied. Augereau à Aschaffenbourg et à Bourg-Eberach, Moreau à Hohenlinden, qui fut la grande bataille de

» France : il vous faudrait marcher sur cent mille » cadavres. Sacrifiez votre intérêt au repos et au » bonheur de la France; l'histoire vous en tiendra » compte. Je ne suis pas insensible au malheur de » votre famille. Je contribuerai avec plaisir à l'a- » doucir, et à la tranquillité de votre retraite.

» Bonaparte. »

Plusieurs conspirations républicaines furent formées contre la vie du premier consul. La plus connue est celle à laquelle prirent part le sculpteur Ceracchi et Diana, tous deux nés Romains, le peintre Topino Lebrun, Demerville, parent et ancien secrétaire de Barrère au comité de salut public, et Aréna, frère du député qui, au 19 brumaire, à Saint-Cloud, s'était si noblement opposé au général Bonaparte. Ils voulaient poignarder le premier consul à l'Opéra, le 10 octobre. En même temps, Chevalier, ouvrier d'artillerie, et un nommé Veyser, faisaient l'essai d'une machine infernale, mais le résultat les épouvanta tellement, qu'ils renoncèrent à cette horrible trame. Cette exécrable invention d'une machine infernale devait trouver des imitateurs deux mois après, dans une autre faction, qui, supérieure en lumières et en position sociale, le fut également en perversité.

Cependant le comte de Saint-Julien, dépêché de Marengo à Vienne pour proposer un traité de paix, était revenu avec une lettre de créance de son souverain et muni de pleins pouvoirs. Mais il déclara que l'Autriche ne pouvait pour ce traité se séparer

de la Grande-Bretagne. Cette difficulté compliquait tout à coup la question. Toutefois, menacé par le vainqueur de Marengo, le comte de Saint-Julien se décida à signer les préliminaires basés sur le traité de Campo-Formio. Le général Duroc partit aussitôt pour Vienne avec ce plénipotentiaire, afin de les faire ratifier. Mais, dans l'intervalle, lord Mento, ambassadeur d'Angleterre à Vienne, avait annoncé l'intention de sa cour de prendre part à la négociation. Cet incident jeta le cabinet de Vienne dans un système tout contraire. Les généraux Kray et Mélas furent disgraciés, pour avoir signé des conventions avec Moreau et Bonaparte, et Saint-Julien fut enfermé dans une forteresse pour avoir obéi aux instructions de sa cour, en signant les préliminaires avec la France. En conséquence, le premier consul ordonna à Moreau et à Brune de rompre l'armistice, l'un en Allemagne, l'autre en Italie. Des négociations pour un armistice maritime avec la Grande-Bretagne avaient échoué, et les Anglais s'étaient rendus maîtres de l'île de Malte; mais le 30 septembre, Joseph Bonaparte avait signé, à Mortefontaine, un excellent traité avec les États-Unis. Bonaparte déclara que désormais il ne traiterait que séparément avec l'Autriche et l'Angleterre. Cette déclaration arrive à Lunéville, où Joseph Bonaparte s'était rendu pour traiter avec le comte de Cobentzel, plénipotentiaire autrichien. On reprend les armes; de part et d'autres des forces imposantes sont sur pied. Augereau à Aschaffenbourg et à Bourg-Eberach, Moreau à Hohenlinden, qui fut la grande bataille de

la campagne, Duhesme à Bamberg, anéantissent la plus grande partie des ressources de l'Autriche. L'Inn est franchi, malgré cent mille Autrichiens qui se trouvent de l'autre côté du fleuve, sous les ordres de l'archiduc Jean. Moreau a reçu du premier consul l'ordre d'aller dicter la paix à Vienne : il continue sa victoire. Decaen et Lecourbe entrent dans Saltzbourg; dès lors les Français sont maîtres de la route des états héréditaires d'Autriche, que n'a pu défendre une armée nationale de cent mille soldats, commandée par un prince impérial, dans de formidables positions. A Schwanstadt, les Autrichiens sont encore une fois battus. Enfin, après une campagne de vingt jours, Lintz, la porte de Vienne, tombe en notre pouvoir. Les talens incontestables de l'archiduc Charles, nommé généralissime, ne purent rétablir les affaires de l'empereur. Il demanda à négocier. Moreau accorda un armistice de quarante-huit heures, et déclara que, passé ce terme si rapproché où l'empereur devait s'engager à traiter sans l'Angleterre et à évacuer le Tyrol, il continuerait sa marche victorieuse vers la capitale. Le 23 décembre fut signée la convention de Steyer, par laquelle le Tyrol était évacué et placé sous la discipline française; l'aile droite de l'armée d'Allemagne pouvait opérer sa réunion avec l'armée d'Italie, à laquelle cet armistice n'était point applicable. L'armée française avait à sa disposition toutes les ressources de la Haute-Autriche, de la Bavière et de la Souabe, et en trois marches, elle arrivait sous les murs de Vienne. En vingt-cinq jours, Moreau a conquis quatre-

vingt-dix lieues, coupées et défendues par les lignes formidables de l'Inn, de la Salza, de la Traün et de l'Ens, et le grand objet politique de la France, l'exclusion de l'Angleterre pour l'œuvre de la paix, a été rempli.

A Paris, de nouveaux assassins s'étaient armés contre le premier consul. Le 24 décembre (3 nivose) avait été choisi par des hommes de la bande de Georges Cadoudal pour atteindre, par l'explosion d'une machine infernale, Bonaparte sur la route de l'Opéra, où il devait aller ce jour-là. Ces monstres avaient, dit-on, délibéré si la machine ne serait pas placée sous la salle de l'Opéra. Vers sept heures du soir, une charrette chargée d'un baril de poudre et de balles fut traînée et portée dans une des rues alors les plus populeuses de Paris, dans la rue Saint-Nicaise. Bonaparte reçut quelques avis, il les méprisa, et ne dut la vie qu'à son cocher, qui, s'étant enivré, partit à toute bride, et trompa de deux secondes seulement l'espérance des conspirateurs. Ils avaient froidement calculé le moment de l'explosion sur le train ordinaire de la voiture du premier consul; le nombre des victimes n'était pas entré dans leurs combinaisons. Cinquante-six personnes furent blessées et vingt-deux tuées. Bonaparte parut à l'Opéra sans laisser voir d'émotion, et lorsque le public connut le danger auquel il venait d'échapper, l'enthousiasme n'eut plus de bornes. Mais le consul, qui avait montré la plus grande sécurité au moment du péril et pendant toute la représentation de l'Opéra, regarda ensuite l'événement avec des

yeux sévères. Fouché, ministre de la police, voulut se justifier à ses yeux de l'ignorance où il était de ce forfait, qui ne pouvait être que le résultat d'une conspiration, et non d'un crime isolé. Il se souvint à propos de son ancien métier de proscripteur : en conséquence, pour satisfaire à la passion du moment, qui faisait rejeter sur les républicains toutes les entreprises contre Bonaparte, et afin de ne pas donner lieu au moindre soupçon de fidélité envers ses anciens amis, il dressa une liste de cent trente patriotes, que les consuls firent déporter par un sénatus-consulte, rédigé nuitamment. Fouché, qui devait renouveler en 1815, sous un roi de France, ce moyen révolutionnaire, Fouché ne se borna point à faire exécuter l'arrêt prononcé contre des citoyens innocens du complot qu'on leur imputait : sur son rapport, les prisons s'ouvrirent pour d'autres victimes, car il institua aussi les lettres de cachet consulaires ; enfin Bonaparte, si bien servi par les hommes de la révolution qui composaient ses conseils, osa entièrement franchir les limites de la législation, et demander une loi qui non-seulement établît des tribunaux criminels spéciaux partout où cela serait jugé nécessaire, mais aussi qui donnât aux consuls la faculté d'éloigner les personnes suspectes. Cette proposition fut portée au tribunat; ce corps mérita noblement sa disgrâce prochaine par une discussion orageuse, à laquelle le sénatus-consulte d'office, qui frappait cent trente individus sans jugement, fournit encore des armes terribles. Jamais bataille législative ne fut plus long-temps indécise.

A cette époque, le respect des citoyens, ainsi que le patriotisme des orateurs, était resté attaché à la tribune; elle retentissait toujours d'accens républicains; les débats n'avaient pas subi d'entraves; les lois n'étaient emportées ni d'assaut ni par séduction. Alors Daunou, Chénier, Benjamin Constant s'illustrèrent en défendant les libertés publiques et en rejetant les innovations présentées par le conseil d'état. La lutte entre le pouvoir et le tribunat dura sept séances; la résistance des tribuns rappela les plus beaux souvenirs de la législature française, et la faible majorité de huit voix, qui fit adopter la loi, rendit chère aux Français la minorité qui l'avait repoussée. Cette minorité prouva à la nation que ses droits pouvaient compter encore de dignes soutiens. On s'occupa de prononcer sur toutes les conspirations qui avaient menacé si directement les jours du premier consul; celle d'Aréna fut seule jugée par le tribunal criminel et par le jury; les autres coupables parurent devant des commissions militaires et furent passés par les armes. L'inspiration de la loi qui créait des tribunaux d'exception venait des camps d'Italie, et surtout de ceux d'Égypte. Cependant la gloire allait encore cacher les faisceaux du pouvoir sous de nouveaux lauriers.

Les armées belligérantes n'ouvrirent la campagne en Italie que le 15 décembre. Elle commence encore par des succès pour nos troupes. La bataille de Pozzuolo, les combats de Velaggio et de Salionzo, furent autant de victoires pour le général Brune, qui chassait devant lui l'autrichien Bellé-

garde. Un corps d'armée, commandé par Moncey, devait faire sa jonction avec Macdonald, qui était en tête de l'armée française du pays des Grisons. Cette jonction eut lieu auprès de Trente, après une suite de victoires, et à travers les plus grandes difficultés. Un armistice avantageux fut signé par Brune, à Trévise; mais le premier consul, loin de le ratifier, menaça de dénoncer celui de Steyer, si les Autrichiens ne livraient pas Mantoue. Un nouvel armistice, dont il dicta les conditions, fut signé à Lunéville, le 26 janvier 1801, par le comte de Cobentzel, et Mantoue ouvrit ses portes à l'armée d'Italie. D'un autre côté, le général Miollis mit en déroute complète, à San Donato, les Napolitains, qui faisaient une diversion en faveur des Autrichiens. Murat fut chargé d'expulser les Napolitains des États du Saint-Père. Alors le premier consul fit entrer, pour la première fois, le Saint-Siége dans les calculs de la politique française, en prenant sous sa protection le patrimoine de l'Église, et en décidant le souverain-pontife à fermer ses ports aux Anglais. Quant aux Napolitains, il ne voulut jamais voir en eux les confédérés de l'Autriche, mais bien ceux de l'Angleterre qui occupait leurs ports. Il avait défendu à Brune de les comprendre dans l'armistice de Trévise.—La reine Caroline, effrayée, partit pour Pétersbourg, où elle implora avec succès l'intervention de l'empereur Paul, auprès du premier consul. Grâce aux prières de son allié, Bonaparte accorda à Caroline l'armistice de quarante jours, qui fut signé à Foligno, le 18 février 1801. Douze mille Français, sous le

commandement du général Soult, gardèrent les places fortes napolitaines, et notamment la ville maritime de Tarente. Le trésor de Naples dut payer chaque mois à l'armée d'occupation 500,000 fr. pour sa solde. Le traité qui termina la guerre entre la France et Naples, n'était qu'une ampliation détaillée de cette convention. Il fut signé à Florence, le 28 mars.

Le soir de la bataille de Hohenlinden, Moreau avait dit à ses généraux : « *C'est la paix que » nous venons de conquérir.* » En effet, le comte de Cobentzel, qui était resté à Lunéville malgré la reprise des hostilités, avait déclaré dans une note, le 31 décembre 1800, qu'il était autorisé par son souverain *à traiter sans le secours des Anglais*. Cette grande concession, si funeste à la maison d'Autriche, était la paix du continent. Le 9 février fut signé le traité de Lunéville. Cette fameuse convention, en rappelant toutes les clauses du traité de Campo-Formio, renouvelait à la France la cession de la Belgique, lui conférait toutes les souverainetés de la rive gauche du Rhin; enlevait à l'empereur d'Autriche le protectorat du corps germanique, en brisait le lien fédéral, en abandonnait la dotation aux intérêts de Bonaparte ; préparait aussi le grand œuvre de la confédération du Rhin; fixait à l'Adige les limites des possessions autrichiennes en Italie, forçait la république à reconnaître l'indépendance des républiques Cisalpine, Ligurienne, Batave et Helvétique; dépouillait de la Toscane le frère de l'empereur François II, et, sous la vaine dénomination de

royaume d'Étrurie, érigé en échange du duché de Parme, faisait du grand duché une récompense temporaire de la fidélité de la maison de Bourbon d'Espagne, à sa haine contre l'Angleterre. La conclusion de la paix fut célébrée à Paris par des fêtes brillantes.

En même temps Bonaparte encourageait les arts utiles. A dater du 4 mars 1801, l'exposition des produits manufacturiers et industriels de la France fut décrétée pour la clôture de l'année républicaine, du 17 au 22 septembre. Cette création éleva la gloire des arts utiles à la hauteur de celle des armes, à laquelle elle a survécu tout entière, et la science, modeste, laborieuse, féconde, eut aussi ses conquêtes et ses trophées.

CHAPITRE VII.

Continuation de la guerre avec l'Angleterre.— Concordat.—Paix avec la Russie, la Bavière et la Porte. — Paix d'Amiens. — Consulat à vie.

Il ne restait plus de la coalition que l'Angleterre, que le Portugal, sa colonie, et la Porte, dont la guerre d'Égypte avait fait son satellite. Au-delà de l'Elbe, tout était neutre. Une neutralité armée liait également les Cours du nord, celles de France, d'Espagne et d'Italie, contre le despotisme maritime de la Grande-Bretagne. En deçà de l'Elbe, tout subissait le joug du traité de Lunéville. — Une tentative faite par les Français sur

l'île d'Elbe, qui leur avait été cédée par le traité conclu avec Naples. L'île fut vigoureusement défendue par les Anglais.

Tous les ports de l'Europe étaient interdits aux vaisseaux de l'Angleterre, par suite de la Confédération du Nord, conclue à l'instigation de la France dans le mois de décembre de 1800, entre la Russie, la Prusse, la Suède et le Danemarck. Les négociations entamées à Berlin, pour rompre cette ligue, furent sans résultat : la guerre d'un embargo universel et réciproque fut proclamée. L'empereur Paul était l'âme de cette proscription contre l'Angleterre. Dans toute l'Europe on faisait d'immenses préparatifs. Malheureusement la concorde n'était pas entière entre les confédérés. Aussi les Anglais profitèrent de ces dispositions pour venir incendier la flotte danoise dans le port même de Copenhague. Ils y parvinrent après un combat opiniâtre, sous les ordres des amiraux Parker et Nelson ; la victoire fut pour eux ; car ils étaient de beaucoup supérieurs en force; mais la gloire fut pour les Danois. Un armistice de cent jours mit fin à cette lutte inégale (1).

Les engagemens du czar Paul Ier avec Bonaparte n'étaient point circonscrits dans l'enceinte de la Baltique. Les deux alliés avaient projeté l'invasion de l'Inde par une armée combinée française et russe de 70,000 hommes, qui devait en quatre mois arriver aux bords de l'Indus. La ville d'Astrabad, sur la mer Caspienne, en Perse, était le rendez-

(1) Voyez *l'Histoire des états du Nord*, qui sera bientôt publiée dans la BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE.

vous général. En concevant cette audacieuse entreprise, Bonaparte regardait l'Égypte, sauvait la généreuse armée qu'il y avait laissée, conservait à la France cette inappréciable colonie, attachait à la métropole les intérêts unis de l'Afrique et de l'Asie, détrônait la dominatrice des mers, abattait le croissant, et changeait la face du monde. — Mais le plus exécrable attentat servit alors la fortune britannique. Dans la nuit du 24 mars, Paul Ier trouva des assassins au sein même de son palais; malgré une défense héroïque, ce prince périt de la manière la plus barbare par les mains les plus nobles de son empire. Après ce crime, qui préserva l'Angleterre de sa ruine, on lut dans *le Moniteur* de France : *Paul Ier est mort dans la nuit du 23 au 24 mars : l'escadre anglaise a passé le Sund le 30 : l'histoire nous apprendra les rapports qui peuvent exister entre ces deux événemens.* La proclamation impériale de Pétersbourg publia que l'empereur était mort d'une attaque d'*apoplexie.* La mort de Paul Ier brisa la coalition du Nord. Son fils Alexandre se hâta de s'unir aux Anglais, avec lesquels il conclut un traité le 17 juin 1801. Le Danemarck, la Prusse et la Suède durent accéder à ce traité que leur imposa la force, et tout le littoral du Nord fut rendu aux Anglais.

Le Portugal, seul allié de la Grande-Bretagne, au commencement de cette année, restait ouvert par terre à l'invasion de la France et de l'Espagne. Bonaparte résolut d'employer l'Espagne à ses desseins contre la cour de Lisbonne. Mais dans cette guerre, Manuel Godoy, favori du roi Charles IV,

joua un rôle ridicule, et conclut avec les Portugais le traité de Badajoz sans consulter la France. Les Français continuèrent la guerre, la paix de Badajoz fut considérée comme nulle, et le 29 septembre, le Portugal en signa un autre à Madrid avec la France et l'Espagne. Le premier consul exigea la fermeture des ports du Portugal aux Anglais et une augmentation de territoire pour la Guiane française.

Le continent ne voulait plus prendre part à la lutte entre l'Angleterre et la France : quoiqu'en Angleterre même le ministère de Pitt eût été remplacé par un ministère plus favorable à la France, et qu'on y parût plus disposé à la paix, les hostilités maritimes, à défaut d'hostilités continentales, se poursuivaient avec vigueur sur les deux rivages de la Manche. Bonaparte voulut frapper un coup décisif. Tous les points vulnérables des côtes de l'Océan se couvrirent de batteries et de redoutes, depuis l'embouchure de la Garonne jusqu'à celle de l'Escaut. Une armée immense défendait toutes ces positions. Il fut résolu qu'on tenterait une descente en Angleterre. Bonaparte confia cette expédition au vice-amiral Latouche-Tréville. La persévérance et l'intrépidité triomphèrent à la fin de tous les obstacles de l'étroit blocus par lequel les Anglais ceignaient la France. Les flottilles construites sur des rivières arrivèrent successivement sous la protection des batteries des côtes, à Boulogne, lieu fixé pour le rendez-vous. Plusieurs actions entre les chaloupes françaises et les croisières anglaises donnèrent de l'importance à cette nouvelle lutte, et

térent l'empreinte du pouvoir toujours croissant de Bonaparte, qui aspirait toujours avec plus de force à la *monarchie*. Mais il voulait fonder son despotisme en élevant aussi la France au faîte des prospérités industrielles et des connaissances scientifiques. Il était déjà maître du premier peuple du monde par sa gloire militaire : il voulut que ce peuple devînt aussi le premier par sa gloire civile. Le 4 mars, un arrêté consulaire chargea l'Institut national de tracer un tableau général des progrès et de l'état des sciences, des lettres et des arts depuis 1789 jusqu'en 1801. Ce tableau devait en outre indiquer les découvertes d'une application utile à l'administration publique, spécifier les secours et les encouragemens nécessaires aux sciences, aux lettres et aux arts, et désigner les perfectionnemens dont seraient susceptibles les méthodes employées dans les différentes branches de l'enseignement. L'instruction publique, confié à Fourcroy, reçut aussi une nouvelle organisation : on donna des écoles primaires et secondaires aux communes ; on établit des lycées et des écoles spéciales aux frais de l'état. La loi qui autorisait toutes ces créations parut le 1er mai. Le 15 juin, une somme de 60,000 francs fut affectée aux progrès que les savans français ou autres pourraient faire faire au galvanisme et à l'électricité. Le 4 octobre, la société galvanique se forma à Paris : le 16 des lycées étaient déjà ouverts dans plusieurs grandes cités, à Mayence, à Bruxelles, à Lyon : le 18 un sénatus-consulte accorda les droits de citoyen français, après une année de domicile, à tout étranger, qui, dans l'es-

d'Afrique rétablie, la route du Simplon ouverte, une brillante exposition des produits de l'industrie française, quatre nouveaux départemens formés des territoires en deçà du Rhin, cédés par le traité de Lunéville, des bourses de commerce fondées dans les villes qui en manquaient, la construction de trois ponts sur la Seine, décrétée par les consuls, le forum Bonaparte inauguré à Milan, la société de la charité maternelle organisée sous la protection de madame Bonaparte mère, recommandaient le gouvernement à la reconnaissance publique. Aussi ce sentiment avait été excité au plus haut degré, et la glorieuse année 1801 mérita le nom de l'*année de paix*.

Le 1er janvier s'était annoncé par le protocole des conférences de Lunéville; le 9 février suivant les plénipotentiaires de l'empereur et du premier consul signèrent un traité définitif. Le 28 mars vit renaître l'harmonie entre la république française et la cour de Naples. Le 15 juillet eut lieu la conclusion du concordat avec le chef de l'église. Le 24 août, le 29 septembre, une double paix rattacha à la France la Bavière et le Portugal. Plus remarquable encore dans les fastes de l'histoire, le 1er octobre vint promettre, par la signature des préliminaires de paix avec l'Angleterre, ce grand événement politique, que la république n'avait jamais pu produire, malgré ses triomphes, et qui légitimait à lui seul la fortune du premier consul. Pitt lui-même ayant reconnu l'impossibilité d'éviter la paix avec la France, avait quitté le ministère pour s'épargner le chagrin de la faire. Mais quand on communiqua ces

colonies rendues à la France par le traité d'Amiens. —Enfin, une question est soumise au peuple, *Napoléon Bonaparte sera-t il Consul à vie?* Et le 2 août un sénatus-consulte proclama le vœu du peuple. Le message du sénat fut présenté au premier consul par Barthélemy son président : il y était établi que trois millions cinq cent cinquante sept mille huit cent quatre-vingt-cinq citoyens avaient voté librement, dont 3,368,259 pour l'affirmative. C'est sans contredit une des élections les plus remarquables de l'histoire. Ce vote créa la *monarchie élective*. Bientôt celle-ci devait être remplacée par une nouvelle monarchie héréditaire, éteinte avec son auteur.

Deux jours après on publia le changement de la constitution. Les trois consuls sont à vie; divers degrés d'élection sont institués; le principe annuel du droit électoral se trouve détruit par la division du corps législatif en cinq séries renouvelées successivement; les électeurs ont aussi des fonctions à vie. Avec des sénatus-consultes organiques, le sénat a le droit de bouleverser les institutions, et de dissoudre même le corps législatif et le tribunat. Le premier est réduit à 258 membres; le second, où il y a déjà eu des éliminations individuelles, ne comptera plus que cent membres. Le despotisme commence à lever le masque.

(1801—1804.) Le premier consul envoie à St-Domingue, sous les ordres du général Leclerc, son beau-frère, pour réprimer l'indépendance des nègres, 40,000 vieux soldats de la république.

Le ciel brûlant des tropiques les moissonna. Haïti sut défendre la liberté dont elle se montre digne aujourd'hui, et par laquelle elle prospère. Le seul trophée de cette ruineuse expédition où Leclerc périt, fut le chef noir Toussaint-Louverture, que Bonaparte fit mourir misérablement dans un château fort.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

AVIS.

La publication de la BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE se poursuit avec une activité qui doit assurer le succès de cette entreprise. La 9e livraison, que nous donnons aujourd'hui, se termine au 54e volume, et sera bientôt suivie des volumes 55-60. Les directeurs se sont principalement attachés à donner, d'une manière extrêmement complète, tout ce qui est relatif à notre patrie : l'histoire de France,

considérée sous toutes ses faces, forme une des parties importantes de la BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE, voici comment elle sera distribuée :

1° *Histoire des Gaulois*, 1 volume.

2° *Histoire de France avant* 1789, 10 parties qui pourront se relier en deux tomes très-forts.

3° *Atlas de l'Histoire de France avant* 1789, 2 parties, contenant 8 cartes de géographie historique, avec un texte explicatif, au moins 6 tableaux généalogiques, et plusieurs tableaux de statistique comparée.

4° *Dictionnaire des dignités civiles et militaires, des mœurs, usages et coutumes en France au moyen âge*, donnant sur la Cour, l'administration, les impôts, les armées, les coutumes bizarres, des détails qui n'ont pu trouver place dans l'histoire de France. — 1 volume.

5° *Histoire de France depuis* 1789 *jusqu'en* 1799, contenant la fin du règne de Louis XVI, la Convention et le Directoire, 2 parties.

6° *Histoire de Napoléon,* contenant le consulat et l'empire, 2 parties.

7° *Histoire de la Restauration jusqu'à la révolution de juillet* 1830, 1 volume.

8° *Histoire des Campagnes des armées françaises* depuis 1792 jusqu'au siége d'Anvers sous Louis-Philippe, environ 10 parties.

9° *Histoire de la Littérature française*, 2 parties.

Déjà les *quatre premières parties* de l'histoire de France avant 1789, l'Histoire de Napoléon, l'Histoire des campagnes d'Italie, (jusqu'en 1798), d'Égypte, de Syrie et d'Austerlitz, sont en vente.

Bientôt nous donnerons les 5e et 6e parties de l'Histoire de France, l'Histoire des campagnes de Saxe (1813), de Russie (1812), de Prusse et de Pologne.

HISTOIRE DE NAPOLÉON.

DEUXIÈME PARTIE.

CHAPITRE PREMIER.

Troisième coalition. — Invasion du Hanovre. — Occupation du royaume de Naples. — Réunion des armées françaises sur les côtes du Nord.

Les accroissemens considérables de la France, provenant soit de l'incorporation du Piémont et de la réunion de la république italienne sous le même pouvoir, soit de la médiation helvétique et des changemens opérés dans la Hollande et dans les républiques d'Italie, soit aussi de ces immenses travaux qui ouvraient à nos armées les routes du Simplon, du Mont-Genèvre et du Mont-Cenis, soit enfin de ce concordat qui consommait la dépendance de l'Italie, et donnait au premier consul l'ascendant d'une nouvelle puissance morale sur les états catho-

liques du continent; toutes ces prospérités inattendues, sorties du traité de Lunéville, devinrent, aux yeux du gouvernement anglais, de véritables usurpations sur le terrain où le traité d'Amiens venait d'être assis. Le cabinet de Londres, dont Pitt dirigeait toujours l'esprit sous le successeur qu'il s'était choisi, ne pouvait également ignorer que le premier consul, empressé de satisfaire pour lui et ses alliés à toutes les clauses du traité, s'alarmait justement de la lenteur plus qu'équivoque que l'on mettait à remettre l'île de Gorée à la France; à la république batave le cap de Bonne-Espérance; enfin l'île de Malte à l'Ordre de Saint-Jean. Si la république française avait recueilli, depuis la paix d'Amiens, des avantages dès long-temps en réserve et préparés par une politique dont le traité n'avait pu nullement établir la discussion, il n'en résultait pas pour l'Angleterre le droit de crier à la violation, encore moins d'arguer du traité de Lunéville, auquel elle avait obstinément refusé d'intervenir. Le point de départ, pour la Grande-Bretagne et pour la France, était la complète et fidèle exécution des stipulations convenues entre elles: or, l'objet le plus important, celui sans lequel jamais la France ne consentirait à poser les armes, la restitution du Cap et de l'île de Malte, paraissait plus qu'ajourné au premier consul. Son intérêt et son droit lui prescrivait donc de hâter de tout son pouvoir l'augmentation de sa prépondérance continentale, afin d'y trouver une sorte de balance avec la continuation d'occupation des deux possessions maritimes que l'Angleterre retenait contre la foi ré-

cemment jurée. — L'Angleterre alla même jusqu'à encourager la Suisse dans l'opposition qu'elle manifesta aux volontés de Bonaparte. — Les cabinets de Paris et de Londres avaient recommencé leurs hostilités périodiques dans les journaux, arène où le premier consul ne dédaignait pas de descendre lui-même : on armait aussi, et en même temps on négociait. Le 16 août 1802, l'ambassadeur français Otto présenta au cabinet anglais une note officielle dans laquelle il était demandé *que l'Angleterre défendît tout ce qui serait défendu en France par rapport aux intérêts réciproques des deux nations*. Cette note réclamait aussi *l'éloignement des émigrés de l'île de Jersey*; *l'expulsion de l'Angleterre des évêques de Metz et de Saint-Pol; la déportation au Canada de Georges et de ses adhérens, et le renvoi de tous les Français qui porteraient en Angleterre les décorations de l'ancienne monarchie*; enfin le premier consul exigeait encore que *tous les princes de la maison de Bourbon fussent requis de se rendre à Varsovie près du chef de leur famille*. C'était, à peu de chose près, proposer à la Grande-Bretagne le sacrifice de sa constitution, que de lui demander la violation des deux garanties fondamentales les plus chères à toute nation libre, celle de la presse et celle de l'*habeas corpus* (liberté individuelle). Une telle exigence était impolitique de la part du premier consul, en ce qu'elle devait le rendre odieux à tout le peuple anglais. Le cabinet de Londres annonça qu'il répondrait à cette note par son ambassadeur. Lord Withworth partit pour Paris,

[illegible] vint remplacer à Londres [illegible] à la mission des États-Unis. — [illegible] anglais refusaient formellement d'é- [illegible] *d'Égypte*, l'île de Malte, le [illegible]-Espérance et l'île de Gorée, sur la [illegible]. Il n'en fallait pas davantage sans [illegible] des deux côtés ce traité rompu [illegible] les journaux des deux nations se [illegible] plus violentes hostilités. Les *débats* [illegible] se ressentirent de cette animosité.

[illegible] du 9 novembre 1802 présente un inté- [illegible] nouveau dans les fastes de la législa- [illegible]nique. Fox, qui arrivait de Paris, où *il* [illegible] le plus brillant accueil du premier con- [illegible] des membres du gouvernement et de la société [illegible] capitale, prit hautement dans la chambre la [illegible] de la France. On ne pouvait rendre un plus bel hommage à cette liberté politique dont l'Angleterre s'enorgueillit à si juste titre. La franchise de Fox portait en outre un caractère de courage par la fermeté qu'il osa opposer à l'irritation de la grande majorité de l'assemblée contre le premier consul. Cette animosité y fut si peu déguisée, que cet orateur subit ce jour-là une sorte d'enquête sur le motif de son voyage en France. Son discours [illegible] nouvel éclat à la tribune britannique, [illegible] parti Grenville dominait, et la guerre était [illegible] proclamée par le parlement. D'un autre [illegible] *Moniteur* accusait les agens du dernier mi- [illegible] Pitt et Grenville de semer la *discorde en-* [illegible] *les membres de la famille continentale.* Cette expression toute paternelle annonçait assez

que cette famille devait bientôt obéir à un chef. Alors avait eu lieu la mission patente du colonel Sébastiani en Égypte et en Syrie. Cet officier fut plus heureux auprès des pachas pour leur faire reconnaître la puissante bienveillance du premier consul, qu'auprès du général anglais Stuart pour obtenir l'exécution du traité d'Amiens.

Bonaparte mettait en œuvre toutes les ressources de sa politique pour démasquer ou effrayer l'Angleterre. Il chercha, mais inutilement, à ranimer cette ligue maritime du nord, rompue par la mort de Paul Ier. Il armait de toutes parts. En France et en Angleterre tout respirait la guerre, il n'y avait de paisible que la diplomatie des deux nations. Les conférences se succédaient à Paris entre le ministre Talleyrand et lord Withworth, avec une extrême sérénité de part et d'autre, mais sans rien résoudre. Le premier consul s'impatienta des délais britanniques, et crut pouvoir les terminer en appelant lui-même à une entrevue particulière l'ambassadeur anglais. Elle dura deux heures et n'eut pas plus de résultat.

À quelques jours de là, Bonaparte reçut une réponse à une démarche tentée auprès de Louis XVIII, à Varsovie. Il paraît qu'il avait offert à ce prince une indemnité considérable, soit en argent, soit en propriétés, s'il voulait renoncer à ses droits sur la couronne de France. Quoi qu'il en soit, on publia cet extrait de la réponse de Louis XVIII : « Je ne « confonds point M. Bonaparte avec ceux qui l'ont » précédé : j'estime sa valeur, ses talens militaires, » je lui sais gré de quelques actes d'administra-

et le général Andréossy vint remplacer à Londres M. Otto, appelé à la mission des États-Unis. — Cependant les Anglais refusaient formellement d'évacuer Alexandrie d'Égypte, l'île de Malte, le cap de Bonne-Espérance et l'île de Gorée, sur la côte du Sénégal. Il n'en fallait pas davantage sans doute ponr déclarer des deux côtés ce traité rompu par le fait : aussi les journaux des deux nations se livrèrent aux plus violentes hostilités. Les débats du parlement se ressentirent de cette animosité.

La séance du 9 novembre 1802 présente un intérêt tout-à-fait nouveau dans les fastes de la législature britannique. Fox, qui arrivait de Paris, où il avait reçu le plus brillant accueil du premier consul, des membres du gouvernement et de la société de la capitale, prit hautement dans la chambre la défense de la France. On ne pouvait rendre un plus bel hommage à cette liberté politique dont l'Angleterre s'enorgueillit à si juste titre. La franchise de Fox portait en outre un caractère de courage par la fermeté qu'il osa opposer à l'irritation de la grande majorité de l'assemblée contre le premier consul. Cette animosité y fut si peu déguisée, que cet orateur subit ce jour-là une sorte d'enquête sur le motif de son voyage en France. Son discours ajouta un nouvel éclat à la tribune britannique, mais le parti Grenville dominait, et la guerre était presque proclamée par le parlement. D'un autre côté, le *Moniteur* accusait les agens du dernier ministère Pitt et Grenville de semer la *discorde entre tous les membres de la famille continentale.*

Cette expression toute paternelle annonçait assez

que cette famille devait bientôt obéir à un chef. Alors avait eu lieu la mission patente du colonel Sébastiani en Égypte et en Syrie. Cet officier fut plus heureux auprès des pachas pour leur faire reconnaître la puissante bienveillance du premier consul, qu'auprès du général anglais Stuart pour obtenir l'exécution du traité d'Amiens.

Bonaparte mettait en œuvre toutes les ressources de sa politique pour démasquer ou effrayer l'Angleterre. Il chercha, mais inutilement, à ranimer cette ligue maritime du nord, rompue par la mort de Paul Ier. Il armait de toutes parts. En France et en Angleterre tout respirait la guerre, il n'y avait de paisible que la diplomatie des deux nations. Les conférences se succédaient à Paris entre le ministre Talleyrand et lord Withworth, avec une extrême sérénité de part et d'autre, mais sans rien résoudre. Le premier consul s'impatienta des délais britanniques, et crut pouvoir les terminer en appelant lui-même à une entrevue particulière l'ambassadeur anglais. Elle dura deux heures et n'eut pas plus de résultat.

A quelques jours de là, Bonaparte reçut une réponse à une démarche tentée auprès de Louis XVIII, à Varsovie. Il paraît qu'il avait offert à ce prince une indemnité considérable, soit en argent, soit en propriétés, s'il voulait renoncer à ses droits sur la couronne de France. Quoi qu'il en soit, on publia cet extrait de la réponse de Louis XVIII : « Je ne « confonds point M. Bonaparte avec ceux qui l'ont » précédé : j'estime sa valeur, ses talens militaires, » je lui sais gré de quelques actes d'administra-

» tion... mais il se trompe, s'il croit m'engager à « renoncer à mes droits : loin de là, il les établi- » rait lui-même, s'ils pouvaient être litigieux, par » les démarches qu'il fait en ce moment. »

La querelle avec l'Angleterre allait de nouveau se vider par les armes; on échangeait des notes fréquentes; on pressait avec activité les préparatifs de guerre. Le premier consul se rendait au moins cette justice, qu'il avait le premier, ainsi que ses alliés, exécuté les conditions de la paix d'Amiens. Au milieu de ces altercations, Bonaparte interpella vivement l'ambassadeur d'Angleterre à une audience diplomatique : « Vous êtes décidés à » la guerre.... vous voulez la guerre. Nous l'a- » vons faite pendant quinze ans; vous voulez la » faire encore quinze années, et vous m'y forcez. » Puis, se tournant vers le comte de Markoff, ambassadeur de Russie : « Les Anglais veulent la » guerre, dit-il; mais, s'ils sont les premiers à ti- » rer l'épée, je serai le dernier à la remettre dans » le fourreau; ils ne respectent pas les traités, il » faut dorénavant les couvrir d'un crêpe noir... Si » vous voulez armer, j'armerai aussi; si vous vou- » lez vous battre, je me battrai aussi. Vous pour- » rez peut-être tuer la France, mais jamais l'inti- » mider. Malheur à ceux qui ne respectent pas les » traités! ils en seront responsables devant toute » l'Europe. » Cette allocution motiva, le 14 mars 1803, une dépêche de lord Withworth à son gouvernement. Bientôt une conférence eut lieu entre M. de Talleyrand et lord Withworth, qui reçut de sa cour l'ordre de demander : 1° que S. M.

britannique conservât ses troupes à Malte pendant dix ans; 2° que l'île de Lampedouze (qui appartenait au roi de Naples) lui fût cédée en toute propriété; 3° que les troupes françaises évacuassent la Hollande. En d'autres termes, la Grande-Bretagne nous déclarait la guerre. On donnait sept jours pour admettre cet *ultimatum;* faute de quoi l'ambassadeur était rappelé. Des négociations amenèrent d'autres propositions de la Grande-Bretagne, qui différaient peu des premières. Cette fois, elle ne donnait que TRENTE-SIX HEURES pour les acepter. Jamais il n'y eut de défi plus injurieux, plus directement contraire à l'honneur d'une nation. Les ambassadeurs des deux côtés revinrent à leur cour. L'Angleterre avait montré une ignoble mauvaise foi : l'avantage de la modération et de la justice était du côté de la France.

La rupture n'était pas officiellement déclarée; mais l'agression eut lieu de la part de l'Angleterre : deux bâtimens français furent capturés dans la baie d'Audierne. Alors les représailles de la France éclatèrent, et le premier consul déclara prisonniers de guerre tous les Anglais âgés de dix-huit à soixante ans alors en France, pour répondre des Français qui auraient été pris avant la déclaration de guerre.

La France répondit aux hostilités maritimes de l'Angleterre par des attaques continentales. Le 24 mai commença la promenade militaire du général Mortier, qui, avec une armée de quinze mille hommes qu'il commandait en Hollande, entra dans l'électorat de Hanovre, qui appartenait au roi

d'Angleterre. Il ne rencontra presque pas de résistance; on lui livra tout le pays, ainsi que les magasins militaires et les revenus de l'état. L'invasion du Hanovre donna lieu à une lettre par laquelle M. de Talleyrand ouvrait encore à l'Angleterre une voie de conciliation; il y était dit : *Que le premier consul n'avait eu en vue que d'obtenir des gages pour l'évacuation de Malte, et de travailler à l'exécution du traité d'Amiens.* Lord Hawkesbury déclara avec hauteur que le roi d'Angleterre, en sa qualité d'électeur de Hanovre, en appelait à l'empire, qui avait garanti sa neutralité. Ainsi c'était encore par la guerre que répondait le cabinet britannique. Le 5 juillet 1803, la campagne de Hanovre était finie, et Mortier avait forcé l'armée hanovrienne à mettre bas les armes.

En vertu du traité que vient de violer l'Angleterre, l'armée française avait évacué le royaume de Naples. La mauvaise foi britannique justifia une nouvelle occupation de ce pays par le général Gouvion-Saint-Cyr, et une armée française établit garnison dans les villes de Peschiera, d'Otrante, Tarente, etc. Tarente devint, comme l'était déjà Flessingue en Hollande, un arsenal militaire, un grand port fortifié. Livourne, où l'on arrêta tous les Anglais, fut mise en état de siége : on réunit Piombino à la France. Murat commandait alors en Italie. Le premier consul traça lui-même des instructions admirables pour la défense combinée de la Corse, de l'île d'Elbe et de la Toscane. Les mes ordres couvrirent de batteries et d'ouvrages

les côtes de Hollande, depuis Flessingue jusqu'au Texel ; de l'embouchure de l'Elbe au port de Tarente, Bonaparte avait fermé tous les rivages aux Anglais. Il préparait une descente dans leur île. Boulogne fut le point central des opérations : tous les ports voisins furent garnis d'ouvrages. L'Angleterre avait mis en mer tout ce qu'elle possédait de vaisseaux; Toulon, Gênes et Livourne étaient bloqués dans la Méditerranée par la flotte de Nelson ; les ports d'Espagne et le cap Saint-Vincent observés par l'amiral Pellew, les côtes de Brest par Cornwallis, tandis que la flotte du canal manœuvrait sous les ordres de l'amiral Keith et de Sydney Smith.—La république batave, malgré la reconnaissance de son indépendance par le traité de Lunéville, ne formait déjà qu'une province, une place d'armes française. Elle se trouvait comprise dans la guerre que la grande république allait porter en Angleterre. En Helvétie, il fallait procéder autrement : le général Ney y conclut la première capitulation pour quatre régimens ; cette innovation parut injurieuse à l'armée et à la France : à l'armée, qui seule depuis quinze ans faisait respecter sa nationalité par toute l'Europe : à la France qui, alors encore républicaine, s'indigna du retour de ce trafic de soldats étrangers, établi par l'orgueil ou par la méfiance des rois. Mais cette mesure était toute politique ; elle enlevait à l'Angleterre et aux coalitions un allié dangereux pour la France, dont les frontières orientales n'ont point de défense, parce que depuis des siècles nos rois payaient les Suisses pour garder ces mêmes frontières. — Le 25 juin, le pre-

mier consul partit de Paris pour aller inspecter lui-même les immenses préparatifs dont le mouvement remplissait la Belgique. Il visita toute la côte, s'arrêta à Flessingue pour ses fortifications, à Gand pour son commerce; en revoyant Anvers, il décida que son port marchand serait le plus grand port militaire, le plus grand arsenal, et le plus grand chantier de construction du continent. Puis il vint recueillir à Bruxelles les hommages du commerce reconnaissant, qui gagnait tout à sa réunion avec la France.

En revenant à Paris, Bonaparte apprit que les agitateurs, depuis long-temps signalés, des îles de Jersey et de Guernesey, avaient tenté de rallumer la guerre civile en Vendée, et que les Vendéens, rejetant les insinuations britanniques, continuaient de partager avec tous les riverains de l'Océan l'armement des côtes, la construction et la conduite des flottilles. Une noble idée lui vint alors, pour répondre à ce nouveau complot de la politique anglaise : ce fut de former une légion de Vendéens, commandée par M. d'Autichamp. Il donna des ordres en conséquence au ministre de la guerre, le 7 juillet, par une dépêche datée de Lille : «Cette légion, » écrivait-il de sa main, doit être composée, offi- » ciers et soldats, des hommes qui ont fait la guerre » de la Vendée contre nous. » — Le 14 juin, Bonaparte avait arrêté la première base de l'organisation de la grande armée d'Angleterre; elle était divisée en six corps, dans les camps de Hollande, de Gand, de Saint-Omer, de Compiègne, de Saint-Malo et de Bayonne. Le Portugal, qui n'osait rom-

pré ni avec la France, ni surtout avec l'Angleterre, acheta son repos par un tribut annuel de seize millions, dont il paya sa neutralité. L'Espagne lui avait donné l'exemple de cette transaction entre sa politique et ses intérêts. Le premier consul, par une autre négociation, avait également soustrait une proie assurée à la marine britannique, en cédant à ses alliés les États-Unis d'Amérique la belle colonie de la Louisiane, pour une somme de soixante-dix millions.

Cependant, les formes républicaines disparaissaient insensiblement des habitudes politiques de la nation. L'armée reçut elle-même le signal d'une réforme remarquable qui, sans nuire sans doute aux souvenirs de sa gloire, en altérait au moins les titres. Le nom de régiment fut imposé aux demi-brigades : celui de colonel, donné à leurs chefs.

En regard de tous les apprêts formidables dont les deux mers de la France étaient le théâtre, l'Angleterre affectait des dispositions politiques et des démonstrations militaires de la plus grande importance. On proclama la levée en masse dans les trois royaumes, et le duc d'Yorck fut nommé généralissime. Indépendamment des précautions qu'ils prirent, les ennemis bombardèrent successivement, mais sans résultat, les ports de Granville, Dieppe, Fécamp, St-Valery, Boulogne, Calais. Dans une foule de petits engagemens les Français eurent toujours l'avantage. La présence du premier consul à Boulogne, où il fit un court séjour, excita encore le courage de ses troupes. Pendant que les Anglais réprimaient les conspirations essayées en

Irlande, ils excitaient celles qui se formaient en France contre Bonaparte.

CHAPITRE II.

Conspiration de Georges. — Moreau. — Pichegru. — Mort du duc d'Enghien.

Moreau, comme on l'a vu, s'était offert de lui-même à Bonaparte, afin de coopérer au succès de la révolution du 18 brumaire. Il avait autrefois dénoncé au gouvernement Pichegru comme traître, et cependant un motif inconnu avait renoué leurs relations d'amitié, quoiqu'ils habitassent, l'un l'Angleterre et l'autre la France. Pichegru, qui, par sa trahison, en 1795, avait mérité *toute la* confiance des Bourbons, intriguait pour eux, et désigna aux princes français et au cabinet de Londres, pour le placer à la tête de la contre-révolution, le général Moreau, que l'on qualifiait de chef militaire de l'opposition qui s'élevait contre Bonaparte, et de représentant de la cause républicaine. Le rapprochement entre ces deux généraux avait été habilement ménagé à Paris, en 1802, par l'abbé David, ancien curé, ami de Pichegru; l'abbé David ayant été arrêté à Calais, Pichegru envoya de Londres, à Moreau, le général Lajolais, fils d'un fermier de la baronne de Reich, parente des généraux Klinglin et Wurmser, et attachée en Allemagne au parti anti-français. Il ne s'agissait plus de réconciliation, mais de confidences contre-révolutionnaires de la part de Pichegru. Au nom des princes français et du gouvernement britannique, on arrêta un plan de

conspiration ; Lajolais en fut porteur, et repartit pour Londres après avoir conféré à Paris avec Moreau. Les conjurés d'outre-mer furent divisés en trois bandes, auxquelles on marqua trois lignes, partant de la falaise de Béville, pour leur voyage jusqu'à Paris. Le 21 août 1803 s'opéra un premier débarquement, commandé par Georges Cadoudal; un second, dont Coster Saint-Victor faisait partie, le 10 décembre ; et un troisième, où se trouvaient Pichegru et Lajolais, le 16 janvier 1804. Un quatrième, plus important, devait encore avoir lieu ; les vents contraires l'empêchèrent : c'était celui qui amènerait en France un prince français. Georges et deux de ses affidés allèrent au-devant de Pichegru à la ferme de la Poterie, dernière station de la route des conjurés. Plusieurs étaient déjà arrêtés ; on apprit par leurs dépositions, et par celle de son propre frère, que Pichegru était descendu à Chaillot, chez Georges, sous le nom de Charles, et qu'il avait occupé divers logemens à Paris. Ceux qui ne connaissaient pas ce général déclarèrent que, quand un certain personnage arrivait chez Georges, chacun se levait et le traitait avec un respect particulier ; ces récits donnèrent à la police la crainte qu'un prince de la maison de Bourbon ne fût déjà à Paris. Le gouvernement sut bientôt que Moreau avait vu Pichegru chez lui, et qu'à une autre conférence du soir, sur le boulevard de la Madeleine, Pichegru lui avait présenté Georges Cadoudal ; deux fois encore Pichegru et Moreau avaient eu des entretiens particuliers, d'où était résulté, malgré quelque dissidence dans les moyens d'exé-

cution, le projet de changer totalement la forme du gouvernement. Cependant, rien de plus bizarre que l'union de ces trois personnages. Moreau, le dénonciateur de Pichegru, était l'auteur de sa perte. Pichegru avait, jusqu'au dernier moment, tenté de faire battre Moreau par les Autrichiens; et Georges, le plus fougueux chef de la chouannerie, se voyait à regret associé à deux généraux républicains qui pouvaient se trahir encore et ruiner la conspiration. Pichegru, entièrement voué à son succès, nourrissait une haine ancienne contre le premier consul. Un de ses amis, Rolland, ancien entrepreneur des subsistances militaires, assez courageux pour lui donner asile chez lui, l'engagea vainement, dit-on, à renoncer à son entreprise. On assure que Pichegru lui répondit qu'il agissait en vertu des plus hauts pouvoirs, qu'il avait à sa disposition les revenus de l'Angleterre, et qu'il portait deux pistolets, dont l'un serait pour celui qui voudrait l'arrêter, et l'autre pour lui-même. Il jura *qu'il ne périrait jamais de la main des bourreaux de Bonaparte* (1).

Les prisons renfermaient déjà presque tous les complices, au nombre de quarante-cinq. Parmi eux étaient Armand et Jules de Polignac. Le 15 février, les informations ayant paru satisfaisantes, Moreau fut arrêté. Le 17, l'ordre général de la garnison de Paris portait : « Cinquante brigands.... » ont pénétré dans la capitale; Georges et le géné- » ral Pichegru étaient à leur tête. Leur arrivée

(1) Il s'étrangla, dit-on, dans la tour du Temple, lorsqu'il vit près d'être envoyé au supplice.

» avait été provoquée par un homme qui compte
» encore dans nos rangs, par le général Moreau, qui
» fut remis hier aux mains de la justice nationale.
» Leur projet, après avoir assassiné le premier
» consul, était de livrer la France aux horreurs de
» la guerre civile et aux terribles convulsions de
» la contre-révolution. » L'opinion, quoique éclairée depuis long-temps sur l'éloignement inspiré par une obsession domestique à Moreau pour le premier consul, se refusa à croire de telles assertions. Les vétérans des armées du Nord surtout étaient incrédules. Le genre de vie adopté par Moreau paraissait à beaucoup de gens et à ses anciens officiers, une retraite au moins contre l'injustice, si ce n'était contre la persécution; aussi cet ordre du jour du gouverneur de Paris reçut-il un accueil peu favorable, tant il choquait les opinions et cette faveur républicaine dont Moreau cherchait à s'envelopper. La raison publique se révolta à l'idée d'une connivence avec Georges, et à celle de l'assassinat du premier consul. Ainsi le but de prouver la culpabilité de Moreau, qui, le lendemain, devint la matière du rapport du grand-juge, fut dépassé, et par conséquent manqué. La justice eut affaire à une singulière difficulté, à l'incrédulité du public, qui jugea le forfait impossible, à cause de son énormité. Le 28 février, un sénatus-consulte suspendit pour deux ans la procédure par jury, et investit les tribunaux criminels de la connaissance des crimes de haute-trahison, d'attentats contre la personne du premier consul et contre la sûreté intérieure et extérieure de la république. Le même

jour une loi spéciale appliqua la peine capitale aux recéleurs des conjurés, comme complices ; le même jour encore, Pichegru fut livré, dans la rue de Chabanais, pour une somme de 100,000 francs, par un homme chez lequel il s'était réfugié. Il fut arrêté, conduit au Temple, et confronté avec ses complices ; on le reconnut pour être le Charles à qui l'on témoignait chez Georges tant de respect. Le 9 mars, Georges fut arrêté à son tour par deux agens dont il blessa l'un et tua l'autre, de deux coups de pistolet. Il portait encore un poignard ; mais la foule l'entoura et l'empêcha de se sauver. Conduit à la police, il avoua sans hésiter : *Qu'il était venu à Paris pour attaquer le premier consul par des moyens de vive force, et avec des moyens pareils à ceux de son escorte et de sa garde ; mais qu'il attendait pour cela qu'un prince français fût arrivé à Paris*. Pichegru, au contraire, se renferma constamment dans un système de dénégation absolue. Moreau débuta aussi par le même système, auquel il dut bientôt renoncer. La nature lui avait donné le courage des champs de bataille, en lui refusant cette force morale qui ennoblit toujours l'adversité et quelquefois le crime lui-même. Le 8 mars, il écrivit au premier consul une lettre justificative très-maladroite, qui fut jointe aux pièces de son procès.

Ce procès occupa tout Paris : le Palais de Justice et ses avenues étaient, dès la pointe du jour, assiégés par une foule délibérante que la présence des troupes parvenait difficilement à contenir. La hardiesse et la publicité des opinions imprimaient

à cette affaire le caractère d'un grand intérêt national. Frappé de cette étonnante expression de la pensée, qui partageait la capitale entre le chef du gouvernement et un accusé, le premier consul chargea le colonel Sébastiani d'aller confidentiellement s'informer auprès de l'un des juges, M. de la Guillaumye, ancien intendant de Corse, de l'issue que pourraient avoir les débats. Ce magistrat lui dit que Moreau était coupable, mais que les preuves légales manquaient pour une conviction pleine et entière; que d'ailleurs la force de l'opinion publique combattait leur autorité; et, enfin, qu'il ne prévoyait pas que Moreau pût être condamné à une autre peine qu'à une détention limitée: « *La Guillaumye a raison*, dit le premier consul au colonel: *les Parisiens sont toujours pour les accusés. Quand Biron fut condamné à mort par le parlement, bien justement, comme traître, on fut obligé de doubler la garde, et de le faire exécuter à huis-clos à l'Arsenal.* » Un général présent à cet entretien représenta au premier consul qu'il aurait été bien plus simple de traduire Moreau devant une commission militaire : « *Je ne l'ai pas fait*, répondit Bonaparte, *pour sauver votre tête et la mienne.* » Quelque temps après, comme l'affaire approchait de sa conclusion, le conseiller Clavier, ardent républicain, qui figurait également au nombre des juges de Moreau, fut aussi pressenti sur le jugement. On lui assura que l'intention du premier consul, si le tribunal prononçait la peine de mort, était de faire grâce à Moreau : « *Qui me la fera à moi?* » répliqua-t-il brusquement. En effet, la

France ne l'eût absous que plus tard, quand en 1813 Moreau apparut dans les conseils et dans les armées de la sixième coalition, qui tua sa patrie et son ennemi. Les réponses des deux magistrats et les paroles du premier consul expriment fidèlement la situation des choses et de l'esprit, à cette grande époque où la liberté n'avait encore ni tout pardonné, ni tout donné à la gloire et au génie.

Une autre machination, ourdie sur les bords du Rhin, et également conçue à Londres, attirait l'attention de Bonaparte. Elle était dirigée par Drake, Spencer Smith et Wickam, ministres anglais à Munich, à Stuttgard et en Helvétie. La police de Paris fut saisie du secret de leurs manœuvres par l'arrestation, à Kehl, de Méhée de Latouche, déporté à Oléron à l'occasion du 3 nivôse, auquel il était complétement étranger. Échappé de l'île, il fut envoyé par le ministère anglais à Drake pour hâter le succès de ses trames. Drake le fit partir pour Paris avec des instructions. Arrêté à Kehl avec ses papiers vers la fin de septembre 1803, Méhée se vit dans l'alternative de subir la peine capitale ou de devenir l'agent du Gouvernement pour déjouer la conjuration étrangère; il n'hésita pas à préférer le dernier parti. On prétendit même alors qu'il appartenait à la police française dès son départ d'Oléron pour Londres. — La conspiration formée au milieu de la France par les délégués de Drake avait acquis une sorte de maturité, et le plan en était fort étendu. Il existait, dans un grand nombre de communes, des comités permanens et chargés d'exciter et de faire exécuter une contre-révolution en désorgani-

sant l'armée, en ordonnant le pillage et l'incendie des arsenaux, celui des magasins à poudre, en livrant soit Strasbourg, soit Huningue, soit Besançon; enfin en opérant, n'importe par quel moyen, la destruction de Bonaparte. Il ne s'agissait plus, depuis l'emprisonnement de Pichegru et de Moreau, que de trouver un chef militaire. Telles furent sommairement les preuves qui résultèrent des instructions et des pouvoirs donnés par Drake à Méhée. — Drake ignorait complétement que Méhée s'était livré à la police de Paris, et qu'il fût arrêté. Sous l'inspiration de cette police, et sous la dictée du citoyen Shée, préfet du Bas-Rhin à Strasbourg, Méhée commença sa correspondance avec le ministre anglais comme si, parvenu à sa destination, il s'occupait d'accomplir les projets dont il était chargé. Drake, dans ses réponses, se livra avec le plus grand abandon, tant il se croyait certain du succès d'après les lettres qu'il recevait. Méhée lui écrivit enfin qu'il avait découvert un général français capable de se mettre à la tête de l'insurrection. On envoyait en même temps à Drake un officier intelligent et qualifié d'aide-de-camp du général conspirateur. Cet officier, appelé Rosey, se présenta chez Drake, qui l'accueillit parfaitement, et lui parla avec la plus grande confiance. Il revint même rapportant des bases arrêtées pour l'exécution du complot, ainsi que des lettres pour le prétendu général, lequel, par prudence, n'avait pas voulu être nommé. Il résulta de cette mission, si heureusement remplie, une nouvelle correspondance très-active entre Drake et le général supposé. Le capi-

tendre dans les fossés du château : c'était le prince que l'on fusillait. — Au milieu de la violente agitation dont le procès de Moreau et de Pichegru entretenait les esprits, on apprit avec horreur à Paris la mort du duc d'Enghien, et on chercha vainement à en pénétrer le mystère.

La mort du duc d'Enghien n'est pas un crime, dit un homme d'état ; c'est *bien pis, elle est une faute.* Napoléon a pris pour lui seul cette faute tout entière dans son testament, où il s'exprime ainsi : « J'ai fait arrêter et juger le duc » d'Enghien parce que cela était nécessaire à la » sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple fran» çais. Dans une semblable circonstance, j'agirais » de même. » Dans ses *Mémoires*, Napoléon dit encore : « Le duc d'Enghien périt parce qu'il était » un des auteurs principaux de la conspiration de » Georges, Pichegru et Moreau.... Le duc d'En» ghien figurait déjà, depuis 1796, dans les in» trigues des agens de l'Angleterre, comme le » prouvent les papiers saisis dans le caisson de Klin» glin et les lettres de Moreau au Directoire, du » 17 fructidor 1797. » — Napoléon s'explique ainsi à lui même, dans ses *Mémoires*, la mort du duc d'Enghien : « La commission militaire a dû » le condamner si elle l'a trouvé coupable. Inno» cent ou coupable, Caulincourt et Ordener ont dû » obéir : coupable, la commission militaire a dû » le condamner ; innocent, elle eût dû l'acquitter ; » car aucun ordre ne peut justifier la conscience » d'un juge... La mort du duc d'Enghien doit être [illegible] aux personnes qui dirigeaient et com-

» mandaient de Londres l'assassinat du premier » consul, et qui destinaient le duc de Berri à en- » trer en France par la falaise de Béville, et le » duc d'Enghien par Strasbourg. Elle doit être » attribuée aussi à ceux qui s'efforcèrent, par des » rapports et des conjectures, à le présenter comme » chef de la conspiration. Elle doit être éternelle- » ment reprochée enfin à ceux qui, *entraînés par* » *un zèle criminel, n'attendirent point les ordres* » *de leur souverain pour exécuter le jugement* » *de la commission militaire.* Le duc d'Enghien » périt victime des intrigues d'alors; sa mort, si » injustement reprochée à Napoléon, lui nuisit et » ne lui fut d'aucune utilité politique. Si Napoléon » avait été capable d'ordonner un crime, Louis XVIII » et Ferdinand ne régneraient point aujourd'hui : » leur mort lui a été proposée, conseillée même à » plusieurs reprises. »

Il ne manquait plus aucun renseignement sur les machinations combinées dans l'Allemagne électorale contre la république et le premier consul. Bonaparte résolut de décider la conviction publique en mettant sous les yeux de l'Europe, par la voie du *Moniteur*, les pièces de correspondance de Drake et de Méhée, et postérieurement celles qui concernaient la mission du capitaine Rosey. Deux rapports du grand-juge accompagnèrent la publication de ces étranges documens. Le 24 mars, Talleyrand adressa à tous les membres du corps diplomatique une circulaire, à la suite de laquelle la diplomatie britannique fut condamnée par les représentans de toutes les puissances de l'Europe.

taine Rosey fit deux voyages à Munich et à Stuttgard. Drake l'adressa à son collègue Spencer Smith, qui devait lui fournir un complément de fonds destinés à solder les troubles intérieurs. De retour de ce dernier voyage, avec une somme d'environ 130,000 francs en or, l'officier la déposa entre les mains du préfet du Haut-Rhin.

Voilà où en était cette seconde machination britannique, lorsqu'un rapport de gendarmerie, remis au premier consul, lui apprit que le duc d'Enghien, résidant à Ettenheim, dans le grand-duché de Bade, y avait réuni beaucoup d'émigrés, et entre autres Dumouriez. Cette dernière circonstance était fausse. Déjà divers rapports de police avaient attribué au duc d'Enghien le projet de pénétrer en France du côté de l'Est au moment de l'explosion de la conspiration, tandis que le duc de Berri entrerait du côté de l'Ouest. Bonaparte prit à l'instant la résolution, comme il le dit depuis à Sainte-Hélène, de renvoyer la terreur à ses ennemis jusque dans Londres. Il convoqua le conseil des ministres, et donna ordre à celui de la guerre, le 10 mars 1804, de faire enlever à Ettenheim, sur un territoire étranger et neutre, par le général Ordener, le duc d'Enghien. Cet enlèvement fut exécuté avec la plus grande rapidité. Le prince fut transféré d'abord à la citadelle de Strasbourg, puis au château de Vincennes, où il arriva le 20, à neuf heures du soir. Une commission militaire, composée d'un général de brigade président, de six colonels, d'un capitaine rapporteur et d'un capitaine greffier, se transporta à Vincennes en vertu

de l'ordre du gouverneur de Paris, d'après l'arrêté du gouvernement du 19 ventose, qui *déclarait le duc d'Enghien prévenu d'avoir porté les armes contre la république, d'avoir été et d'être encore à la solde de l'Angleterre, de faire partie de complots tramés par cette dernière puissance contre la sûreté intérieure et extérieure de la république.* Interrogé à minuit par le capitaine rapporteur, il déclara *qu'il n'avait jamais vu Pichegru, que le général avait désiré le voir, qu'il se louait de ne l'avoir pas connu, d'après les vils moyens dont on dit qu'il a voulu se servir, s'ils sont vrais; qu'il avait toujours commandé l'avant-garde dans l'armée de son grand-père* (le prince de Condé); *qu'il n'avait pour vivre que le traitement que lui faisait l'Angleterre, c'est-à-dire, cent cinquante guinées par mois.* Avant de signer le procès-verbal de ce premier interrogatoire, le prince écrivit au bas : *Je demande une audience au premier consul : mon nom, mon rang, ma façon de penser et l'horreur de ma situation me font espérer qu'il ne se refusera pas à ma demande.* A la commission, devant laquelle il comparut deux heures après, il déclara *qu'il était prêt à faire la guerre, et qu'il devait avoir du service dans celle que l'Angleterre faisait encore à la France.* Averti par le président que les commissions militaires jugeaient sans appel, le duc répondit : *Je ne me dissimule pas le danger que je cours; je désire seulement avoir une entrevue avec le premier consul.* — Vers les quatre heures du matin, une explosion se fit en-

tendre dans les fossés du château : c'était le prince que l'on fusillait. — Au milieu de la violente agitation dont le procès de Moreau et de Pichegru enflammait les esprits, on apprit avec horreur à Paris la mort du duc d'Enghien, et on chercha vainement à en pénétrer le mystère.

La mort du duc d'Enghien n'est pas un crime, dit alors un homme d'état; *c'est bien pis, elle est une faute*. Bonaparte a pris pour lui seul cette faute tout entière dans son testament, où il s'exprime ainsi : « J'ai fait arrêter et juger le duc » d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la » sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple fran» çais... Dans une semblable circonstance, j'agirais » de même. »—Dans ses *Mémoires*, Napoléon dit encore : « Le duc d'Enghien périt parce qu'il était » un des auteurs principaux de la conspiration de » Georges, Pichegru et Moreau.... Le duc d'En» ghien figurait déjà, depuis 1796, dans les in» trigues des agens de l'Angleterre, comme le » prouvent les papiers saisis dans le caisson de Klin» glin et les lettres de Moreau au Directoire, du » 17 fructidor 1797. » — Napoléon s'explique ainsi à lui même, dans ses *Mémoires*, la mort du duc d'Enghien : « La commission militaire a dû » le condamner si elle l'a trouvé coupable. Inno» cent ou coupable, Caulincourt et Ordener ont dû » obéir : coupable, la commission militaire a dû » le condamner; innocent, elle eût dû l'acquitter; » car aucun ordre ne peut justifier la conscience » d'un juge... La mort du duc d'Enghien doit être » attribuée aux personnes qui dirigeaient et com-

» mandaient de Londres l'assassinat du premier » consul, et qui destinaient le duc de Berri à en» trer en France par la falaise de Béville, et le » duc d'Enghien par Strasbourg. Elle doit être » attribuée aussi à ceux qui s'efforcèrent, par des » rapports et des conjectures, à le présenter comme » chef de la conspiration. Elle doit être éternelle» ment reprochée enfin à ceux qui, *entraînés par* » *un zèle criminel, n'attendirent point les ordres* » *de leur souverain pour exécuter le jugement* » *de la commission militaire*. Le duc d'Enghien » périt victime des intrigues d'alors; sa mort, si » injustement reprochée à Napoléon, lui nuisit et » ne lui fut d'aucune utilité politique. Si Napoléon » avait été capable d'ordonner un crime, Louis XVIII » et Ferdinand ne régneraient point aujourd'hui : » leur mort lui a été proposée, conseillée même à » plusieurs reprises. »

Il ne manquait plus aucun renseignement sur les machinations combinées dans l'Allemagne électorale contre la république et le premier consul. Bonaparte résolut de décider la conviction publique en mettant sous les yeux de l'Europe, par la voie du *Moniteur*, les pièces de correspondance de Drake et de Méhée, et postérieurement celles qui concernaient la mission du capitaine Rosey. Deux rapports du grand-juge accompagnèrent la publication de ces étranges documens. Le 24 mars, Talleyrand adressa à tous les membres du corps diplomatique une circulaire, à la suite de laquelle la diplomatie britannique fut condamnée par les représentans de toutes les puissances de l'Europe.

Drake et Spencer Smith reçurent l'invitation de ne plus reparaître à la cour de Bavière et à celle de Wurtemberg. Jamais l'opinion publique ne fut aussi éclairée sur aucune manœuvre politique que sur celle qui déshonora si justement alors le cabinet de Londres.

L'empereur de Russie, en sa qualité de médiateur et de gérant de la paix continentale, protesta contre l'invasion du pays de Bade, et notifia, le 7 mai, sa protestation aux états de l'empire. Il était secondé dans cette démarche par le roi de Suède, gendre de l'électeur de Bade, et même par le cabinet de Londres, qui osa aussi intervenir dans cette réclamation, quoique souillé encore des crimes de ses agens diplomatiques. Une troisième coalition s'annonçait, et la paix de l'Europe était encore une fois et pour long-temps compromise.

CHAPITRE III.

Avénement à l'empire. — Jugement de la conspiration de Pichegru. — Camp de Boulogne. — Sacre.

(1804). Le temps était venu pour Napoléon de rétablir à son profit la monarchie, mais sur des bases nouvelles. Présentée le 30 avril par le citoyen Curée, membre du tribunat, la proposition de nommer empereur le premier consul, et de fixer l'hérédité dans sa famille, passait à l'unanimité, sans l'opposition du citoyen Carnot. Le 2 mai, le corps législatif s'unit par ses votes au vœu

du tribunat; le 18, le sénat décréta le sénatus-consulte organique qui déférait le titre d'empereur au premier consul, en établissant dans sa famille l'hérédité au trône impérial. Le sénat se rendit à Saint-Cloud, ayant à sa tête le consul Cambacérès, son président, chargé de présenter à l'empereur ce sénatus-consulte. Napoléon répondit au discours de l'orateur : « Tout ce qui peut contribuer au » bien de la patrie est essentiellement lié à mon » bonheur; j'accepte le titre que vous croyez » utile à la gloire de la nation. Je soumets à la » sanction du peuple la loi sur l'hérédité; j'espère » que la France ne se repentira jamais des hon- » neurs dont elle environnera ma famille. Dans » tous les cas, mon esprit ne sera plus avec ma » postérité le jour où elle cesserait de mériter l'es- » time et la confiance de la grande nation. »

Ainsi le sénatus-consulte consacra le vœu des trois grands pouvoirs politiques de la nation. Le même acte comprenait dans la ligne de l'hérédité les frères de l'empereur, Joseph et Louis, nommés princes impériaux. On s'étonna que Lucien, qui avait contribué si puissamment au succès de la journée de Saint-Cloud, le 19 brumaire, en sa qualité de président du conseil des Cinq-Cents, qui depuis avait été ministre ambassadeur, ne fît pas plus que son frère Jérôme, partie de la ligne d'hérédité. Suivant le bruit public, Lucien, franchement républicain, avait refusé pour lui-même ce qu'il ne consentait pas à reconnaître pour son frère. Quant à Jérôme, il était disgracié comme ayant contracté un mariage en Amérique sans le

consentement du premier consul. La proclamation du sénatus-consulte annonça à la France une quatrième dynastie, en même temps que la formation des colléges électoraux, la création d'une haute cour impériale et l'institution des grandes dignités de l'empire.

Napoléon nomma grand-électeur le prince Joseph; connétable, le prince Louis; archichancelier, Cambacérès, et architrésorier, Lebrun.

Le même jour, Napoléon paya un noble tribut à l'armée, en conférant le grade de maréchal de l'empire à dix-huit généraux qui devaient leur illustration à la cause de la liberté : c'étaient Alexandre Berthier, Murat, Moncey, Jourdan, Masséna, Augereau, Bernadotte, Soult, Brune, Lannes, Mortier, Ney, Davoust, Bessières, Kellermann, Lefebvre, Pérignon et Serrurier. Il regretta sans doute de ne pouvoir appeler aux mêmes honneurs ses deux compagnons d'Égypte, Kléber et Desaix, et le vieux Dugommier, avec lequel il avait pris Toulon.

Pendant la campagne d'Italie même, Bonaparte avait témoigné au pape les plus grands égards. Peu de temps avant son élévation à l'empire, il lui avait fait présent du brick *le Saint-Pierre*. Aussi à l'avénement de Napoléon à l'empire, le clergé s'empressa de le saluer de tous les titres que les livres saints purent fournir à sa pédantesque adulation. Le nouvel empereur devint le nouveau Cyrus, le nouveau Moïse rappelé des déserts d'Égypte; le nouveau Mathias envoyé par le seigneur; le pieux Onias, le nouveau Josaphat, etc. L'É-

glise devait cette reconnaissance à l'auteur du concordat de 1801.

Le 27 mai l'empereur reçut solennellement le serment du sénat. Le vœu des cent-huit départemens de la France arriva bientôt au pied du trône. Une déclaration faite à Varsovie, datée du 6 juin, et à laquelle les événemens de 1814 donnèrent seuls de l'autorité, était adressée à tous les gouvernemens de l'Europe.

Protestation de Louis XVIII, *roi de France, contre l'usurpation de Bonaparte.*

« En prenant le titre d'empereur, en voulant le » rendre héréditaire dans sa famille, Bonaparte » vient de mettre le sceau à son usurpation. Ce » nouvel acte d'une révolution où tout dans l'ori- » gine a été nul, ne peut sans doute infirmer nos » droits; mais, comptable de ma conduite à tous » les souverains, dont les droits ne sont pas moins » lésés que les miens, et dont les trônes sont tous » ébranlés par les principes dangereux que le sé- » nat de Paris a osé mettre en avant; comptable » à la France, à ma famille, à mon propre hon- » neur, je croirais trahir la cause commune en gar- » dant le silence en cette occasion. Je déclare donc » (après avoir au besoin renouvelé mes protestations » contre tous les actes illégaux qui, depuis l'ou- » verture des états-généraux de France, ont ame- » né la crise effrayante dans laquelle se trouvent la » France et l'Europe), je déclare en présence de » tous les souverains que, loin de reconnaître le

» titre impérial que Napoléon vient de se faire dé-
» férer par un corps qui n'a pas même d'existence
» légale (le sénat), je proteste contre ce titre et
» contre tous les actes subséquens auxquels il
» pourrait donner lieu. »

Napoléon fit publier cette protestation dans le *Moniteur*.

L'empereur signala par un acte de clémence le commencement de son règne. Vingt des co-accusés de Georges Cadoudal avaient été condamnés à mort le 10 juin, par le tribunal criminel de la Seine, et d'autres, notamment le général Moreau, à deux années de détention. Huit des conjurés échappèrent à l'échafaud parce que Napoléon leur pardonna. Georges n'ayant point voulu demander sa grâce, périt avec douze de ses complices. Napoléon commua la détention prononcée contre Moreau en un exil aux États-Unis.

En même temps il faisait justice, par un décret impérial, des jésuites qui, sous le nom de *frères de la foi*, d'*adorateurs de Jésus*, de *Paccanaristes*, venaient d'élever plusieurs établissemens. Mais ils surent bien y rentrer sous la protection du cardinal Fesch, oncle de l'empereur, et qui travaillait contre la révolution, à laquelle il devait son élévation.

Un des premiers actes de l'empereur fut de rétablir le ministère de la police générale, supprimé depuis quelques années. Malheureusement il en rendit le portefeuille à Fouché, qui le trahit.

La loi du 29 mai 1802 avait créé l'ordre de la Légion-d'Honneur : l'inauguration de cette grande

institution revoît une journée chère à la France depuis treize années, celle de la Fédération du 14 juillet. Cette fête a lieu au temple de Mars, dans l'église des Invalides. La cérémonie brille de tout l'éclat de la grandeur républicaine et de toute la pompe impériale. Le même jour, des croix d'honneur sont distribuées par les généraux dans toutes les garnisons de l'empire.

On continuait les travaux de l'invasion préparée contre l'Angleterre dans les ports de France et de la domination française. En vain Nelson et Sydney Smith essayaient d'empêcher nos flottilles de se réunir, et voulaient incendier nos ports ; ils avaient le dessous dans toutes les rencontres plus ou moins fortes qui eurent lieu alors. L'Angleterre connut peut-être mieux que la France, où l'on chansonnait la flottille, le danger de l'expédition dont la ville de Boulogne était à la fois le chantier principal, l'arsenal, le port et la citadelle. Napoléon alla visiter l'armée d'invasion ; il visita Ambleteuse, Calais, Dunkerque, Ostende, St-Omer, puis il revint à Boulogne, où, appelant l'armée tout entière au serment et à la récompense des braves, il fit une nouvelle distribution de croix de la légion d'honneur, le 16 août, jour de sa fête.—Avant de quitter Boulogne pour se rendre dans les quatre départemens du Rhin, l'Empereur inspecta encore une fois la flottille. Il reçut de son armée un noble témoignage de dévouement et de respect ; elle lui vota une statue colossale en bronze, qui serait placée près de Boulogne, au milieu du camp de César. Tous les grades de l'armée offrirent une partie de leur solde

pour ce monument; mais le bronze manquait. Le maréchal Soult, qui préside à cet imposant hommage, dit à l'empereur : « *Sire; prêtez-moi du bronze; je vous le rendrai à la première bataille.* » Deux mois plus tard, le maréchal acquitta sa dette dans un village de la Moravie.

Pendant son séjour à Boulogne, Napoléon donna une nouvelle organisation toute militaire à l'école polytechnique. Nourris dans les idées républicaines, les élèves n'avaient pas accueilli la création de l'empire avec une grande faveur; désormais ils eurent des uniformes, et furent assujettis à la discipline des casernes. L'école n'en resta pas moins la première de l'Europe. Napoléon data également du camp de Boulogne le décret des prix décennaux : cette haute récompense, pour laquelle doivent concourir toutes les sciences et tous les beaux-arts, consacrera l'époque du 18 brumaire. Neuf grands prix, de 10,000 francs chacun, sont institués : deux appartiennent à l'inventeur de la machine la plus utile aux arts et aux manufactures; un autre au fondateur de l'établissement le plus avantageux à l'agriculture et à l'industrie nationale; la première distribution est fixée au 18 brumaire de l'an XVIII (9 nov. 1809.)—De là Napoléon se rendit à Aix-la-Chapelle, où le comte de Cobentzel, ambassadeur d'Autriche, lui annonça que cette puissance le reconnaissait comme empereur des Français. L'Espagne et le Saint-Siége, ainsi que le Portugal, n'avaient pas hésité à le reconnaître aussi, de sorte que tous les gouvernemens catholiques le saluaient du titre impérial. Puis il visita les bords du

Rhin, où il reçut les félicitations des princes germaniques; il marqua sa présence dans ces contrées par d'importantes dispositions. A cette époque remontent le décret d'organisation de l'école des ponts-et-chaussées, et celui qui détermina l'établissement des douze écoles de droit. Après trois mois d'absence, Napoléon revoit Saint-Cloud le 12 octobre.

Il avait été convenu que le pape viendrait à Paris sacrer l'empereur. Les apprêts de cette cérémonie sont ordonnés. Le 17 octobre, un décret convoque le corps législatif pour y assister. Le 9 novembre, le saint-père a quitté Rome; le 23, il est reçu par l'empereur à Fontainebleau; le 28, les deux souverains se rendent ensemble à Paris.

Le 1er décembre, le sénat présente à l'empereur le vœu du peuple en faveur de l'hérédité de l'empire dans sa famille. Un sénatus-consulte a proclamé ce plébiscite. Soixante mille registres avaient été ouverts dans les cent-huit départemens : sur 3,574,898 votans, 2,569 votes seulement étaient négatifs. — Le lendemain, par le froid le plus rigoureux, la cérémonie eut lieu dans l'église de Notre-Dame. La bizarrerie de la pompe pontificale contrastait singulièrement dans le cortége avec l'éclat de la pompe impériale. Le pape sacra Napoléon et Joséphine au milieu du plus magnifique concours. Mais à peine le pontife eut-il béni la couronne, que Napoléon la saisit, la plaça sur sa tête et couronna lui-même l'impératrice. — Le second jour des fêtes du couronnement, une solennité militaire, la distribution des aigles, rassembla toutes les troupes au Champ-de-Mars. « Soldats, » dit alors Napoléon, voici vos drapeaux; c

» aigles vous serviront toujours de point de ralliement : elles seront partout où votre empereur les jugera nécessaires pour la défense de son trône et de son peuple. »

Le même jour, Pitt, rappelé au ministère à Londres, signait le traité de Stockholm, et payait un subside à la Suède pour qu'elle agît hostilement contre la France. Les Anglais faisaient aussi de nouvelles et vaines tentatives pour incendier le fort Rouge de Calais et le port de la flottille de Boulogne. Le 12 décembre, l'Espagne, dont, en pleine neutralité, la flotte a été attaquée et brûlée par la flotte anglaise, déclare la guerre à l'Angleterre; la cour de Vienne renforce son armée d'Italie. La guerre est imminente.

L'année 1804 se termine par l'ouverture du corps législatif. On applaudit à ces mots du discours de l'empereur : « *Je ne veux point accroître le territoire de l'empire, mais en maintenir l'intégrité.* » Dans l'exposé de la situation de l'empire, le ministre de l'intérieur déclara *que la France n'accepterait pas d'autres conditions que celles du traité d'Amiens.*

CHAPITRE IV.

Napoléon, roi d'Italie. — Bataille d'Austerlitz (1). *— Bataille navale de Trafalgar. — Paix de Presbourg. — Bataille d'Iéna*, etc.

A la fin de 1803, l'empereur de Russie Alexandre s'était offert à Napoléon pour intermédiaire entre la France et l'Angleterre; mais, en lui de-

(1) Voyez notre histoire de la *Campagne d'Austerlitz.*

mandant d'évacuer la Hollande, l'Italie et la Suisse, comme un gage de l'acceptation de cette médiation, ce prince ne pouvait être écouté. Les circonstances ne pouvaient manquer d'amener une rupture entre la France et la Russie. Le 8 avril 1805, le cabinet de Pétersbourg signa un traité avec l'Angleterre, et détermina le divan à ne pas reconnaître l'empereur Napoléon. Celui-ci se trouvait donc encore une fois contraint à prendre les armes; il avait fait, en écrivant au roi d'Angleterre, le 2 janvier 1805, de nouveaux efforts pour maintenir la paix. On lui répondit froidement; on comptait sur l'appui secret du cabinet de Vienne, et on ne désirait que la guerre.

Le 14 janvier, la statue de Napoléon fut inaugurée au Corps-Législatif pour éterniser la création du Code civil appelé *Code Napoléon*, la mémoire de son fondateur et la reconnaissance du peuple français.

Le 12, fut signée entre la France et l'Espagne la convention d'Aranjuez, par laquelle l'Espagne s'engageait à tenir à la disposition de son allié trente vaisseaux et cinquante mille hommes de débarquement.

Au milieu des préparatifs que Napoléon multipliait dans les ports de la France, de l'Espagne, de la Hollande et de la Belgique, une nouvelle couronne, la couronne de fer des rois d'Italie, vient se placer sur son front. Napoléon l'avait proposée à son frère Joseph; mais l'abolition du traité par lequel l'Italie s'engageait à nous payer une contribution annuelle de 30 millions, pour l'en-

tretien d'une armée française de trente mille hommes destinée à la défendre, étant la condition de l'acceptation de Joseph, Napoléon accepte pour lui le vœu de la nation italienne. En même temps, dans le but de rassurer l'Europe, et surtout la maison d'Autriche, il promet de donner ce trône à un fils adoptif, et de le séparer à jamais de celui de France, aussitôt que Malte aura été rendue par l'Angleterre, et la république des Sept-Iles évacuée par la Russie. Il devait alors évacuer aussi l'état napolitain, et ménager ainsi l'indépendance de l'état lombard. La députation solennelle de Milan, qui apporte à Napoléon le vœu du peuple italien, tirée des grands corps du nouveau royaume, est présentée au Sénat. Napoléon s'y est rendu le 28 mars. « Le génie du mal, dit-il alors, cherchera en vain des prétextes pour mettre en » guerre le continent. Ce qui a été réuni à notre » empire par les lois constitutionnelles de l'état, y » restera réuni. *Aucune nouvelle puissance n'y » sera incorporée.* » Le 2 avril, l'empereur et l'impératrice quittent leur capitale de France et se dirigent vers leur capitale d'Italie.

Avant d'aller prendre à Milan la couronne de fer, l'empereur s'arrêta à Troyes, où il laissa un moment l'impératrice, sa cour, sa maison. Accompagné de son grand écuyer et de deux officiers, il se rendit en toute hâte à Brienne où l'attiraient, entre deux couronnemens, les souvenirs de son enfance. Il ne revit pas sans une vive émotion le berceau de son éducation française; il y retrouva toute la mémoire de ses premières années, recon-

nut jusqu'aux serviteurs de l'école militaire, dont les ruines l'attristèrent visiblement. Il demanda avec empressement un ecclésiastique qui avait été sous-préfet d'une classe de l'école; ce prêtre, alors vicaire dans un village voisin, arriva précipitamment, vêtu d'une redingote brune : « *Pourquoi n'êtes-vous pas en soutane* ? » lui dit sévèrement Napoléon ; « *un prêtre ne doit jamais quitter son habit. Il ne faut pas qu'il puisse cacher ses mœurs un seul moment ; allez vous habiller.* » L'ecclésiastique revint en soutane, et l'empereur trouva le moyen d'effacer l'impression de sa réprimande. Napoléon oublia réellement à Brienne, pendant vingt-quatre heures, et l'empire de France, et le royaume d'Italie.

Le lendemain matin de très bonne-heure, il était à cheval ; ceux qui le suivaient le perdirent bientôt de vue. Après d'inutiles recherches de leur part, Napoléon reparut au bruit des coups de pistolets que l'inquiétude faisait tirer à ses officiers : il avait été, non loin du village de la Rothière, visiter, dans une des promenades favorites de l'école, le champ de bataille où, neuf années plus tard, trahi par la fortune, il devait combattre pour sauver l'indépendance de la France et sa propre vie. De retour à Troyes, l'empereur se dirigea sur Lyon où il séjourna quelque temps au milieu des habitans.

C'est alors qu'il conçut un plan dont le succès eût incontestablement fait réussir le projet de descente en Angleterre. L'amiral Gantheaume devait sortir de Brest, ainsi que sa flotte, et l'amiral

Villeneuve mettre à la voile pour les Antilles avec les flottes combinées de Toulon et d'Espagne. Ces mouvemens avaient pour objet d'entraîner loin de la Manche les forces navales de l'Angleterre, de faciliter la réunion et d'opérer le départ des flottilles d'invasion. Pour atteindre ce but important, la flotte de Villeneuve et de Gravina devaient se joindre à celles de l'Océan, à Rochefort et à Brest, puis rentrer dans le canal. Ces ordres furent exécutés ; mais en revenant de l'Ouest, Villeneuve fut battu au Cap Finistère par l'amiral anglais Calder, qui avait bien moins de forces que lui. C'est ainsi qu'échoua ce beau projet.

L'empereur continuait sa route. Il reparut avec l'uniforme républicain de Marengo sur ce champ de bataille qui le vit conquérir la Péninsule pour la seconde fois. Là, au milieu de trente mille hommes, dont il récompensa les plus braves par la décoration de la légion d'honneur, il posa solennellement la première pierre du monument que sa reconnaissance élevait aux héros moissonnés à Marengo. Le 8 mai, Napoléon fit à Milan une entrée magnifique ; le 26, eut lieu le second couronnement. Napoléon fut sacré par l'archevêque cardinal Caprara. Cette cérémonie effaça celle de Paris par la splendeur historique. Au bout de dix siècles, la couronne des Lombards, placée sur la tête d'un empereur français, apprenait au monde que Charlemagne avait un successeur. Comme à Paris, Napoléon se couronna lui-même, et en prenant la couronne sur l'autel : *Dieu me la donne*, dit-il, *gare à qui la touche !* L'ordre de la Couronne de

fer fut créé avec ces mots pour devise. Le 8 juin, Napoléon nomma le prince Eugène vice-roi d'Italie. Il ne pouvait donner à ses nouveaux sujets un gage plus certain de son affection, qu'en choisissant, pour le représenter comme souverain, le fils de son adoption et l'élève de sa gloire militaire. —Supplié par le doge et une députation du sénat de Gênes de réunir cette république à l'empire français, Napoléon incorpore ces Etats à la France, et les divise en trois départemens, Gênes, Montenotte et les Apennins. — Le 10 juin, il quitta Milan pour visiter son nouveau royaume, et s'arrêta à Castiglione où quarante mille hommes l'attendaient. Après les avoir passés en revue, comme à Marengo, et fait une distribution solennelle de croix de la légion d'honneur, il se rendit à Peschiera, Vérone, Mantoue, Bologne, Gênes et Turin; il partit le 11 juillet pour revenir à Fontainebleau, où il était trois jours après.—Le 21 juillet l'état de Parme fut aussi incorporé à l'empire français.

A peine arrivé à Paris, Napoléon apprit la nouvelle coalition formée par l'Angleterre, la Russie, l'Autriche et la Suède. L'agression partit de l'Autriche. En même temps, des circonstances déplorables avaient détruit les projets de l'Empereur sur l'Angleterre, et rendu inutiles les efforts et les dépenses énormes qu'il avait faits depuis deux ans. Alors Napoléon, qui était au camp de Boulogne, ordonna tout-à-coup à la Grande-Armée un changement de front, et la dirigea sur l'Allemagne, par une marche dont il avait réglé l'ordre

et les détails avec une admirable prévision. Quatre-vingt-dix mille Français, divisés en sept corps d'armée, se dirigent sur l'Autriche. La Prusse était restée neutre. Les admirables manœuvres ordonnées par Napoléon lui assurent la victoire. A Wertingen, les Français remportent un premier succès : après un combat opiniâtre, la ville de Günzbourg est enlevée ; Memmingen capitule ; Ney est vainqueur à Elchingen, comme Murat l'avait été à Wertingen. Dupont, Lannes, Marmont, Soult, se signalent par de brillans faits d'armes, aussi bien que Suchet et le général Bertrand. Ulm capitule, et le général autrichien Mack accepte les conditions que lui dicte Napoléon, qui a conduit lui-même le siége.—Notre armée poursuit le cours de ses triomphes. Bientôt toute la Bavière est délivrée des Autrichiens.—Le 25 octobre eut lieu à Berlin, entre Alexandre et le roi de Prusse, Frédéric-Guillaume, un traité mystérieux, dont les fatales conséquences ne se firent sentir que plus tard.—Pendant qu'en Italie l'archiduc Charles recule devant Masséna, Napoléon entre dans la capitale de l'Autriche, dans Vienne, et bientôt après il remporte, sur les armées russe et autrichienne combinées, cette victoire d'Austerlitz, le plus beau triomphe militaire dont les annales du monde aient conservé la mémoire ! L'empereur François II vint trouver Napoléon au bivouac, et obtint de lui une trêve où l'armée russe fut comprise, à condition qu'elle évacuerait l'Allemagne. Napoléon retourna à Vienne, récompensa dignement les braves qui avaient si bien soutenu la gloire des aigles impériales, et rendit

l'hommage qu'elles méritaient aux victimes de cette admirable et sanglante journée.

Mais si un nouvel empire d'Occident semble renaître à la voix du héros d'Austerlitz, le sceptre des mers reste sans partage à son implacable ennemie. La politique de l'Angleterre, à qui Napoléon doit tant de trophées et de grandeur, peut se consoler aussi, par d'éclatans triomphes, de la haute fortune de l'homme qu'elle a dévoué à la gloire et à la vengeance. Sans la campagne du vice-amiral Missiessy, qui, parti de Rochefort le 11 janvier, avait débarqué des munitions à la Martinique, fait à la Dominique une descente heureuse, ravitaillé la Guadeloupe, ravagé quelques îles anglaises, et enfin débloqué Santo-Domingo, la marine française, en 1805, ne compterait que des revers. Après le déplorable échec qu'essuyèrent, le 20 juillet, au cap Finistère, les flottes combinées, française et espagnole, contre la flotte anglaise, le 21 octobre, l'Angleterre avait gagné sa bataille d'Austerlitz au cap Trafalgar contre les deux alliés. Nelson commandait vingt-huit vaisseaux; Villeneuve, dix-huit; Gravina, quinze. La flotte franco-espagnole l'emportait de cinq vaisseaux. En moins de six heures, les alliés ont perdu quatre vaisseaux pris, trois brûlés, trois coulés bas, dix autres échoués et naufragés; neuf seulement restent à Cadix, et quatre, qui parviennent à s'échapper sous les or- du contre-amiral Dumanoir, sont capturés, le 4 novembre, en vue des côtes de Galice, par des forces supérieures. Du côté des Anglais, seize bâtimens sont mis hors d'état de tenir la mer. Cette

terrible bataille coûte la vie aux trois amiraux. Nelson est frappé d'un coup de feu en défendant l'abordage de son vaisseau, et Gravina atteint mortellement. Villeneuve, revenu des prisons d'Angleterre, se tuera bientôt à Rennes, pour se soustraire au jugement qui l'attend : on doit à son impéritie et à son indécision les malheurs de notre marine, à Aboukir, au cap Finistère, à Trafalgar. Deux fois battu cette année par un ennemi inférieur, il voudra échapper, par un obscur suicide, à l'indignation de la France. Elle eut à regretter un de ses plus braves officiers, le contre-amiral Magon ; sur la flotte espagnole, le vice-amiral Alava fut grièvement blessé ; le contre-amiral Cisneros tomba au pouvoir de l'ennemi.

L'Angleterre et la France ont eu le droit de chanter le *Te Deum* de la victoire pour 1805 : leur rivalité se justifie par des exploits égaux ; mais après le combat du 6 février 1806, où dans la baie de Santo-Domingo sept vaisseaux anglais battent cinq vaisseaux français, qui sont pris ou s'échouent, la France ne reparaît plus sur les mers, et ne doit plus opposer à l'Angleterre que la domination et le blocus du continent. La France a raison : elle a une armée de cinq cent mille hommes, et l'Angleterre a une flotte de trois cents bâtimens de guerre.

Bientôt après la bataille d'Austerlitz fut conclu, le 26 décembre, le traité de Presbourg. L'Autriche reconnaissait Napoléon pour roi d'Italie, et lui cédait les états de Venise, la Dalmatie et l'Albanie. La principauté d'Augsbourg, le Tyrol, la Souabe

autrichienne furent partagés entre l'Électeur de Bavière, les ducs de Wurtemberg et de Bade. Le titre de roi récompensa la fidélité des deux premiers. La Prusse reçut le Hanovre en échange des principautés de Berg et de Neufchâtel, qui devinrent l'apanage des deux compagnons de Napoléon, Murat et Berthier. — Le 27 décembre, le vainqueur d'Austerlitz publia une proclamation relative à la conquête du royaume de Naples et à ses nouveaux desseins sur ce pays, au trône duquel il appelait l'aîné de ses frères. Le 30 décembre, il était à Munich, où avant de partir pour Paris, il assista au mariage du prince Eugène, fils de Joséphine, avec la princesse Auguste-Marie de Bavière.

Napoléon revint en France comblé de gloire, au milieu des acclamations d'une ivresse qui tenait du délire. Le 28 janvier, le sénat décrète un monument à *Napoléon-le-Grand*. Le 10 février, un décret ordonne la restauration de l'église de St-Denis, consacre trois autels expiatoires aux cendres royales, et y établit la sépulture des *Empereurs*.

Le 8 février, le royaume de Naples est envahi, Joseph est général en chef de l'armée commandée par Masséna qui, le 15, le fait entrer dans la capitale de son royaume. Ainsi l'Italie entière est française. L'empereur le déclare, le 2 mars, dans son discours d'ouverture du Corps législatif : « *La maison de Naples a perdu sa couronne sans retour; la presqu'île d'Italie tout entière fait partie du grand empire.* »

Nous sommes arrivés aux plus belles pages de l'histoire de Napoléon. Maître absolu d'un puis-

» aigles vous serviront toujours de point de ralliement : elles seront partout où votre empereur » les jugera nécessaires pour la défense de son » trône et de son peuple. »

Le même jour, Pitt, rappelé au ministère à Londres, signait le traité de Stockholm, et payait un subside à la Suède pour qu'elle agît hostilement contre la France. Les Anglais faisaient aussi de nouvelles et vaines tentatives pour incendier le fort Rouge de Calais et le port de la flottille de Boulogne. Le 12 décembre, l'Espagne, dont, en pleine neutralité, la flotte a été attaquée et brûlée par la flotte anglaise, déclare la guerre à l'Angleterre; la cour de Vienne renforce son armée d'Italie. La guerre est imminente.

L'année 1804 se termine par l'ouverture du corps législatif. On applaudit à ces mots du discours de l'empereur : « *Je ne veux point accroître le territoire de l'empire, mais en maintenir l'intégrité.* » Dans l'exposé de la situation de l'empire, le ministre de l'intérieur déclara *que la France n'accepterait pas d'autres conditions que celles du traité d'Amiens.*

CHAPITRE IV.

Napoléon, roi d'Italie. — Bataille d'Austerlitz (1). — *Bataille navale de Trafalgar. — Paix de Presbourg. — Bataille d'Iéna*, etc.

A la fin de 1803, l'empereur de Russie Alexandre s'était offert à Napoléon pour intermédiaire entre la France et l'Angleterre; mais, en lui de-

(1) Voyez notre histoire de la *Campagne d'Austerlitz.*

mandant d'évacuer la Hollande, l'Italie et la Suisse, comme un gage de l'acceptation de cette médiation, ce prince ne pouvait être écouté. Les circonstances ne pouvaient manquer d'amener une rupture entre la France et la Russie. Le 8 avril 1805, le cabinet de Pétersbourg signa un traité avec l'Angleterre, et détermina le divan à ne pas reconnaître l'empereur Napoléon. Celui-ci se trouvait donc encore une fois contraint à prendre les armes; il avait fait, en écrivant au roi d'Angleterre, le 2 janvier 1805, de nouveaux efforts pour maintenir la paix. On lui répondit froidement; on comptait sur l'appui secret du cabinet de Vienne, et on ne désirait que la guerre.

Le 14 janvier, la statue de Napoléon fut inaugurée au Corps-Législatif pour éterniser la création du Code civil appelé *Code Napoléon*, la mémoire de son fondateur et la reconnaissance du peuple français.

Le 12, fut signée entre la France et l'Espagne la convention d'Aranjuez, par laquelle l'Espagne s'engageait à tenir à la disposition de son allié trente vaisseaux et cinquante mille hommes de débarquement.

Au milieu des préparatifs que Napoléon multipliait dans les ports de la France, de l'Espagne, de la Hollande et de la Belgique, une nouvelle couronne, la couronne de fer des rois d'Italie, vient se placer sur son front. Napoléon l'avait proposée à son frère Joseph; mais l'abolition du traité par lequel l'Italie s'engageait à nous payer une contribution annuelle de 30 millions, pour l'en-

Brunswick, de Paderborn, de Fulde, d'une partie de l'électorat de Hanovre, vient d'être improvisé. Il y a plus de faiblesse que de vanité dans l'élévation des frères de Napoléon. Cet homme, si terrible contre les rois armés, soumet sa politique et son caractère à ce qu'il appelle les devoirs de sa famille. Enfin ses frères sont rois de l'aveu d'Alexandre; ce prince fait plus, il a reconnu le roi de Saxe comme grand-duc de Varsovie, et Napoléon comme protecteur de la confédération du Rhin. Alexandre et Napoléon se trompent sur leur politique et sur le fond de leur alliance. La condition du blocus continental en est le plus important objet.

La Pologne renaît morcelée et vassale de trois couronnes; elle n'a d'autre rang en Europe que celui d'une indemnité pour un traité futur, et la porte du nord n'est point fermée. La Prusse reste la prisonnière du traité. L'Europe entière, sauf l'Angleterre, demeure humiliée; la chaîne du blocus l'entoure, et l'épée de Brennus est sur sa tête.

Le 27 juillet, Napoléon est de retour à Paris. Le 18 avril, la Suède avait signé un armistice en Poméranie; mais, par un esprit de vertige indéfinissable, le roi Gustave-Adolphe rompt subitement cet armistice après la paix d'Austerlitz. Brune est chargé de le châtier. La Suède perd irrévocablement la Poméranie, et Gustave l'affection de ses sujets; il avait follement compté sur l'appui de l'Angleterre; mais il s'était trompé dans ses calculs. Les Anglais bombardent Copenhague, le 2 septembre, parce que le Danemarck a refusé de violer ses sermens et de conclure une alliance offensive et dé-

fensive. Le roi de Danemarck, victime d'une agression que rien ne justifiait, s'empresse d'adhérer au blocus continental que la France impose à ses alliés, ordonne la saisie de toutes les propriétés britanniques dans ses états, l'arrestation de tous les Anglais, interdit tout commerce avec l'Angleterre; le 16 octobre, il signe avec la France un traité offensif et défensif, et seul des alliés de Napoléon, il respecta ses engagemens jusqu'au dernier moment. L'empereur Alexandre, de son propre mouvement, donne les mêmes ordres dans ses états. L'Angleterre ne peut rien contre cette loi commune du continent; aussi elle en a calculé toute la force; elle connaît tout son danger; et en effet, par l'exécution non interrompue du traité de Tilsitt, Napoléon eût attendu sur le trône continental la chûte du trône insulaire. Le Portugal seul, en Europe, est resté accessible à l'influence directe de la Grande-Bretagne. C'est donc là que Napoléon doit chercher à atteindre sa rivale. Le traité de Fontainebleau, conclu en octobre 1807 entre la France et l'Espagne, chassait du trône de Portugal la maison de Bragance : comme celle-ci se refusa à prendre part au blocus continental, la guerre lui fut déclarée. Le 24 novembre, Junot arrive à Abrantès; le 29, le prince régent de Portugal s'embarque pour le Brésil; et le 1er décembre le général français entre à Lisbonne (1). En Espagne commençaient les af- faires qui amenèrent l'intervention de Napol

(1) Voyez l'histoire des *Campagnes d'Espagne et du gal*, sous l'empire, par L. Bergeron : elle fait partie d BLIOTHÈQUE POPULAIRE.

et la guerre la plus désastreuse peut-être de celles de l'empire.

Le 5 novembre, la cour des Comptes est installée avec pompe à Paris; le 11, la Hollande cède à la France le territoire et la ville de Flessingue. Le 16, Napoléon part pour visiter son royaume d'Italie, et les nouvelles provinces que lui a données le traité de Presbourg. Le 1er décembre, le roi de Prusse se réunit plus fortement au système continental par une déclaration qui interdit toute communication entre les Prussiens et les Anglais, jusqu'à la paix de la France et de l'Angleterre. La Russie faisait la guerre à la Suède, alliée de l'Angleterre; en Espagne, Ferdinand VII forçait son père Charles IV à abdiquer en sa faveur; les Français, sous la conduite de Murat, entrèrent à Madrid; à son tour Ferdinand VII abdiqua (1808); mais Madrid et l'Espagne entière se révoltèrent pour conserver leur nationalité et pour maintenir sur la tête de leurs rois une couronne dont ils étaient indignes. La junte de Séville osa déclarer la guerre à la France. Les hostilités furent sérieuses. Napoléon donna la couronne d'Espagne à son frère Joseph, qui, le 20 juillet, entra à Madrid; mais il fut bientôt forcé de quitter cette capitale. Le Portugal s'était aussi révolté, et les Anglais y avaient envoyé une armée. Junot, duc d'Abrantès, éprouva des revers, et fut contraint de consentir à la convention de Cintra, par suite de laquelle il fut transporté en France avec son armée.

Mais au milieu des vastes combinaisons politiques qui du Nord au Midi occupent sa pensée,

Napoléon n'oublie ni la prospérité intérieure de la France, ni ce domaine des sciences et des arts qui devait survivre tout entier à sa puissance. Le 1er janvier a vu mettre à exécution le Code du Commerce, promulgué comme loi de l'empire l'année précédente; le 16, un décret a fixé définitivement les statuts de la Banque de France. Les quatre classes de l'Institut furent successivement admises à présenter à l'empereur, en son conseil, leurs rapports sur l'état des sciences physiques et matémathiques, de l'histoire et de la littérature ancienne, de la langue et de la littérature françaises, et enfin des beaux-arts depuis 1789. Les progrès, dont le tableau lui est habilement retracé par Delambre, Cuvier, Dacier, Chénier et Lebreton, rapporteurs de leurs différentes classes, ne forment pas des conquêtes moins brillantes que celles qu'ont obtenues les armées de la révolution; elles sont plus durables : elles constituent à jamais la vraie noblesse de la nation. Mais en dehors de cette aristocratie du génie, Napoléon veut reconnaître aussi celle des titres héréditaires; le renouvellement de ceux de prince, de duc, de comte, de baron, de chevalier, entraîne le rétablissement des majorats, et le régime des substitutions altère subitement le droit fran[illegible] Cette exception, qui s'élève au milieu de [illegible] dépopularise son auteur, tandis que [illegible] publique, qui atteint [illegible] surannée, trouble la j[illegible] par le ridicule que [illegible] tale, se vengèrent d[illegible]

anciens ne gagnèrent pas à cette émission nobiliaire la conservation de leurs titres ; ils durent faire, comme les autres, les preuves de leur fortune et de leurs fonctions. Ce système d'égalité dans une fondation tout aristocratique était singulier, il annonçait l'empire de la révolution jusque dans la restauration de ce qu'elle avait proscrit, et on vit les chefs des plus illustres maisons de la France, qui apparurent à ce bizarre concours d'une noblesse décrétée acceptèrent des titres inférieurs à ceux qu'ils avaient portés et à ceux que recevaient les hommes les plus fougueux de la république. Fouché fut nommé duc, et le *premier baron chrétien* (Montmorency) fut nommé comte. La fondation de l'Université impériale et des académies partout où siégeait une cour d'appel eut lieu peu de jours après. M. de Fontanes, président du Corps-Législatif, devint le grand-maître de l'Université.

Cependant l'Autriche, malgré ses assurances pacifiques, faisait des levées extraordinaires ; Napoléon demanda des explications sur ces préparatifs, et, dans tous les cas, se prépara à une guerre qu'il regarda comme imminente, et que rien n'avait provoquée de sa part. Il a une entrevue à Erfurt avec l'empereur Alexandre, et les deux souverains s'y témoignent l'amitié la plus sincère, que le Russe devait bientôt oublier. Tous deux écrivirent inutilement au roi d'Angleterre pour l'engager à la paix. Ensuite Napoléon revint à Paris, d'où il alla en Espagne soutenir lui-même son frère Joseph. Après les batailles de Burgos, d'Espinosa de Tudèle et de Sommo-Siera, il prit Madr[illegible]

tulation de Roses acheva la soumission de toute l'Espagne septentrionale. Les Anglais venaient au secours des Espagnols soulevés; Napoléon marcha à leur rencontre; après que les ouvrages extérieurs de Sarragosse eurent été emportés, et après les combats de Tarracona et du pont del Burgo, Napoléon revint à Paris parce que l'Angleterre et l'Autriche avaient formé contre lui une nouvelle coalition, à laquelle la Prusse accéda : la Russie la favorise secrètement, tout en restant l'alliée apparente de la France. En Espagne, la lutte continue.

Le roi de Suède Gustave-Adolphe IV venait d'être déposé par ses sujets, lorsque la rupture de l'Autriche et de la France éclata. Napoléon lui-même se mit à la tête de son armée d'Allemagne. Cette guerre fut signalée par les batailles et combats de Thann, d'Abensberg, de Landshut, d'Eckmuhl, de Ratisbonne, de Lauffen, de Saltzbourg, d'Ebesberg. Bientôt les Français entrèrent une seconde fois dans Vienne, et l'empereur d'Autriche vit de nouveau sa capitale au pouvoir de l'ennemi redoutable qu'il avait provoqué. Un décret venait de réunir les États-Romains à la France lorsque le Danube fut franchi; après la bataille d'Essling, où Napoléon perdit Lannes, son fidèle ami, l'armée française repassa sur la rive droite du Danube (1). — Pendant que des insurrections éclataient en Westphalie, en Prusse, dans le Tyrol, dans la Valteline, les Français ajoutaient à leur gloire par

(1) Voyez dans notre collection, l'histoire de cette *Campagne en Allemagne* et de la *Campagne de Pologne*.

une expédition en Pologne. Napoléon eut le tort de ne pas rendre à ce noble pays son entière indépendance, et de ne pas en faire un royaume à part. — D'un autre côté, malgré les dangers qui le menaçaient, le vice-roi d'Italie passa la Piave, et opéra sa jonction avec la grande armée. A Gratz, deux bataillons du 84e résistèrent à dix-huit mille Autrichiens. — Le Wurtemberg etait aussi en insurrection. — A Wagram, Napoléon triompha encore une fois des ennemis de la France : un armistice fut conclu à Znaïm. Pendant ce temps, les Anglais continuaient leurs courses maritimes. L'amiral Stuart avait paru devant Naples, une flotte anglaise avait fait une expédition sur l'Escaut. — Joachim Murat, qui avait remplacé Joseph sur le trône de Naples, avait à se plaindre du pape. Il le fit arrêter et conduire en France. Napoléon assigna à Pie VII le palais de Savone pour demeure. Dès lors le pontife qui avait autrefois montré tant de condescendance à l'Empereur, lui fit autant que le comportait le siècle, une guerre sainte, et remplit la France de ses jésuitiques intrigues. — En Espagne nos armées soutenaient leur réputation aux batailles de Talaveyra et d'Ocana (1809). — En Allemagne, des conférences furent ouvertes pour la paix, à Altenbourg. C'est alors que le jeune Stabs voulut assassiner Napoléon. (1) Enfin la paix fut conclue à Vienne, et Napoléon revint à Fontainebleau.

(1) Voyez l'histoire de la *Campagne de* 1809 *en Allemagne*.

CHAPITRE VI.

Divorce de Napoléon avec Joséphine. — Son mariage avec Marie-Louise. — Réunion de la Hollande à l'Empire. — Bernadotte appelé à l'hérédité du trône de Suède. — Nouvelles réunions à la France. — Naissance du roi de Rome. — Campagne de Russie.

(1809—1810.) Napoléon est à Paris; parmi les courtisans couronnés qui l'entourent, la capitale distingue à peine cette troupe de petits souverains d'Allemagne, qui, fiers alors de faire partie de la confédération rhénane, se sont hâtés d'offrir à son protecteur le vasselage de l'orgueil germanique. L'Europe entière est représentée par les plus brillantes ambassades, sauf l'Angleterre, dont l'absence balance à elle seule cette clientelle diplomatique. Dans la foule de ces princes, de ces rois, se cache Eugène, le fils adoptif du maître de l'Europe; il cherche à se dérober aux hommages qu'on lui adresse, et chargé d'une mission déchirante pour son cœur, mais non funeste à sa gloire, il se voit, après Napoléon, le personnage sur lequel se porteront tous les regards. Vice-roi de la belle Italie, que sa valeur vient d'arracher [illegible] [illegible]richienne, et dont la couronne lui [illegible] [illegible]poléon meurt sans p[illegible]té; fils [illegible] [illegible]phine, Eugène [illegible] appelé [illegible]riser le nœud nu[illegible] [illegible]quel [illegible] d'éclat. Ce [illegible] doit [illegible] lui-même du [illegible] [illegible]que

héritage qu'il a su défendre par ses armes, et que lui garantit la continuation du bonheur de sa mère. Napoléon avait bien choisi son interprête ; jamais l'héroïsme de la reconnaissance ne mérita plus d'être admiré : ce sentiment devait triompher de la nature elle-même, et, en sacrifiant deux couronnes, Joséphine et Eugène allaient donner au monde l'exemple du dévouement le plus rare. Depuis long-temps Joséphine redoutait ce grand changement dans sa destinée; inquiète du simple contrat civil qui l'avait unie au général Bonaparte en 1796, devenue impératrice, elle fit d'abord consentir l'empereur à demander secrètement avec elle la bénédiction nuptiale au cardinal Fesch. La crainte d'un divorce, dont elle était constamment obsédée, avait aussi poussé Joséphine à employer tous les moyens pour obtenir de Napoléon qu'elle pût recevoir en même temps que lui la consécration du pape.

Le 15 décembre, le prince Cambacérès, archichancelier de l'empire, et le comte Regnault de Saint-Jean-d'Angély, secrétaire de l'état-civil de la maison impériale, furent appelés par lettres closes dans le cabinet de l'empereur, à neuf heures du soir; tous les princes et toutes les princesses de la famille de Napoléon, ainsi que le vice-roi et la vice-reine d'Italie faisaient partie de cette réunion, excepté le roi d'Espagne et la grande-duchesse de Toscane. L'empereur, s'adressant au prince archich-
lui dit : « La politique de ma monarcl
» rêt et le besoin de mes peuples, qui o
ment guidé toutes mes actions, veulen

» moi, je laisse à des enfans, hérititiers de mon » amour pour mes peuples, ce trône où la Provi- » dence m'a placé. Cependant, depuis plusieurs an- » nées, j'ai perdu l'espérance d'avoir des enfans de » mon mariage avec ma bien-aimée épouse, l'impé- » ratrice Joséphine; c'est ce qui me porte à sacri- » fier les plus douces affections de mon cœur, à » n'écouter que le bien de l'état et à vouloir la dis- » solution de notre mariage. Parvenu à l'âge de qua- » rante ans, je puis concevoir l'espérance de vivre » assez pour élever dans mon esprit et dans ma » pensée les enfans qu'il plaira à la Providence de » me donner..... Ma bien-aimée épouse a embelli » quinze ans de ma vie,... elle a été couronnée de » ma main... Je veux qu'elle conserve le rang et le » titre d'impératrice..... »

L'impératrice Joséphiue prit ensuite la parole et dit : « ... Je me plais à donner à mon auguste » et cher époux la plus grande preuve d'attache- » ment et de dévouement qui ait jamais été donnée » sur la terre : je tiens tout de ses bontés : c'est sa » main qui m'a couronnée, et, du haut de ce trône, » je n'ai reçu que des témoignages d'amour et d'af- » fection du peuple français. Je crois reconnaître » [illegible] sentimens, en consentant à la dissolution » d[illegible] qui, désormais, est un obstacle au » [illegible], qui la prive du bonheur d'être » [illegible] par les descendans d'[illegible] grand » [illegible] suscité par la Providence » [illegible] terrible révol[illegible], » [illegible]

toute politique, était sans doute la manifestation des principes sur lesquels l'empereur voulait s'appuyer plus fortement que jamais, en contractant une alliance avec un ancienne maison régnante en Europe. L'obéissance d'une reine répudiée n'avait pas encore été mise à une aussi grande épreuve. Il fut donné acte à l'empereur et à l'impératrice des déclarations qu'ils venaient de faire de leur consentement à la dissolution de leur mariage; on dressa un procès-verbal, que signèrent les membres de la famille impériale, l'archichancelier et le secrétaire de l'état-civil. Aussitôt un projet de sénatus-consulte fut adressé à l'archichancelier, qui convoqua le sénat, le lendemain 16. La séance s'ouvrit par l'admission au serment du prince vice-roi, qui paraissait pour la première fois au sénat, le jour où la dissolution du mariage de sa mère allait être décrétée; mais le sacrifice était commencé depuis le dernier voyage de Napoléon à Milan. Si l'épreuve avait été cruelle en présence de sa mère, dans le cabinet de l'empereur, elle ne le fut pas moins au sénat; car, après que le comte Regnauld eut développé les motifs du sénatus-consulte, le prince vice-roi dut aussi avoir le courage de prendre la parole, et dit : « ... Lorsque ma mère fut couronnée » devant toute la nation, par les mains de son au- » guste époux, elle contracta l'obligation de sacri- » fier toutes ses affections aux intérêts de la France: » elle a rempli avec courage, noblesse et dignité, » ce premier des devoirs; son ame a été souvent attendrie en voyant en butte à de pénibles combats, le cœur d'un homme accoutumé à maîtriser la

» fortune et à marcher d'un pas ferme à l'accom-
» plissement de ses grands desseins. Les larmes qu'a
» coûtées cette résolution à l'empereur suffisent à
» la gloire de ma mère. »

Alors le sénat nomma une commission chargée de l'examen du projet de sénatus-consulte ; elle se retira pour délibérer. A quatre heures et demie, on reprit la séance au retour de la commission. Le comte de Lacépède rendit compte de la délibération, dont le résultat, comme on le pense bien, n'était pas contraire au projet. On vota au scrutin sur l'adoption proposée. *Le scrutin*, dit le Moniteur, *donne, en faveur du projet, le nombre de voix exigé par l'art.* 56 *de l'acte des constitutions du 4 août* 1802. Il résulte de cette rédaction la certitude que l'assentiment ne fut pas unanime ; la minorité exprima réellement le vœu national. La France, qui aimait Joséphine, la France, pour laquelle Napoléon n'avait pas eu besoin d'aïeux, s'affligea au bruit de cette résolution. Napoléon se rendit immédiatement à Trianon, où il s'occupa de son nouveau mariage. Son choix s'arrêta sur Marie-Louise, archiduchesse d'Autriche ; après quel[illegible] négociations on s'était assuré du consentem[illegible] l'empereur François.

Cependant il avait fallu soum[illegible]
de Paris la validité du mariage [illegible]
ratrice Joséphine, pour en obte[illegible]
février, il fut déclaré nul, en [illegible]
tion d'un ancien concile, et Na[illegible]
n'avait pas observé cette disposit[illegible]
à une amende de *six francs* env[illegible]

Le 3 mars, le prince de Neufchâtel, chargé de demander la main de l'archiduchesse Marie-Louise, arriva à Vienne. Le même jour, l'empereur déclara le titre de grand-duc de Francfort reversible sur la tête d'Eugène après la mort du prince primat.

Le 11, le prince de Neufchâtel, Berthier, épousa solennellement, au nom de son souverain, la fille de l'empereur François. Le 13, cette princesse quitta Vienne, accompagnée de plus de trois cents personnes, parmi lesquelles on comptait plusieurs dignitaires de l'empire d'Autriche, douze dames du palais, douze chambellans, etc., sans y comprendre les militaires. Une vaste baraque, divisée en trois salons, l'un regardant l'Autriche, l'autre la France, et celui du milieu déclaré neutre, avait été construit avec une promptitude et une magnificence extraordinaires, entre Braunau et Altheim. La reine de Naples, entourée d'une suite nombreuse, avait été envoyée par Napoléon pour recevoir la princesse des mains de sa famille. Le 16, la remise se fit en présence des deux cours, avec une pompe dont Napoléon lui-même avait pris le soin de dicter le cérémonial. Après la cérémonie, Marie-Louise partit pour Braunau, où elle fut tout à coup transformée en impératrice des Français; elle y quitta ses vêtemens de Vienne, et ne vit plus autour d'elle que la maison que Napoléon lui avait formée. La princesse trouva sur sa route, à chaque coucher, une lettre de son époux. Le 29, elle se mit en route pour Compiègne, où résidait l'empereur, entouré des princes de la fa-

mille impériale, et de la cour la plus brillante, Napoléon s'était aussi occupé d'un cérémonial pour l'entrevue fixée par lui au lendemain. Mais cette fois, l'étiquette céda à son impatience. Au lieu d'attendre le jour suivant et de se rencontrer avec l'impératrice *dans la tente du milieu, où la princesse devait s'incliner pour se mettre à genoux, et l'empereur la relever, l'embrasser et s'asseoir à côté d'elle*, Napoléon sortit furtivement du palais, accompagné de Murat, roi de Naples, dans une simple calèche, sans livrées. Vêtu de la redingote grise de Wagram, il se plaça en embuscade, à cause de la pluie, sous le porche d'une petite église, au-delà de Soissons, dans le village de Courcelles : l'impératrice devait y relayer. Aussitôt qu'elle arriva, il monta brusquement dans la voiture, et le lendemain il fit servir à déjeûner près du lit de l'impératrice. Ce fut ainsi que se passa l'*entrevue de Compiègne*, que l'on appela *la surprise de Courcelles*. Le 30, toute la cour se réunit à Saint-Cloud pour la célébration du mariage civil. Le 1.er avril, le mariage fut prononcé par l'archichancelier. [illegible]

Le 31, l'empereur et l'impératrice firent leur entrée solennelle dans la [illegible] d'un concours immense de peu[illegible] béné-diction nuptiale du grand-[illegible] le cardinal Fesch, qui, cette [illegible] sistance du curé de Sain[illegible] parois[illegible] teau des [illegible] dans [illegible] la plus [illegible] On av[illegible] hapelle la [illegible]

avec des tribunes pour les rois, les autres souverains et les ambassadeurs. Les rois, les reines, princes et princesses de la famille impériale, assistèrent l'empereur et l'impératrice. A cette majestueuse et brillante solennité, qui eut aussi pour témoins les membres du sacré collége, quelques cardinaux seulement voulurent soutenir les droits du sacre pontifical, s'abstinrent de paraître et furent éloignés. Tous les corps de l'état, toutes les dignités civiles et militaires, enfin tout ce que la cour de France et les cours étrangères pouvaient, indépendamment de la capitale, offrir de plus distingué, se trouvaient réunis, au nombre de huit mille personnes, dans la grande galerie. Pendant toute la journée, la cour et la ville furent dans l'ivresse d'une fête générale. Cependant le souvenir fatal de celle du mariage de l'archiduchesse Marie-Antoinette attristait involontairement la journée; et, trois mois après, le 1er juillet, l'incendie qui embrasa la maison où le prince de Schwartzemberg donnait un bal à la fille de son souverain, renouvela cruellement ce souvenir. L'impératrice courut quelque danger, dont Napoléon la préserva. Une belle-sœur de l'ambassadeur périt, ainsi que quelques autres personnes. Un grand nombre reçurent des blessures graves. Les témoins du mariage de Louis XVI avaient prédit une issue funeste à la nouvelle alliance avec la maison d'Autriche. Cette alliance avait été contractée dans les remparts de Vienne détruits par Napoléon; quatre ans plus tard, elle sera dissoute à jamais dans les murs de Paris par l'empereur François.

Aussitôt après, son mariage, Napoléon fit avec Marie-Louise un voyage dans la Belgique et sur les côtes septentrionales de l'empire. Le 1er juin 1810, tous deux étaient de retour à Saint-Cloud. — Dans cette course, Napoléon avait appris à connaître les alliés secrets et nécessaires de l'Angleterre. Par une conséquence naturelle de cette découverte, il tenait pour suspect son frère, roi de Hollande, à qui le traité du 16 mars faisait perdre plusieurs provinces maritimes. Convaincu que la Hollande n'avait d'autres intérêts à soutenir que ceux de l'ennemi mortel du grand empire, il jugea qu'il était plus avantageux pour elle d'être réunie à la France. Son souverain, plus attaché à ses devoirs de roi qu'à ceux de prince français, n'avait pas balancé à préférer le bien-être de ses peuples à la politique de l'empereur, et à leur rendre moins onéreuse la servitude de la loi commune. Il avait reçu à cet égard beaucoup d'avis du gouvernement français, et la réunion récente des départemens des Bouches-du-Rhin et des Bouches-de-l'Escaut annonçait énergiquement à Louis le sort qui attendait le reste de ses états. Une armée de vingt mille hommes, commandée par le maréchal Oudinot, entra dans le royaume pour y faire observer le blocus continental. Louis comprit alors qu'il n'était roi de Hollande que par la grâce de la France, et qu'il devait se réduire au rôle d'administrateur responsable d'une succursale de l'empire. Il abdiqua le 3 juillet en faveur de son fils. Napoléon rejeta cette abdication, et, le 9 juillet, un décret impérial réunit la Hollande à l'empire.

Pendant que ces choses se passaient en Hollande, un événement qui devait avoir pour l'Europe, et surtout pour la France, les plus graves conséquences, fixa les regards du corps social sur le royaume de Suède. Le roi Charles XIII, vieux et sans enfans, avait adopté le prince Charles-Auguste de Holstein-Augustembourg, d'une branche cadette de sa maison et de celle de Danemarck. Le 10 janvier, le prince royal lui avait prêté serment de fidélité; mais le 29 mai suivant, à une manœuvre de cavalerie, il était tombé de cheval et mort subitement. La vieillesse du roi et l'intérêt de la Suède exigeaient impérieusement le choix d'un prince royal. La reconnaissance de trois officiers suédois pourvut à ce besoin de l'état. Dans la guerre de 1807, ces trois officiers, faits prisonniers à Stralsund, reçurent du général en chef Bernadotte le meilleur traitement, et par son moyen obtinrent en France la résidence de la ville qu'ils désiraient habiter jusqu'à leur échange. Quand il leur fut permis de revoir leur pays, ils allèrent remercier le maréchal de tous les actes de bienveillance dont ils gardaient un éternel souvenir. A la mort du prince d'Augustembourg, ils se le rappelèrent plus que jamais, et formèrent le projet de témoigner d'une manière éclatante leur gratitude à Bernadotte, en le faisant monter sur le trône de Suède. Ces militaires usèrent habilement, auprès des membres des états, de l'influence que pouvait leur donner leur position sociale, et furent investis des pouvoirs néces[illegible] pour aller à Paris [illegible] frir la couronne de [illegible] au prince de Pon[illegible] Corvo, et demander [illegible] de l'empereur

Napoléon, dans sa pensée, destinait, dit-on, cette couronne au prince Eugène, à qui il croyait devoir un dédommagement pour celle de l'Italie; mais il eût fallu qu'il changeât de religion, ce que l'empereur croyait au-dessous de sa dignité et de celle de tous les siens. Bernadotte, ayant été choisi, protesta à l'empereur qu'il n'accepterait qu'autant que cela lui serait agréable. Napoléon lui fit entrevoir qu'étant lui-même monarque élu par le peuple, il ne savait pas s'opposer aux élections des autres peuples, et que cette élection avait son assentiment et était conforme à ses vœux. Par suite de ce consentement, la volonté unanime des états de Suède proclama, dans leur séanee du 21 août, le maréchal de Ponte-Corvo prince royal de Suède. Le roi Charles XIII l'adopta aussitôt pour son fils. Le 1er novembre, Bernadotte, qui avait embrassé la religion réformée, prêta serment en qualité de prince héréditaire de la couronne de Suède.

Les succès des armées françaises ne se démentaient pas en Espagne, tandis qu'en France l'année 1811, qui devait être la dernière époque heureuse de la carrière de Napoléon, s'annonçait en comblant tous ses vœux. Le 20 mars, Marie-Louise ressentit les douleurs de l'enfantement; mais sa délivrance éprouva des obstacles imprévus, et tels que ses jours, ainsi que ceux de son enfant, furent également en péril : ils dépendaient d'une opération pénible et douteuse. Le chirurgien Dubois vint consulter Napoléon : « *Ne pensez qu'à la mère*, répondit-il, *et traitez l'impératrice comme une bourgeoise de la rue Saint-Denis* » Alors il se rendit auprès du lit de Marie-Louise, la consola,

l'exhorta, l'encouragea. Après vingt-six minutes d'un travail douloureux, l'enfant fut mis au monde par le secours des fers; mais pendant sept autres minutes il ne donna aucun signe de vie. Enfin, à force de soins, l'enfant respira. *Il vit*, s'écriait-on, *il vivra!* Transporté, hors de lui-même, l'empereur se précipita à la porte du salon, où la France et l'Europe semblaient attendre leurs destinées : il l'ouvrit et s'écria : *C'est un roi de Rome!* Cent un coups de canon annoncèrent à la capitale la naissance de Napoléon II; l'ivresse fut générale. A l'Hôtel-de-Ville, Bellart et les membres du conseil municipal, qui proclamèrent en 1814 la déchéance de Napoléon, votèrent dix mille francs de rente au premier page qui vint leur apporter la nouvelle si impatiemment attendue.—L'empereur resta à Paris tout occupé de grandes pensées pour son fils. Le 16 septembre, il partit pour aller revoir ses nouvelles provinces de Hollande, et examiner les nouveaux travaux qu'il avait ordonnés.

Le 4 octobre, il était à Anvers, et put admirer les miracles de ses créations. Sur la rive gauche de l'Escaut, où naguère il n'existait qu'une redoute, s'élève une ville de deux mille toises de développement; vingt-un vaisseaux de guerre sont en construction; on a creusé un bassin ayant vingt-six pieds d'eau, capable de contenir quatre-vingt-dix vaisseaux de ligne. L'Escaut, désormais praticable pour les plus gros bâtimens de toute espèce, depuis son embouchure jusqu'à Anvers, présente une rade continue que défendent Flessingue et cinq
etits forts et forteresses.—Napoléon revin
11 novembre.

Le pays d'Oldembourg venait d'être réuni à la France. Les départemens français s'étendaient depuis Rome jusqu'à Hambourg. L'Europe, moins l'Angleterre, obéissait à Napoléon. Il entreprit de châtier la Russie, qui venait de rompre le blocus continental (1). L'Angleterre, dont une tentative sur la Belgique avait été repoussée par les gardes nationales, forma une coalition de la Russie avec la Suède. Napoléon pousse le reste de l'Europe sur la Russie; quatre cent mille hommes, qui auraient pu le couronner, en passant, empereur de Constantinople, viennent assister à l'incendie de Moscou, allumé par les Russes eux-mêmes. La nature dompte enfin l'orgueil d'un homme qui ne reculait plus devant l'impossible. Tandis qu'un froid inouï anéantissait une armée superbe, celui qui avait daté ses décrets du Kremlin revint à Paris se mettre dans une colère terrible et intempestive contre les idées libérales (1812). Pendant son absence, la conspiration républicaine et singulièrement audacieuse du général Mallet avait manqué de changer le gouvernement. Mallet fut mis à mort.

CHAPITRE VII.

Campagne de Saxe.—L'ennemi en France.— Première restauration.—Les Cent-Jours.

Après les désastres de Russie, il fallait un grand effort. Le sénat fournit des hommes, de l'argent, des chevaux. Napoléon alla vaincre en

(1) Voyez l'histoire de la *Campagne de Russie en* 1812.

Saxe les Prussiens et les Autrichiens, qui se tournaient contre lui (1813). Là, Moreau succomba avec la honte de combattre contre sa patrie (1). Néanmoins Napoléon ne put résister à la défection de l'Europe entière, des rois même qu'il avait faits. Il pouvait encore conclure une paix glorieuse ; mais il ne voulait céder rien : il perdit tout. Sa campagne de France révéla l'énergie, la constance et la supériorité de son génie (2). Là, luttant avec une poignée d'hommes contre des forces immenses, il répondit à ceux qui prétendraient qu'il n'a jamais vaincu qu'avec des masses. Mais la France asservie et bâillonnée l'avait presqu'abandonné ; ses vieux soldats et les paysans de l'Est lui étaient presque seuls restés fidèles ; les muets du corps législatif avaient recouvré la parole, eux qui, en tant d'occasions, avaient gardé un lâche silence, alors qu'une seule manifestation de leur part eût pu prévenir des fautes ! Un cri de liberté retentissait dans l'Allemagne ; les rois semblaient l'approuver, et ils acceptaient alors le secours des idées libérales qu'ils ont reniées depuis.

Les Anglais et les Portugais, unis aux Espagnols, avaient repoussé jusqu'en France le peu de forces qu'on leur opposait. La bataille de Toulouse laissait la gloire incertaine entre le succès du nombre et la résistance des vaincus (1814). Un maire

(1) Voyez l'histoire des *Campagnes de Saxe en* 1813, qui appartient à la BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE.

(2) Voyez l'histoire de la *Campagne de France en* qui fait également partie de notre collection.

livra Bordeaux aux Anglais. Paris, défendu par ses habitans, des invalides et l'Ecole polytechnique, cette École dont tous les travaux et toutes les pensées sont pour la patrie, fut ouvert aux étrangers. On apprit que l'empereur de la veille allait le lendemain dans une petite île. Quelques personnes promenant un drapeau blanc proclamèrent les Bourbons, qui s'approchaient en promettant l'abolition de la conscription et des droits réunis. Dirigés par un homme habile, Talleyrand, les sénateurs firent un projet de constitution qu'on retrouve à peu près dans la Charte, et rappelèrent Louis XVIII, à condition qu'il leur conserverait leurs places; puis ils signèrent la déchéance motivée de Napoléon. Les monarques alliés approuvèrent. La France fut réduite à ses anciennes limites; le reste de la marine anéantie à Trafalgar en 1805, et par les brûlots à Rochefort, fut livré, ainsi qu'une partie de l'artillerie, par le comte d'Artois (depuis Charles X).

La France, fatiguée de tant de guerres, conçut quelques espérances de la paix. La déclaration de Saint-Ouen, qui renfermait plusieurs principes fondamentaux de la révolution, rassura les esprits. Les sénateurs, auxquels Louis XVIII adjoignit des membres de l'ancienne noblesse, formèrent une chambre des Pairs. Le roi les convoqua, ainsi que le Corps-Législatif de l'empire, dont on fit la chambre des Députés. Louis XVIII, qui, dans sa déclaration, avait parlé *d'adopter* une constitution *libérale*, *octroya* la *Charte constitutionnelle*. Malgré des omissions et quelques imperfections,

on y trouva, pour le moment, des garanties suffisantes, si elle était exécutée franchement : mais c'était difficile. Les institutions impériales subsistaient, et les institutions seules ont un effet réel. La Charte promettait, mais n'exécutait pas. La constitution de l'an VIII restait en contact avec le peuple, et la Charte était appliquée sur la constitution de l'an VIII et sur les décrets de Napoléon (1).

Il fallait plus que cela; mais les ministres se contentèrent de déployer la Charte sans l'exécuter. Ils firent des arguties sur son texte. On avait besoin d'économies, il se fit des prodigalités. Les partis, qui n'avaient pas été fondus, mais comprimés sous Napoléon, se relevèrent. Des prétentions grotesques montrèrent une exigence insatiable : des satellites du despotisme *illégitime* vinrent afficher la trahison pour se réhabiliter. Des préfets, qui avaient exploité la conscription comme une traite de blancs, n'avaient songé qu'à servir la *légitimité*. Les acquéreurs des biens nationaux étaient inquiétés par des espérances ou par des menaces. L'armée mécontente d'avoir perdu son ascendant politique faisait déjà un mouvement. Tout-à-coup (1815) on apprend que Napoléon a débarqué sur le rivage français.

En 1814, Napoléon avait abdiqué, mais sa grande ame n'était pas abattue. On ignora alors,

(1) Ce qui précède est extrait du *Résumé de l'histoire de France*, par Félix Bodin. Voyez, pour avoir une idée complète de cette époque, *l'histoire de France sous la restauration*, et otre *histoire de la campagne de* 1815.

mais on a su depuis, que Napoléon avait constamment porté sur son sein, pendant la retraite de Moscou, un poison inventé par Cabanis pour soustraire ses amis aux supplices de la terreur. Il se souvint de ce poison lorsqu'on lui apporta le traité de Paris; la vigueur seule de sa constitution la fit triompher après une longue agonie : *la mort ne veut pas de moi*, dit Napoléon. — Par le traité signé à Paris et à Fontainebleau, l'empereur Napoléon, l'Impératrice et tous les membres de la famille impériale, conservent leurs titres et leurs qualités. L'île d'Elbe est accordée en toute souveraineté à Napoléon, avec deux millions de revenus, dont un reversible à l'impératrice, et à la charge de la France. On donne en toute propriété à l'impératrice les duchés de Parme, Plaisance et Guastalla; ces duchés passeront à son fils, qui en prendra le titre. Le traité affecte en outre deux millions cinq cent-mille francs de revenu, comme propriété et transmissibles à leurs héritiers, aux membres de la famille impériale, indépendamment de leur fortune particulière; il assigne un million pour le traitement de l'impératrice Joséphine, et un établissement convenable est assuré hors de la France au prince vice-roi. Sur les fonds que l'empereur abandonne à la couronne, un capital de deux millions est réservé pour des gratifications aux généraux de sa garde, à ses aides de camp, à sa maison. L'article 13 porte » que les obligations » du Monte-Napoléone de Milan envers tous les » créanciers de Napoléon, soit français, soit étran- » gers, seront exactement remplies. » (*C'était la*

seule condition que Napoléon avait mise à l'abdication du trône d'Italie; n'a pas été remplie.) L'article 17 porte : « S. M. l'empereur Napoléon » pourra emmener avec lui et conserver pour sa » garde quatre cents hommes de bonne volonté. » Bientôt l'Europe et la France apprendront ce que peut Napoléon avec ces quatre cents hommes.

Enfin, le 20 avril, Napoléon va se séparer de sa fidèle armée; de sa garde.—La garde! elle est rangée dans les cours du palais pour la scène des adieux. Ses vieux soldats, noircis par tous les climats, cicatrisés par la guerre, flétris par la douleur, ne lèvent point les yeux vers l'astre qui les guidait à la victoire; cet astre est à son déclin : ils suivent sa triste fortune; ils tiennent leurs regards baissés, ils les fixent sur la terre que leur général va quitter.—En traversant les rangs de ses braves, Napoléon revoit toute sa gloire : il reconnaît tous ses exploits.—En contemplant ces témoins, ces auteurs de tant de travaux fameux, il était permis à Napoléon de céder à une impression que les plus inébranlables caractères auraient eu peine à surmonter; mais, puisant des forces nouvelles dans la grandeur même du sacrifice qu'il venait de consommer par la signature du traité, après avoir embrassé ses amis, il avait descendu les degrés du palais avec autant d'assurance que s'il eût monté les marches du trône; puis jetant un regard tout à la fois calme et attendri sur ses vieux guerriers, il leur dit d'une voix ferme comme [illegible]

« Je vous fais m[illegible] [illegible]gt ans que » nous sommes ens[illegible] [illegible]vous. Je

» vous ai trouvés au chemin de la gloire. Toutes » les puissances de l'Europe se sont armées contre » moi, quelques-uns de mes généraux ont trahi leur » devoir et la France; elle-même a voulu d'autres » destinées. Avec vous et les braves qui me sont » restés fidèles, j'aurais pu entretenir la guerre » civile : mais la France eût été malheureuse. Soyez » fidèles à votre nouveau roi; soyez soumis à vos » chefs et n'abandonnez point notre chère patrie. Ne » plaignez pas mon sort; je serai heureux lorsque je » saurai que vous l'êtes vous-mêmes. J'aurais pu » mourir; si j'ai consenti à survivre, c'est pour » servir encore à votre gloire. J'écrirai les gran» des choses que nous avons faites. Je ne puis vous » embrasser tous, mais j'embrasse votre général : » venez, général Petit, que je vous presse sur mon » cœur! Qu'on m'apporte l'aigle, que je l'embrasse » aussi! Ah! chère aigle, puisse le baiser que je » te donne retentir dans la postérité! Adieu, mes en» fans, mes vœux vous accompagneront toujours; » gardez mon souvenir. » — Cette scène mémorable eut quelque chose de déchirant par l'émotion qui, pour la première fois, attendrit devant ses compagnons d'armes le visage de Napoléon. Celui-ci monta en voiture avec le général Bertrand; une faible escorte les suivit. Partout sur son passage, Napoléon fut accueilli aux cris de *vive l'empereur!* Nulle part les témoignages d'amour et de regret n'éclatèrent plus vivement qu'à Lyon. Le reste du voyage ne fut pas exempt de dangers; ils augmentèrent à mesure qu'on avançait vers les provinces fanatisées du midi. Napoléon échappa aux émeutes semées

sous ses pas, et s'embarqua enfin au port de Saint-Rapheau. Une frégate anglaise le transporta à l'île d'Elbe.

Le 3 mai, l'Empereur entra à Porto-Ferrajo; il y fut reçu par le général Dahesme, commandant français. Le maire lui remit les clefs de la ville; la mairie devint le palais; un *Te Deum*, où assista l'Empereur, fut chanté dans la cathédrale : ainsi se termina l'inauguration de cette souveraineté si restreinte. L'exercice de son gouvernement ne fut pour Napoléon qu'une administration de famille pendant les dix mois qu'il régna sur les Elbois. Il étendit le travail des mines, fit des plantations, des constructions, répandit des bienfaits. Sa mère et sa sœur, la princesse Pauline, vinrent adoucir son exil.

Napoléon n'était tombé pour personne, encore moins pour lui-même. Les espérances de la France humiliée se tournaient toujours sur l'île d'Elbe : au congrès de Vienne on s'occupait des moyens de surprendre l'empereur et de le transporter à Sainte-Hélène : il fut instruit par Murat et par deux nobles anglais du danger qui le menaçait; il connaissait aussi le véritable état de la France, sur lequel un auditeur au conseil d'état, Fleury de Chaboulon, était venu lui donner les détails les plus précis. Enfin l'Empereur résolut de se montrer sur le territoire français.

Des munitions de guerre avaient été achetées à Naples, des armes à Alger, des transports à Gênes. Tout se trouva bientôt prêt pour le départ; une troupe de mille homme [illegible]
garde, deux cents chasse[illegible]

fantassins, et cent chevau-légers polonais, reçut l'ordre d'embarquement par un coup de canon, le 26 février, à huit heures du soir. Napoléon choisit ce jour où le commandant de la station anglaise était parti pour Livourne; et, afin d'éloigner tout soupçon, il donnait lui-même une fête dont sa mère et sa sœur Pauline faisaient les honneurs. Il s'y déroba. « Le sort en est jeté! » dit-il en mettant le pied sur le brick l'*Inconstant*. Ce bâtiment, armé de vingt-six pièces de canon, portait quatre cents grenadiers; six autres petits bâtimens légers composaient la flottille impériale. Bientôt on perdit l'île de vue. Excepté les généraux Bertrand et Drouot, personne ne savait où l'on allait. Cependant l'opinion commune sur la flottille était que Napoléon débarquerait en Italie: on s'en inquiétait peu; il était là. « *Grenadiers*, dit-il, après une heure de route, *nous allons en France, nous allons à Paris.* » Le cri de *vive la France! vive Napoléon!* s'éleva dans les airs; et une joie patriotique reparut sur le front des vieux guerriers de Fontainebleau.

Ainsi, la Méditerranée allait rapporter encore en France, pour détrôner la famille royale, celui que vingt ans plus tôt elle avait ramené d'Égypte pour renverser le Directoire. Le vent devint contraire après qu'on eut doublé le cap Saint-André. A la pointe du jour, on n'avait fait que six lieues, et la mer était gardée par les croisières anglaise et française. Les marins conseillaient de retourner à Porto-Ferrajo; mais, comme au retour d'Égypte, Napoléon *voulait arriver en France*, et l'on

suivit la direction indiquée : son projet, si l'ennemi l'attaquait, était, ou de s'emparer de la croisière ou d'aller en Corse. Dans le premier cas, il fallait peut-être se battre, et, pour mieux se préparer à cette nécessité, il commanda de jeter à la mer tous les effets embarqués, sacrifice que chacun fit avec plaisir. Le soir, on découvrit deux frégates et un bâtiment de guerre français, qu'on reconnut pour être le *Zéphyr*. Celui-ci, ayant demandé à l'*Inconstant* des nouvelles de l'empereur, Napoléon lui-même répondit qu'il se portait bien. Le 28, on reconnut un vaisseau de 74, qui n'aperçut point le bateau de César. Cette journée fut employée à copier trois proclamations, deux au nom de l'empereur, l'une aux Français, l'autre à l'armée, et la troisième à l'armée au nom de sa garde. Les ponts se couvrirent de copistes : ce singulier bureau d'état-major écrivant sous la dictée de Napoléon, en vue des croisières ennemies, au milieu de la mer, sur un bâtiment sans défense, des proclamations qui invitaient trente millions d'hommes à arborer la bannière d'un bataillon, est un fait curieux dans cette période si romanesque de la vie de Bonaparte. Enfin, le 1er mars, mois favori de l'empereur dans ses prospérités, il revit la terre française, et débarqua au golfe Juan. Les habitans ne lui votèrent pas, comme les Calaisiens à Louis XVIII, une plaque de bronze portant l'empreinte du pied qu'il avait posé sur le sol vingt-cinq ans d'a[illegible] ...ut un bo... ...ueil des paysa[illegible] ...t du de... ...ement. Le biv[illegible] ...lantat...

d'oliviers. « *Beau présage*, s'écria Napoléon, *puisse-t-il se réaliser!* » Parmi les habitans qui arrivèrent, l'un d'eux avait servi; il reconnut Napoléon. et ne voulut plus le quitter. « *Eh bien? Bertrand*, dit l'empereur au grand maréchal, *voilà du renfort* .... »

Déjà un capitaine de la garde et vingt-cinq hommes étaient partis pour Antibes avec ordre de s'y présenter comme déserteurs et de séduire la garnison. Mais Napoléon avait mal choisi ses négociateurs; ils entrèrent dans la ville aux cris de *vive l'empereur*! et furent dans l'instant désarmés et arrêtés. N'ayant point de nouvelles de ce détachement, Napoléon envoya à Antibes un officier civil chargé d'instructions pour le commandant: cet officier trouva les portes fermées, et ne put communiquer avec personne. A onze heures du soir, la petite troupe que Napoléon appelait la *députation de la garde* se mit en mouvement; les Polonais, à pied, portaient sur le dos l'équipement des chevaux qu'ils allaient avoir à mesure que l'on en achéterait sur la route. Après vingt lieues d'une marche continue, Napoléon arriva au village de Cérénon le 2 au soir; le 3, il coucha à [illegible]rême; le 4 à Digne; le 5 à Gap: il ne conserva [illegible] pour se garder, que dix hommes [illegible] grenadier[illegible] fut à Gap qu'il [illegible]lamation[illegible]vait dictées à [illegible] déchiffrer [illegible] Ferrajo [illegible]épan- [illegible]

et produisirent sur la masse de la population un effet d'autant plus magique qu'il était inattendu.

Le 6, Napoléon partit de Gap pour Grenoble. En chemin, Cambronne qui formait l'avant-garde avec quarante grenadiers, se trouva arrêté par une colonne envoyée de Grenoble. Il chercha à parlementer; on ne l'écouta pas. Napoléon, instruit de de ce contre-temps, s'avança vers la troupe, et fut bientôt rejoint par sa garde, accourue au danger : « Avec vous mes braves, leur dit Napo-
» léon, je ne craindrais pas dix mille hommes. » Cependant le bataillon de Grenoble avait pris position. Napoléon alla le reconnaître, et se fit précéder d'un officier qu'on ne voulut pas entendre. « *On m'a trompé*, dit Napoléon au général Bertrand; *n'importe : en avant* ! » Il mit pied à terre, et découvrant sa poitrine : « S'il en est un parmi
« vous, dit-il aux soldats de Grenoble, s'il en est
« un seul qui veuille tuer son général, son empe-
« reur, il le peut; le voici ! » Les soldats répondirent par acclamation *vive l'empereur* ! et demandèrent à marcher sur Grenoble avec lui. Ce moment fut décisif pour Napoléon. A Grenoble, le général Marchand avait pris des mesures de défense; les portes de la ville étaient fermées : la garnison se déployait sur les remparts; la population tout entière s'y était portée. Napoléon s'avançait avec sa troupe, l'arme renversée, et marchant aux cris de *vive Grenoble !* [illegible] !
vive l'empereur! Les remparts de
rent des mêmes acclamations, et
de la ville furent brisées par les l

« dirent-ils à Napoléon, au défaut des clefs de ta « bonne ville, en voici les portes. — *Tout est décidé « maintenant*, dit Napoléon à ses officiers; *tout « est décidé: nous allons à Paris.* « Le lendemain, 8 mars, il fut reconnu et complimenté solennellement comme empereur par toutes les autorités civiles, judiciaires, militaires et ecclésiastiques. Il redevint subitement l'homme des soldats et du peuple, dont son retour merveilleux avait saisi, exalté toutes les facultés. —— Après une revue, la garnison se mit en marche sur Lyon, au nombre de six mille hommes. Le soir, Napoléon écrivit à l'impératrice et au roi Joseph. Les courriers ne manquèrent pas de dire sur leur passage, et le peuple de répéter, qu'ils portaient l'ordre à l'impératrice de venir avec le roi de Rome rejoindre l'empereur. Napoléon reprit aussi à Grenoble possession du pouvoir impérial; en décrétant qu'à dater du 15 mars, les actes publics seraient faits et la justice rendue en son nom. L'organisation des gardes nationales dans les cinq départemens qu'il venait de traverser ne fut pas oubliée.

Il y avait sept jours que cette merveilleuse révolution continuait son cours, lorsque le *Moniteur* apprit à la France l'arrivée de Napoléon par une ordonnance qui le mettait hors de la loi, et par une proclamation qui convoquait sur-le-champ les deux Chambres. Napoléon, pendant qu'on publiait le bruit de sa défaite, attirait à lui tous les soldats envoyés contre lui, et faisait à Lyon une entrée qui fut un véritable triomphe. Partout il annonçait que désormais il renonçait à la guerre, qu'il main-

tiendrait le traité de Paris, et s'attacherait surtout à donner à la France une constitution libérale, à faire de cette belle contrée le pays le plus libre de l'Europe. Mais il ne tint pas cette généreuse promesse. — Le reste de sa route se fit au milieu d'un enthousiasme dont il n'y avait pas encore eu d'exemple : le 20 mars il fit son entrée à Paris : c'est un des jours les plus mémorables de notre histoire.—Toute la France reconnaît encore une fois Napoléon. Une chambre des représentans est convoquée ainsi qu'une assemblée des électeurs de France sous le nom de Champ-de-Mai. Napoléon, en attendant que la paix lui permette de donner au peuple français une constitution digne de lui, offre provisoirement à son acceptation l'*Acte additionnel aux Constitutions de l'Empire*, assez semblable à la Charte, si ce n'est qu'il donnait quelques garanties plus explicites.

Cependant le congrès de Vienne, où les rois avaient partagé comme des troupeaux les peuples auxquels ils devaient leur affranchissement, durait encore. Un ministre de Louis XVIII, Talleyrand, excitait la coalition contre Napoléon. L'armée et les gardes nationales volent aux frontières (1) ; mais l'étranger entrait de toutes parts. Tandis que l'Ouest, où une insurrection avait été péniblement excitée, et le Midi royaliste soutenu par le roi d'Espagne, cédaient à la discipline de quelques régimens et à la puissance des
Napoléon perdit son trône
était Fouché, capitula ; l

(1) Voyez l'histoire de la Cam

voix de Lafayette, avaient renouvelé la déclaration des droits, et rédigé sous le canon une constitution libérale, se séparèrent. Napoléon abdiqua une seconde fois en faveur de Napoléon II son fils. L'armée alla, au-delà de la Loire, subir paisiblement son licenciement, et immoler à la paix de la patrie jusqu'aux mouvemens d'humeur d'une espérance trompée. Les alliés vinrent occuper, rançonner, piller une partie de la France. Louis XVIII rentra à Paris le 8 juillet. La restauration fut accomplie.

CHAPITRE VII.

Napoléon à Sainte-Hélène. — Sa mort.

La crainte que Napoléon ne résistât pas à l'envie de se battre à la tête de l'armée toujours idolâtre de son chef, ou que Blucher qui avait menacé de lui ôter la vie par le plus lâche des crimes, ne parvînt à exécuter son odieux projet, avait jeté le gouvernement provisoire français dans une perplexité dont l'éloignement de Napoléon pouvait seul le tirer. Le 29 juin, à trois heures et demie du matin, il envoya le ministre de la marine et le comte Boulay de la Meurthe, le presser de partir sur-le-champ. A cinq heures, Napoléon, tout troublé des adieux de la princesse Hortense, ému des larmes du petit nombre de serviteurs fidèles qui lui restaient, vivement affligé de se voir séparer éternellement de la France, se jeta dans la voiture d'un de ses officiers, suivi des généraux Bertrand,

Rovigo et Becker, et alla coucher à Rambouillet. Le lendemain, à huit heures, il quitta la résidence impériale. Arrivé à Poitiers, il expédia un courrier au préfet maritime de Rochefort. Le 3 juillet, il arriva dans cette ville, où l'attendaient deux frégates que le gouvernement provisoire avait fait mettre à sa disposition.

Napoléon résidait à Rochefort, non en fugitif, mais comme prince. Reçu par la première autorité du département, accueilli par les acclamations du peuple, il habitait la préfecture avec les mêmes honneurs qu'aux Tuileries. Le 8, il quitta la France, au milieu des témoignages de dévouement et des regrets des militaires et de la population, gagna Fourras, et coucha à bord de la frégate *la Saal*. Le lendemain il descendit à l'île d'Aix. Il s'empressa de visiter la place, d'inspecter la garnison, aux cris mille fois répétés de *vive l'Empereur* ! poussés par les militaires et par les habitans, et retourna à bord.

Le 14, le capitaine Maitland, commandant le vaisseau anglais *le Bellérophon*, fit offrir à Napoléon da l'embarquer pour l'Angleterre. Napoléon accepta, ne soupçonnant pas l'indigne traitement qu'on lui ménageait. Il écrivit aussitôt au prince régent :

« Altesse royale, en butte aux factions qui divi-
» sent mon pays et à l'inimitié des plus gra
» puissances de l'Eur
» rière politique. Je
» m'asseoir au foyer
sous la protection d

» votre Altesse royale, comme du plus puissant, du
» plus constant, du plus généreux de mes ennemis.

» Napoléon. »

Le général Gourgaud partit aussitôt sur la corvette anglaise *le Slang*, pour aller porter cette lettre au prince régent.

Le 15 juillet, Napoléon se rendit à bord du *Bellérophon*. En montant sur ce vaisseau, il dit au capitaine Maitland : « Je viens à votre bord me » mettre sous la protection des lois de l'Angleterre. »

Le lendemain, on fit voile pour l'Angleterre, et le 24, *le Bellérophon* mouilla à Torbay. Napoléon y apprit que le général Gourgaud n'avait pu communiquer avec la terre, et qu'il avait été obligé de se dessaisir de la lettre de l'empereur. La rade de Torbay se couvrit de bateaux remplis de curieux.

Le 26, *le Bellérophon* appareilla de nouveau pour se rendre à Plymouth, où il arriva le soir. Des bruits commencèrent à circuler sur la déportation de Napoléon à Sainte-Hélène; mais la magnanimité de Napoléon lui faisait repousser ces craintes. Toute l'Angleterre se portait à Plymouth : des milliers de bateaux étaient réunis autour du *Bellérophon*; la rade ressemblait à une vaste place publique, et lorsque Napoléon paraissait sur le pont, il était accueilli par des acclamations. Des femmes, des jeunes gens commençaient à se montrer parés d'œillets rouges. Toutes ces circonstances tournaient au détriment de Napoléon aux yeux des ministres anglais.

Le 30 juillet, un commissaire ministériel notifia à Napoléon la résolution relative à sa déportation à Sainte-Hélène : les généraux Savary et Lallemand y étaient personnellement exclus de la suite de l'empereur. Napoléon protesta contre cette décision.

Le 4 août, *le Bellérophon* appareilla spontanément à Plymouth; on disait qu'un officier public était parti de Londres, avec un ordre d'*habeas corpus*, pour réclamer la personne de Napoléon au nom des lois.

Le 7 août, Napoléon quitta *le Bellérophon* pour passer à bord du *Northumberland*, commandé par l'amiral Cockburn. Ses effets furent visités, son argent sequestré; les personnes de sa suite furent désarmées : l'ordre ministériel portait aussi d'ôter l'épée à Napoléon, mais l'amiral Keith ne voulut pas le faire exécuter.

Le lundi 7 août 1815, *le Northumberland* appareilla de la baie de Start pour Sainte-Hélène; et le grand homme, qui vingt ans avait rempli le monde de son nom, fut conduit sur ce rocher homicide, à deux mille lieues de l'Europe. Le ministère anglais avait réduit sa suite à quatre seules personnes; les généraux Bertrand, Montholon, Gourgaud, le comte de Las-Cases et les domestiques. Tous ceux qui ne purent suivre Napoléon au lieu de son exil, furent les seuls qui pleurèrent lors de son départ.

Le 16 octobre, soixante-dix jours après quitté l'Angleterre, et cent dix jour part de Paris, Napoléon posa le fricain qu'il ne devait plus quit

L'équipage du *Bellérophon* avait vu avec douleur Napoléon passer au milieu des hommages du peuple britannique, sous les verroux du *Northumberland*. L'équipage de ce dernier vaisseau, non moins sensible à une infortune si auguste, ne le vit pas sans frémir toucher le sol qui devait le dévorer. Napoléon s'établit d'abord dans un pavillon d'une maison de campagne nommée les Briars (les Ronces), et appartenant à un négociant, M. Balcombe. Ce pavillon ne formait qu'une pièce au rez-de-chaussée, surmonté d'un grenier où s'installèrent Las Cases et son fils Emmanuel. Aux environs, et jusqu'à deux milles de distance, furent dispersés M. et madame Bertrand ; M. et madame de Montholon, avec leurs enfans; le général Gourgaud et les serviteurs de Napoléon. A l'entour, et au plus près, sont les sentinelles, les corps-de-garde, les postes : il faut avoir affaire à chacun d'eux pour aborder Napoléon, pour porter ses vêtemens, son linge, ses alimens. Le ministère anglais a fait du pic de Saint-Hélène un ponton commandé par sir George Cokburn. Cependant le captif ne paraît pas encore condamné à une mort lente et inévitable ; il est seulement écroué à Sainte-Hélène, comme coupable du crime de haute confiance envers le prince royal d'Angleterre. On ne le traite jusqu'ici que comme un grand prisonnier d'État. Il a d'ailleurs pour compensation les soins de la famille de M. Balcombe, qui lui prodigue tous les égards compatibles avec la surveillance sévère, quoique mesurée, de l'amiral. Mais quand les commissaires des princes chrétiens seront arrivés

et réunis autour du geôlier de la Sainte-Alliance, alors l'affreuse nature qui a élevé les rocs arides de Sainte-Hélène, au milieu des abîmes de la mer et des précipices, au sein d'une atmosphère pestilentielle, ne sera plus qu'un faible auxiliaire de l'exécrable tyrannie qui doit attacher l'immortalité du crime au nom de sir Hudson Lowe. Napoléon, n'espérant plus rien de la générosité du gouvernement anglais, se réfugie avec calme dans le souvenir de sa vie passée. En effet, le jour même de l'arrivée à Briars, le lendemain de son debarquement, il s'était occupé à dicter à Las-Cases la campagne d'Italie, à Bertrand, celle d'Égypte. Fidèle à ses engagemens, il aura le courage d'accomplir à Sainte-Hélène, autant que lui le permettront ses forces, la promesse de l'île d'Elbe : *J'écrirai les grandes choses que nous avons faites.* Les généraux Montholon et Gourgaud furent appelés aussi alternativement pour écrire sous sa dictée. Ne pouvant plus tenir l'épée, chacun d'eux se voyait réduit, comme le héros, à tenir la plume ; mais c'était servir encore la France et Napoléon que de retracer la gloire des campagnes d'Italie et d'Égypte, la grandeur du consulat et celle de l'empire.

Quinze jours s'étaient à peine écoulés depuis le débarquement à Sainte-Hélène, que le climat avait déjà attaqué la santé de Napoléon. L'exercice du cheval lui était nécessaire ; mais comme il ne put obtenir de l'amiral, qui faisait les fonctions de gouverneur *par intérim*, de n'être point surveillé dans ses courtes promenades par un officier an-

glais, il renvoya ses chevaux. Malgré ses premières douleurs, il disait à ses compagnons : « Notre
» situation peut même avoir des attraits. L'univers
» nous contemple ; nous demeurons les martyrs
» d'une cause immortelle. Des millions d'hommes
» nous pleurent. La patrie soupire et la gloire est
» en deuil. Nous luttons ici contre l'oppression des
» dieux, et les vœux des nations sont pour nous....
» Mes véritables souffrances ne sont point ici. Si je
» ne considérais que moi, peut-être aurais-je à me
» réjouir. Les malheurs ont aussi leur héroïsme et
» leur gloire. L'adversité manquait à ma carrière.
» Si je fusse mort sur le trône, dans les nuages de
» ma toute-puissance, je serais demeuré un pro-
» blême pour bien des gens. Aujourd'hui, grâce
» au malheur, on pourra me juger à nu... » — Un autre jour il leur disait : « A quel infâme traite-
» ment ils nous ont réservés ! Ce sont les angoisses
» de la mort ! A l'injustice, à la violence, ils joi-
» gnent l'outrage et les supplices prolongés. Si je
» leur étais si nuisible, que ne se défaisaient-ils de
» moi ? Quelques balles dans le cœur ou dans la
» tête auraient suffi. Il y eût eu au moins quelque
» énergie dans ce crime. Si ce n'était vous autres,
» vos femmes surtout, je ne voudrai[illegible] recevoir ici
» que la ration d'un simple sold[illegible] les
» souverains de l'Europe peuven[illegible]
» en moi ce caractère sacré de la [illegible]
» voient-ils pas qu'il[illegible]
» mains à Sainte-H[illegible]
» dans leurs capita[illegible]
» mes sentimens, [illegible]

» m'ont tous appelé leur frère; je l'étais devenu » par le choix des peuples, la sanction de la victoire, le caractère de la religion, les alliances de » la politique et de leur sang... Faites vos plaintes, » messieurs; que l'Europe les connaisse et s'en in» digne! Les miennes sont au-dessous de ma di» gnité et de mon caractère. J'ordonne ou je me » tais. »

Le 10 décembre, après un séjour d'environ deux mois dans les environs de Briars, Napoléon alla prendre possession de son dernier asile. Il existe dans l'île d'heureuses positions offrant de grands arbres, des jardins, et d'autres belles habitations, entre autres *Plantation-House*. Des ordres venus de Londres ne permirent pas à Napoléon de s'y établir; on lui assigna *Longwood*, maison de campagne du sous-gouverneur, jadis construite pour servir de grange à la compagnie des Indes, et assise sur un plateau élevé de deux mille pieds au-dessus du niveau de la mer, sans cesse battu par des vents impétueux, par des pluies violentes qui durent plus de la moitié de l'année, et presque toujours couvert de nuages épais, d'où s'échappent parfois les rayons d'un soleil dévorant. Des rochers à pic, séparés par de profonds abîmes, des montagnes escarpées et arides terminent l'horizon. On éprouve à Longwood les plus étonnantes variations atmosphériques; en moins d'une heure, on passe d'un froid glacial à une excessive chaleur; là règnent une g[illegible] de l'année des affections presque toujou[illegible] et souvent si promptes, si terribles, qu[illegible] suffit pour détruire la puissance des

plus efficaces. Voilà désormais la retraite de Napoléon ; aussi disait-il : « Ce pays est mortel ; partout » où les fleurs sont étiolées, l'homme ne peut pas » vivre. Ce calcul n'a point échappé aux élèves de » Pitt. — Transformer l'air en instrument de meurtre, disait-il encore, cette idée n'était pas venue » au plus farouche de nos proconsuls ; elle ne pou» vait germer que sur les bords de la Tamise. »

Outre le travail important de ses Mémoires, à la rédaction desquels Napoléon associait ses compagnons d'infortune, des conversations du plus haut intérêt avec eux étaient aussi un des plaisirs favoris de son esprit. — En avril 1816, après la lecture des papiers publics, où était vivement retracé l'état déplorable de plusieurs de nos provinces, Napoléon s'écria : « La contre-révolution, même en la » laissant aller, doit se noyer d'elle-même dans la » révolution. Il suffit à présent de l'atmosphère des » jeunes idées pour étouffer les vieux féodalistes ; » car rien ne saurait désormais détruire ou effacer » les grands principes de notre révolution. Ces » grandes et belles idées doivent demeurer à jamais, » tant nous les avons entrelacées de lustre, de mo» numens, de prodiges : nous en avons lavé les » premières souillures dans des flots de gloire ; elles » seront désormais [illegible] Sorties de la tri» bune française, [illegible] des batailles, » décorées des [illegible], saluées des » acclamations [illegible] données par les [illegible] tés, les [illegible] devenu [illegible] aux [illegible] bouche d[illegible] [illegible] Ell[illegible]

» vivent dans la Grande-Bretagne; elles éclairent » l'Amériqne; elles sont nationalisées en France : » voilà le trépied d'où jaillira la lumière du monde. » Elles le régiront; elles seront la foi, la religion, » la morale de tous les peuples; et cette ère mémo» rable se rattachera, quoi qu'on en ait voulu dire, » à ma personne, parce qu'après tout j'ai fait bril» ler le flambeau, consacré les principes, et qu'au» jourd'hui la persécution achève de m'en rendre » le Messie. Ainsi, amis et ennemis, tous m'en di» ront le premier soldat, le grand représentant... »

— La lecture des journaux lui inspirait toujours de brillantes et terribles improvisations : « Que ré» sultera-t-il de tout cela? (en parlant de la France quelques jours après) » deux peuples sur un même » sol, acharnés, irréconciliables, qui se chamaille» ront sans relâche, et s'extermineront peut-être! » Bientôt la même fureur gagnera toute l'Europe. » L'Europe ne formera bientôt plus que deux par» tis ennemis : on ne se divisera plus par peuples » et par territoires, mais par couleur et par opinion; » et qui peut dire les crises, la durée de tant d'o» rages? car l'issue ne saurait en être douteuse : les » lumières et le siècle ne rétrograderont pas! Quel » malheur que ma chute! J'avais refermé l'outre » des vents : les baïonnettes l'ont déchirée. Je pou» vais marcher paisiblement à la régénération uni» verselle! Elle ne s'exécutera désormais qu'à tra» vers des tempêtes....... — Les mœurs publiques » sont en hausse, et l'on peut prédire qu'elles s'a» mélioreront graduellement par tout le globe. La » raison humaine, son développement, celui de

» nos facultés, voilà toute la clé sociale, tout le
» secret du législateur. Il n'y a que ceux qui veu-
» lent tromper les peuples et les gouverner à leur
» profit qui peuvent vouloir les tenir dans l'igno-
» rance...... Le premier devoir d'un prince est de
» vouloir ce que veut le peuple. Il faudra tôt ou
» tard que la régénération morale s'accomplisse;
» c'est en vain que les vieilles aristocraties multi-
» plieraient leurs efforts pour s'y opposer : c'est la
» roche de Sisyphe qu'elles tiennent élevée au-des-
» sus de leurs têtes; quelques bras se lasseront, et
» au premier défaut tout croulera. Le vieux sys-
» tème est à bout. Le premier souverain qui, au
» milieu de la première grande mêlée, embrassera
» de bonne foi la cause des peuples, se trouvera à
» la tête de toute l'Europe, et pourra tenter tout
» ce qu'il voudra. ».

Napoléon sentait que son propre règne était fini, et que, pour le continuer, il eût dû se mettre à la tête de l'émancipation des peuples.

Le 17 avril 1816, le nouveau gouverneur, sir Hudson Lowe, fit sa première visite à Longwood. « Il est hideux, dit Napoléon [illegible] face pati-
» bulaire; mais le moral, ap[illegible] com-
» moder ce que cette figu[illegible]
tait une barbarie d[illegible]
d'avoir relégué [illegible]
Sainte-Hélène : [illegible]
Hudson Lowe p[illegible]
auquel on donna[illegible]
paru rigide, trac[illegible]
lent même, mais [illegible]

son caractère ne manquait pas de générosité. Sir Hudson Lowe, accoutumé à martyriser les soldats français sur ces fameux pontons, la honte éternelle de nos voisins, avait un singulier titre d'honneur comme officier: avec deux mille hommes et une bonne artillerie, il s'était laissé forcer dans l'île inexpugnable de Caprée par le général Lamarque à la tête de douze cents baïonnettes françaises. Il avait rapporté des souvenirs de Tibère de cette île qu'il n'avait pu défendre. Il débuta à Sainte-Hélène par un mot affreux. Les officiers de Napoléon lui disaient qu'à Longwood il n'y avait point d'arbres pour se mettre à l'ombre. « *Nous en planterons*, » répondit-il. Tel était le ministre subalterne dont les commissaires des rois de l'Europe vinrent sanctionner par leur présence la basse tyrannie, le 17 juin, en apportant à Sainte-Hélène le bill relatif à la détention de Napoléon; car le ministère britannique avait osé convertir en loi l'acte le plus indigne de porter ce nom sacré.

Rien ne fut oublié par le nouveau gouverneur pour torturer sa victime. Le cheval était absolument nécessaire à Napoléon; la surveillance indécente et prochaine qui l'arrêtait à chaque pas le força de se priver d'un exercice indispensable avec sa constitution et ses habitudes; bientôt même l'espace qu'il parcourait à pied fut tellement circonscit par les sentinelles multipliées sur son passage, qu'il se vit obligé de renoncer à ses promenades. La transition subite d'une vie laborieuse et agitée à une inaction complète des facultés physiques, suffisait pour porter une attente funeste à la consti-

tution du prisonnier. La mauvaise qualité des alimens, la nature de l'eau qui n'était supportable qu'après avoir subi l'épreuve du feu, des privations de toute espèce, le strict nécessaire à peine assuré, et près de manquer quelquefois, la petitesse et l'incommodité d'une maison malsaine, devaient accroître incessamment le danger. Mais un tempéramment robuste et éprouvé, l'énergie d'un grand caractère, pouvaient triompher de tout, même de l'influence meurtrière du climat; Hudson-Lowe eut recours à tous les moyens propres à miner les forces morales du captif. La maison de Longwood fut par le fait mise au secret : on interdit à Napoléon et aux siens toute correspondance avec les habitans de l'île; on entrava les communications avec les officiers et les soldats de la garnison, et particulièrement avec ceux du brave 63ᵉ, qui, lui rendant cette espèce de culte qu'un grand capitaine obtiendra toujours dans le cœur même des guerriers ses ennemis, admiraient et plaignaient Napoléon, sans négliger toutefois aucun de leurs devoirs. Indépendamment de ces vexations journalières, les agens de sir Hudson pénétraient à toute heure dans les appartemens de Longwood; les occupations, l'état de maladie, le [illegible] même, si nécessaire au prisonnier, [illegible] ces visites réitérées. Ce n'est pa[illegible] cabinet britannique avait enlev[illegible] léon la possibilité de [illegible] mère, de sa fem[illegible] Leurs lettres, si [illegible] ne lui arrivaient [illegible]

lues par des officiers subalternes. Nul moyen d'écrire, même au prince régent, sans soumettre la correspondance au gouverneur. Vainement Napoléon avait fait demander les journaux anglais et français et les livres relatifs aux années qui s'écoulaient pendant son exil : cette requête si simple avait été rejetée. Quelquefois on paraissait se relâcher de la sévérité de cette consigne, mais c'était pour mettre sous ses yeux des fragmens de gazettes, et les libelles les plus remplis d'injures, par des misérables qui avaient rampé à ses pieds, et fatigué sa patience de leur servilité intéressée. La mort venait-elle à frapper quelques-uns des objets de son affection? Le gouverneur, par un raffinement de barbarie, s'empressait de lui communiquer la fatale nouvelle; en même tems on lui enviait toutes les consolations du cœur. Ainsi ayant appris qu'un voyageur venu d'Europe avait vu Marie-Louise, et touché de ses mains leur enfant, Napoléon, ému jusqu'au fond des entrailles, demanda la permission d'entretenir un instant cet étranger; un refus cruel fut la réponse de sir Hudson. Napoléon restait supérieur à ces injures et à ces outrages. Mais à la lecture du discours prononcé dans la chambre des Pairs par lord Bathurst, qui, sourd aux instances privées, et opposant de lâch-s mensonges aux plaintes publiques de lord Holl et des membres les plus distingués de l'opposit- au sujet de la détresse du prisonnier de S lène, avait osé affirmer qu'il avait des t- -enses à sa dispositton, il dicta de ve- quente réfutation, bien moins pour cont

ministre, que pour être entendu de l'Angleterre et de la France, de l'Europe et de la postérité :

« Vous voulez connaître les trésors de Napoléon! » ils sont immenses, il est vrai, mais ils sont ex- » posés au grand jour. Les voici. Le beau bassin » d'Anvers, celui de Flessingue, capables de con- » tenir les plus nombreuses escadres, et de les pré- » server des glaces de la mer ; les ouvrages hydrau- » liques de Dunkerque, du Hâvre, de Nice ; le gi- » gantesque bassin de Cherbourg ; les ouvrages ma- » ritimes de Venise, les belles routes d'Anvers à » Amsterdam, de Mayence à Metz, de Bordeaux » à Baïonne ; les passages du Simplon, du Mont- » Cénis, du mont Genèvre, de la Corniche, qui » ouvrent les Alpes dans quatre directions (dans » cela seul vous trouveriez plus de 800 millions); » ces passages, qui surpassent en hardiesse, en » grandeur et efforts de l'art tous les travaux des » Romains ! Les routes des Pyrénées aux Alpes, » de Parme à la Spezzia, de Savone en Piémont; » les ponts d'Iéna, d'Austerlitz, des Arts, de Sè- » vres, de Tours, de Roanne, de Lyon, de Turin, » de l'Isère, de la Durance, de Bordeaux, de » Rouen, etc., etc. ; le canal qui joint le Rhône au » Doubs, unissant les mers de Hollande avec la » Méditerranée ; celui qui unit l'Escaut à la Somme, » [illegible]ant Amsterdam à Paris ; celui qui joint la » [illegible] à la Vilaine [illegible]al d'Arles, celui de Pa- » [illegible] du Rhin [illegible]chement des marais » [illegible], du Co[illegible] Rochefort. Le ré- » [illegible] la pl[illegible]glises démolies » [illegible]tion[illegible] de nouvelles ;

» la construction d'un grand nombre d'établisse-
» mens d'industrie pour l'extirpation de la mendi-
» cité; la construction du Louvre, des greniers
» publics, de la Banque, du canal de l'Ourcq : la
» distribution de ses eaux dans la ville de Paris;
» les nombreux égouts, les quais, les embellisse-
» mens et les monumens de cette grande capitale.
» Les travaux pour l'embellissement de Rome; le
» rétablissement des manufactures de Lyon; la
» création de plusieurs centaines de manufactures
» de coton, de filature et de tissage, qui emploient
» plusieurs millions d'ouvriers. Des fonds accumu-
» lés pour créer plus de quatre cents manufactures
» de sucre de betterave pour la consommation d'une
» partie de la France, qui auraient fourni du sucre
» au même prix que celui des Indes, si elles eussent
» continué d'être encouragées seulement encore
» quatre ans. La substitution du pastel à l'indigo,
» qu'on fût venu à bout de se procurer en France
» à la même perfection et à aussi bon marché que
» cette production des colonies. Le nombre des ma-
» nufactures pour toute espèce d'objet d'art..., etc.
» Cinquante millions employés à réparer et à em-
» bellir les palais de la couronne; soixante millions
» d'ameublemens placés dans les palais de la cou-
» ronne, en France, en Hollande, à Turin, à Rome;
» soixante millions de diamans de la couronne, tous
» achetés de l'argent de Napoléon. Le *régent* même,
» le seul qui restât des anciens diamans de la cou-
» ronne de France, ayant été retiré par lui des mains
» des juifs de Berlin, auxquels il avait été engagé
» pour trois millions. Le musée Napoléon, estimé

» à plus de quatre cents millions, et ne contenant » que des objets légitimement acquis, ou par de » l'argent, ou par des conditions de traités de paix » connus de tout le monde, en vertu desquels ces » chefs-d'œuvre furent donnés en commutation de » cessions de territoire ou de contributions. Plusieurs » millions amassés pour l'encouragement de l'agri- » culture, qui est l'intérêt premier de la France. » L'institution des courses de chevaux; l'introduc- » tion des mérinos, etc., etc., etc.

» Voilà qui forme un trésor de plusieurs mil- » liards qui durera des siècles.

» Voilà les monumens qui confondront la ca- » lomnie !!!... L'histoire dira que tout cela fut ac- » compli au milieu de guerres continuelles, sans » aucun emprunt, et même lorsque la dette publi- » que diminuait tous les jours, et qu'on avait allégé » les taxes de cinquante millions. Des sommes très- » considérables demeuraient encore dans son trésor » particulier. Elles lui étaient conservées par le » traité de Fontainebleau, comme résultant des » épargnes de sa liste civile et de ses autres reve- » nus privés. Elles furent partagées, et n'allèrent » pas entièrement dans le trésor public ni dans ce- » lui de la France !!!... »

Cependant les persécutions continuaient, avec le même caractère, à Sainte-Hélène; le gouverneur crut devoir venir se justifier en rejet[illegible] sur le ministère anglais tout l'odieux d'une [illegible] fame; il prétendait accomplir un devoir [illegible]
» en fait autant, lui répondit l'emp[illegible]
» aussi les ordres qu'il a reçus. [illegible]

» qu'un gouvernement soit assez vil pour donner
» des ordres semblables à ceux que vous faites exé-
» cuter... Vous avez plein pouvoir sur mon corps,
» mais aucun sur mon ame. Cette ame est aussi
» fière, aussi courageuse que quand elle comman-
» dait à l'Europe. Vous êtes un sbire sicilien et
» non pas un Anglais. Je vous prie de ne plus re-
» venir jusqu'à ce que vous apportiez l'ordre de
» me *dépêcher:* alors vous trouverez toutes les por-
» tes ouvertes. » Malgré cette défense, les sicaires de sir Hudson-Lowe voulurent pénétrer dans l'asile de Napoléon; la menace d'une défense désespérée, et la protestation réitérée qu'on ne violerait le droit de sa porte qu'en passant sur son cadavre, *le dé*barrassèrent enfin d'un indigne assujétissement. Pour se dérober à des persécutions sans relâche et sans fin, Napoléon résolut de se confiner dans son étroite demeure, et avança, par le défaut d'exercice, et surtout par le travail immense que nécessitait la rédaction de ses mémoires, l'époque à laquelle, suivant son énergique expression, le ciel de Sainte-Hélène, chargé du forfait de sa mort, devait le consommer.

Bientôt, par l'ordre du gouverneur, des soldats entraînèrent loin de Napoléon M. de Lascases et son fils, le jeune Emmanuel, qui depuis est allé venger publiquement, à Londres, sur la personne de sir Hudson Lowe,[1] les outrages faits à son père et à Napoléon. Un autre calcul de la barbarie envenimée par la peur, ravit de même au malade le médecin du *Northumberland*, O'Meara, qui avait obtenu et mérité sa confiance. Crime irrémissible!

il avait voulu épargner un crime à sa patrie, en écrivant au ministère que l'air de Sainte-Hélène suffisait pour tuer le prisonnier. Pour surcroît de malheur, le général Gourgaud fut condamné par le délabrement total d'une santé depuis long-temps chancelante, à rompre le ban d'une fidélité qui lui était bien chère. Ainsi Napoléon n'avait plus auprès de lui que les généraux Bertrand et Montholon. Le docteur Stokoë, chirurgien du vaisseau *le Conquérant*, remplaça le docteur O'Meara, et fut aussi congédié par le gouverneur. Napoléon resta sans médecin pendant près d'une année. Ce fut après cette période, et lorsque la maladie avait eu le temps de prendre un caractère incurable, qu'il vit arriver le docteur Antomarchi, professeur de Florence, et les chapelains Buonavita et Vignale, envoyés de Rome par le cardinal Fesch, tous les trois compatriotes de Napoléon. Napoléon reçut avec transport d'Antomarchi le portrait de son fils, qu'il contempla long-temps, les yeux pleins de larmes. « Cher enfant, s'il n'est pas vic» time de quelque infamie politique, il ne sera pas » indigne de celui dont il tient le jour. » — Au milieu de ses cruelles souffrances, l'un de ses plaisirs les plus doux était d'appeler les enfans du général Bertrand, d'assister à leurs jeux, et d'accommoder leurs différends. Les souven[illegible] occupaient aussi sa grande ame. — [illegible] s'écoula dans des alternatives d[illegible] rétablissement, qui aboutirent à [illegible] et dont l'issue donna [illegible] courageux O'Meara [illegible]

près du ministère anglais : elles furent inutiles ; une lettre du comte Bertrand à lord Bathurst ne produisit aucun effet. — L'année 1821 a commencé sous de funestes auspices. Dans le mois de février, une comète parut au-dessus de Sainte-Hélène ; Napoléon songea d'abord à celle de Jules-César, et sembla prévoir que sa propre mort était prochaine. On le pressait en vain d'aller voir ce phénomène. Un seul de ses officiers gardait le silence. « Vous m'avez compris, vous ! » lui dit-il. — Depuis long-temps il avait la conviction de ne point échapper au climat de Sainte-Hélène : cette conviction était également dans le cœur de ses amis. Le 17 mars, le comte Montholon écrivit à la princesse Borghèse : « Que depuis deux mois la maladie » de Napoléon avait fait des progrès effrayans ; » qu'il ne pouvait marcher dans son appartement » sans être soutenu ; que précédemment le comte » Bertrand avait écrit à lord Liverpool pour de» mander que l'empereur fût changé de climat, et » faire connaître le besoin qu'il avait des eaux mi» nérales. Le gouverneur (ajoutait Montholon), » sir Hudson Lowe *s'est refusé à faire passer* » *cette lettre à son gouvernement*, *sous le vain* » *prétexte que le titre d'empereur était donné à* » *S.* M. L'empereur compte aussi sur V. A. pour » faire connaître à des Anglais influens l'état vé» ritable de sa maladie. Il meurt sans secours sur » cet affreux rocher ; son agonie est effroyable... »

En effet, ce fut le jour même où écrivait le général Montholon, que commença la crise qui, deux mois après, devait emporter Napoléon. « *Là*, *c'est*

» *là!* » disait-il le 17 mars au docteur Antomarchi. Celui-ci lui présenta un flacon d'alcali. « *Eh* » *non, ce n'est pas faiblesse*, s'écria Napoléon ; » *c'est la force qui m'étouffe, c'est la vie qui* » *me tue.* » Puis, s'élançant à une fenêtre et regardant le ciel : « 17 *mars*, dit-il, *à pareil jour,* » *il y a six ans* (il était à Auxerre, venant de » l'île d'Elbe), *il y avait des nuages au ciel.* » *Ah! je serais guéri si je voyais ces nuages!* » Puis il saisit la main du docteur, et l'appuyant sur son estomac : « *C'est un couteau de boucher* » *qu'ils ont mis là, et ils ont brisé la lame dans* » *la plaie.* » Les derniers jours de Napoléon furent aussi grands que les époques les plus glorieuses de sa vie. Trop certain de sa mort, il souriait de pitié, ou plutôt de compassion, à ceux qui cherchaient à combattre en lui cette idée. — Le 15 avril, il fait ce testament où il n'oublie personne, ni ceux qui l'ont suivi, ni ceux qu'il a laissés en France, ni ceux qui, depuis long-temps, avaient cessé de vivre, ni aussi les pervers qui l'ont trahi. Puis il reprend ses tranquilles entretiens avec ses amis. Le docteur Arnold, chirurgien d'un régiment anglais, entra. « C'en est fait, lui dit Napo- » léon; le coup est porté. Je touche à ma fin : je » vais rendre mon corps à la terre. Approchez, » Bertrand, traduisez à monsieur ce que vous al- » lez entendre.... N'omettez pas un mot. — J'é- » tais venu m'asseoir au foyer du peuple britan- » nique. Je demandais une loyale hospitalité. Con- » tre tout ce qu'il y a de droits sur la terre, on » me répondit par des fers. J'eusse reçu un autr

» accueil d'Alexandre, de l'empereur François, du » roi de Prusse. Mais il appartenait à l'Angleterre » de surprendre, d'entraîner les rois, et de donner au monde le spectacle inouï de quatre grandes puissances s'acharnant sur un seul homme. » C'est votre ministère qui a choisi cet affreux rocher où se consomme, en moins de trois ans, la » vie des Européens, pour y achever la mienne » par un assassinat. Et comment m'avez-vous » traité depuis que je suis sur cet écueil? Il n'y a » pas une indignité dont vous ne vous soyez fait » une joie de m'abreuver. Les plus simples com- » munications de famille, celles-mêmes qu'on n'a » jamais interdites à personne, vous me les avez » refusées..... Ma femme, mon fils, n'ont plus » vécu pour moi : vous m'avez tenu six ans dans » la torture du secret. Dans cette île inhospita- » lière, vous m'avez donné pour demeure l'endroit » le moins fait pour être habité, celui où le climat » meurtrier du tropique se fait le plus sentir; il a » fallu me renfermer entre quatre cloisons, moi » qui parcourais à cheval toute l'Europe! Vous » m'avez assassiné longuement, avec prémédita- » tion, et l'infâme Hudson a été l'exécuteur des » hautes-œuvres de vos ministres.... Vous finirez » comme la superbe république de Venise, et moi, » mourant sur cet affreux rocher, privé des miens » et manquant de tout, je lègue l'opprobre de ma » mort à la maison régnante d'Angleterre. » Tel fut le manifeste testamentaire ne Napoléor

Le 24, l'empereur a la force d'aj
codicilles à son testament. — Le 28, i

tomarchi de faire l'autopsie de son corps, de communiquer à son fils ses observations, de mettre son cœur dans de l'esprit-de-vin, et de le porter *à sa chère Marie-Louise! Vous irez à Rome, docteur; vous direz aux miens que le grand Napoléon est expiré sur ce triste rocher, dans l'état le plus déplorable, manquant de tout, abandonné à lui-même et à la gloire.* Il témoigna le désir d'être enseveli sur les bords de la Seine ou dans la cathédrale d'Ajaccio; et, si l'on proscrivait son cadavre, à Sainte-Hélène, auprès de la fontaine de Hutsgate. Le 2 mai, dans un accès de délire, il se croyait à la tête de l'armée d'Italie, et s'écriait : *Steingel, Desaix, Masséna, allez, courez, prenez la charge, ils sont à nous!* Le 3 mai, Napoléon voit s'approcher sa dernière heure : il s'adresse à ses exécuteurs testamentaires, aux généraux Bertrand et Montholon, et leur dit : « Vous allez repasser en Europe. Je vous dois » quelques conseils sur la conduite que vous avez » à tenir. Vous avez partagé mon exil, vous serez » fidèles à ma mémoire; vous ne ferez rien qui » puisse la blesser. J'ai sanctionné tous les principes, je les ai infusés dans mes lois, dans mes » actes; il n'y en a pas un seul que je n'aie consacré. Malheureusement les circonstances étaient » graves. J'ai été obligé de sévir, d'ajourner; les » revers sont venus; je n'ai pu débander l'arc, et » la France a été privée des institutions libérales » que je lui destinais. Elle me juge avec indulgence; elle me tient compte de mes intentions; » elle chérit mon nom, mes victoires. Imitez-la;

» soyez fidèles aux opinions que nous avons défen-
» dues, à la gloire que nous avons acquise; il n'y
» a hors de là que honte et confusion. »

Le 4, une tempête affreuse déracina jusqu'au dernier arbre qui avait prêté son ombrage à Napoléon. A cinq heures et demie du soir, l'empereur n'interrompit le sommeil léthargique où il était plongé que pour laisser échapper ces deux mots : Tête d'armée. Telle fut sa suprême parole du vainqueur de l'Europe. Le buste de son fils, qu'il avait fait placer, depuis un mois, en face de son lit, avait eu son dernier regard. Vingt minutes après, ces mains qui avaient tenu et donné tant de sceptres, qui avaieut élevé tant de monumens et renversé tant de remparts, se glacèrent sous les baisers et sous les larmes des enfans du général Bertrand.

Le lendemain, à six heures du soir, le docteur Antomarchi procéda religieusement à l'autopsie, d'après l'intention de Napoléon. Ce triste devoir eut pour témoins les exécuteurs testamentaires, des officiers de la garnison, et huit médecins anglais; ces derniers, d'après l'ordre du gouverneur, dressèrent procès-verbal de l'autopsie. Il y était dit que Napoléon avait succombé à une *affection cancéreuse héréditaire*. Le docteur Antomarchi refusa de signer le procès-verbal, parce qu'il était démontré pour lui que Napoléon avait succombé à une *gastro-hépatite chronique*, produite par le climat.

Le congrès d'Aix-la-Chapelle avait décidé que Napoléon serait enseveli au lieu de son exil et de

sa mort. Sir Hudson Lowe ayant refusé aux exécuteurs testamentaires le transport en Europe du cœur et de l'estomac de Napoléon, ils firent enfermer ces précieux restes dans des coupes pleines d'esprit-de-vin. Napoléon, revêtu de l'uniforme des chasseurs à cheval de la garde impériale, couvert de tous les ordres qu'il avait créés ou reçus pendant son règne, fut exposé sur son lit de mort, ainsi transformé en lit de parade; le manteau de Marengo lui servait de drap mortuaire. En ce moment, le gouverneur parut se joindre à la douleur dont les amis de Napoléon étaient accablés. Il déplora la perte qu'ils avaient faite, en annonçant qu'elle était d'autant plus fâcheuse, que son gouvernement revenait à bien. Le ministère l'avait chargé d'annoncer au général Bonaparte que l'instant approchait où la liberté pouvait lui être rendue; et que Sa Majesté britannique ne serait pas la dernière à accélérer le terme de la captivité. Sir Hudson ajouta, d'une manière étrange, et comme un homme qui laisse échapper, malgré lui, l'expression de sa pensée : « Il est mort, tout est fini : nous » lui rendrons demain les derniers devoirs. » — Napoléon resta exposé le 6 et le 7 mai. Sir Hudson permit à tout Anglais de venir contempler *l'hôte de l'Angleterre*. Le concours fut général et la douleur unanime. Le 8, le corps fut embaumé : on le revêtit ensuite de l'uniforme de la veille, et on le renferma dans un quadruple cercueil. Le 9, la pompe funèbre eut lieu dans l'ordre suivant : Napoléon Bertrand, filleul de l'empereur, fils du grand-maréchal; le chapelain Vignale, revêtu

ses habits sacerdotaux; les docteurs Antomarchi et Arnold; vingt-quatre grenadiers anglais, destinés à descendre le corps au bas de la colline; ensuite une voiture de deuil, où le corps était placé; derrière elle, le cheval de Napoléon; les exécuteurs testamentaires, comte Bertrand, comte Montholon, et Marchand, premier valet de chambre; et les serviteurs de Napoléon escortaient à pied le convoi que la comtesse Montholon suivait, en voiture, avec sa fille. Là, finissait la famille française. Venait ensuite un groupe d'officiers anglais de terre et de mer; les membres du conseil de l'île; le général Coffin; le marquis de Monchenu, commissaire pour la France et l'Autriche; l'amiral; et le héros de cette pompe de mort, le gouverneur; enfin lady Hudson Lowe et sa fille, en grand deuil, dans une voiture. Trois mille hommes escortèrent le corps au sortir de Longwood. Comme la route ne permettait pas au char funéraire d'arriver jusqu'au lieu de la sépulture, des grenadiers anglais de Walter Scott eurent l'honneur de porter sur leurs épaules les dépouilles mortelles du héros. Elles reçurent les prières et la bénédiction du prêtre, avant de pénétrer dans le caveau avec les coupes d'argent qui contenaient le cœur et l'estomac, et qui furent placées sur le cercueil descendu dans le funèbre asile. Douze salves d'artillerie apprirent à l'Océan que l'ame de Napoléon avait quitté la terre. Une garde d'officiers anglais fut chargée de veiller sur la sépulture du grand homme.

TESTAMENT ET CODICILLES

DE NAPOLÉON.

Cejourd'hui, 15 avril 1821, à Longwood,
île de Sainte-Hélène..

Ceci est mon testament ou acte de ma dernière volonté.

I.

1° Je meurs dans la religion apostolique et romaine, dans le sein de laquelle je suis né il y a plus de cinquante ans;

2° Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé;

3° J'ai toujours eu à me louer de ma très-chère épouse Marie-Louise. Je lui conserve, [illegible] moment, les plus tendres sentimens : je [illegible] pour garantir mon fils des embûches qui [illegible] son enfance;

4° Je recommande à mon fils de [illegible] est né prince [illegible] instrument [illegible] les peuples de [illegible] nuire en auc[illegible] devise : *Tou*[illegible]

5° Je meurs prématurément, assassiné par l'oligarchie anglaise et son sicaire. Le peuple anglais ne tardera pas à me venger;

6° Les deux issues si malheureuses des invasions de la France, lorsqu'elle avait encore tant de ressources, sont dues aux trahisons de M...., A...., T...., et L.... Je leur pardonne. Puisse la postérité française leur pardonner comme moi!

7° Je remercie ma bonne et très-excellente mère, le cardinal, mes frères Joseph, Lucien, Jérôme, Pauline, Caroline, Julie, Hortense, Caterine, Eugène, de l'intérêt qu'ils m'ont conservé. Je pardonne à Louis le libelle qu'il a publié en 1820. Il est plein d'assertions fausses et de pièces falsifiées;

8° Je désavoue le manuscrit de Sainte-Hélène et autres ouvrages sous le titre de *Maximes, Sentences*, etc., que l'on s'est plu à publier depuis six ans : ce ne sont pas là les règles qui ont dirigé ma vie. J'ai fait arrêter et juger le duc d'Enghien, parce que cela était nécessaire à la sûreté, à l'intérêt et à l'honneur du peuple français, lorsque.... entretenait, de son aveu, soixante assassins à Paris. (Dans de semblables circonstances j'agirais de même.)

II.

1° Je lègue à mon fils les boîtes, ordres et autres objets, tels que l'argenterie, lit de camp, armes, selles, éperons, vases de ma chapelle, livres, linge qui a servi à mon corps et à mon usage, conformément à l'état annexé, coté (A). Je désire que ce faible legs lui soit cher, comme lui retraçant le souvenir d'un père dont l'Univers l'entretiendra;

2° Je lègue à lady Holland le camée antique que le pape Pie VI m'a donné à Tolentino;

3° Je lègue au comte Montholon 2 millions de francs, comme une preuve de ma satisfaction des soins filials qu'il m'a rendus depuis six ans, et pour l'i[illegible] que son séjour à Sainte-Hélène lui a

4° Je lègue au comte Bertrand 50

5° Je lègue à Marchand, mon prem

400,000 francs : les services qu'il m'a rendus sont ceux d'un ami : je désire qu'il épouse une veuve, sœur ou fille d'un officier ou soldat de ma vieille garde ;

6° *Idem* à Saint-Denis, 100,000 francs ;

7° *Idem* à Novarre, 100,000 francs ;

8° *Idem* à Peyron, 100,000 francs ;

9° *Idem* à Archambaud, 50,000 francs ;

10° *Idem* à Cursor, 25,000 francs ;

11° *Idem* à Chardell, *idem* ;

12° *Idem* à l'abbé Vignale, 100,000 francs. Je désire qu'il fasse bâtir sa maison près de Ponte-Novo de Rostino ;

13° *Idem* au comte de Las-Cases, 100,000 francs ;

14° *Idem* au comte Lavalette, 100,000 francs ;

15° *Idem* au chirurgien en chef Larrey, 100,000 fr. C'est l'homme le plus vertueux que j'aie connu ;

16° *Idem* au général Brayer, 100,000 francs ;

17° *Idem* au général Lefèvre Desnouettes, 100,000 fr. ;

18° *Idem* au général Drouot, 100,000 francs ;

19° *Idem* au général Cambronne, 100,000 francs ;

20° *Idem* au général Mouton-Duverney, 100,000 fr. ;

21° *Idem* aux enfans du brave La Bédoyère, 100,000 fr. ;

22° *Idem* aux enfans du général Girard tué à Ligny, 100,000 francs ;

23° *Idem* aux enfans du général Chartran, 100,000 fr. ;

24° *Idem* aux enfans du vertueux général Travot ;

25° *Idem* au général Lallemand, l'aîné, 100,000 fr. ;

26° *Idem* au comte Réal, 100,000 francs ;

27° *Idem* à Costa Bastilica en Corse, 100,000 fr. ;

28° *Idem* au général Clausel, 100,000 fr. ;

29° *Idem* au baron Meneval, 100,000 fr. ;

30° *Idem* à Arnault, auteur de *Marius*, 100,000 fr. ;

31° *Idem* au colonel Marbot, 100,000 francs. Je l'engage à continuer à écrire pour la défense de la gloire des armes françaises, et en confondre les calomniateurs et les apostats ;

32° *Idem* au baron Bignon, 100,000 francs. Je l'engage à écrire l'histoire de la diplomatie française de 1792 à 1815 ;

33° *Idem* à Poggi, de Talaro, 100,000 francs ;

34° *Idem* au chirurgien Emmery, 100,000 francs;

35° Ces sommes seront prises sur les 6 millions que j'ai placés en partant de Paris, en 1815, et sur les intérêts à raison de 5 p. 100 depuis juillet 1815; les comptes en seront arrêtés avec le banquier, par les comtes Montholon, Bertrand et Marchand;

36° Tout ce que ce placement produira au-delà de la somme de 5,600,000 francs, dont il a été disposé ci-dessus, sera distribué en gratifications aux blessés de Waterloo, et aux officiers et soldats du bataillon de l'île d'Elbe, sur un état arrêté par Montholon, Bertrand, Drouot, Cambronne, et le chirurgien Larrey;

37° Ces legs, en cas de mort, seront payés aux veuves et enfans, et, au défaut de ceux-ci, rentreront à la masse.

III.

1° Mon domaine privé était ma propriété, dont aucune loi française ne m'a privé, que je sache. Le compte en sera demandé au baron de la Bouillerie, qui en était le trésorier. Il doit se monter à plus de 200,000,000 fr., savoir: 1° le portefeuille contenant les économies que j'ai pendant quatorze ans faites sur ma liste civile, lesquelles se sont élevées à plus de 12,000,000 par an: j'ai bonne mémoire; 2° le produit de ce portefeuille; 3° les meubles de mes palais tels qu'ils étaient en 1814. Les palais de Rome, Florence, Turin, compris tous les meubles, ont été achetés des deniers des revenus de la liste civile; 4° la liquidation de mes maisons du royaume d'Italie, tels qu'argent, bijoux, meubles, écuries: les comptes en seront donnés par le prince Eugène et l'intendant de la couronne Compagnoni;

2° Je lègue mon domaine privé, moitié aux officiers et soldats qui restent des armées françaises qui ont combattu depuis 1792 jusqu'à 1815, pour la gloire et l'indépendance de la nation. La répartition en sera faite au prorota des appointemens d'activité. Moitié aux villes et aux campagnes d'Alsace, de Lorraine, de Franche-Comté, de Bourgogne, de l'Ile-de-France, de Champagne, Forez, Dauphiné, qui auraient souffert par l'une ou l'autre invasion.

Il sera, de cette somme, prélevé un million pour la ville de Brienne, et un million pour la ville de Méry.

J'institue les comtes Montholon, Bertrand et Marchand, mes exécuteurs testamentaires.

Ce présent testament, tout écrit de ma propre main, est signé et scellé de mes armes.

Signé NAPOLÉON.

ÉTAT A *joint à mon testament.*

I.

1° Les vases sacrés qui ont servi à ma chapelle à Longwood;

2° Je charge l'abbé Vignale de les garder et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

II.

1° Mes armes, savoir : mon épée, celle que je portais à Austerlitz, le sabre de Sobieski, mon poignard, mon glaive, mon couteau de chasse, mes deux paires de pistolets de Versailles;

2° Mon nécessaire d'or, celui qui m'a servi le matin d'Ulm, d'Austerlitz, d'Iéna, d'Eylau, de Friedland, de l'île de Lobau, de la Moscowa, de Montmirail. Sous ce point de vue, je désire qu'il soit précieux à mon fils. (Le comte Bertrand en est dépositaire depuis 1814.)

3° Je charge le comte Bertrand de soigner [illegible] ces objets, et de les remettre à mon fils qu[illegible] seize ans.

III.

1° Trois petites caisses d'acaj[illegible] trente-trois tabatières ou bo[illegible] douze boîtes aux armes impé[illegible] et quatre boîtes trouvées sur [illegible]

aux Tuileries, le 20 mars 1815; la troisième, trois tabatières ornées de médailles d'argent à l'usage de l'empereur, et divers effets de toilette conformément aux états numérotés I, II, III;

2° Mon lit de camp dont j'ai fait usage dans toutes mes campagnes;

3° Ma lunette de guerre;

4° Mon nécessaire de toilette. Un de chacun de mes uniformes, une douzaine de chemises, et un objet complet de chacun de mes habillemens, et généralement de tout ce qui sert à ma toilette;

5° Mon lavabo;

6° Une petite pendule qui est dans ma chambre à coucher de Longwood;

7° Mes montres et la chaîne de cheveux de l'impératrice;

8° Je charge Marchand, mon premier valet de chambre, de garder ces objets et de les remettre à mon fils lorsqu'il aura seize ans.

IV.

1° Mon médailler;

2° Mon argenterie et ma porcelaine de Sèvres dont j'ai fait usage à Sainte-Hélène, état *b* et *c*;

3° Je charge le comte Montholon de garder ces objets et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

V.

1° Mes trois selles et brides, mes éperons qui m'ont servi à Sainte-Hélène;

2° Mes fusils de chasse au nombre de cinq;

5° Je charge mon chasseur Novarre de garder ces objets, et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

VI.

1° Quatre cents volumes choisis dans ma bibliothèque rmi ceux qui ont le plus servi à mon usage;

2° Je charge Saint-Denis de les garder et de les remettre à mon fils quand il aura seize ans.

Signé NAPOLÉON.

ÉTAT (A).

1° Il ne sera vendu aucun des effets qui m'ont servi. Le surplus sera partagé entre mes exécuteurs testamentaires et mes frères;

2° Marchand conservera mes cheveux, et en fera faire un bracelet avec un petit cadenas en or pour être envoyé à l'impératrice Marie-Louise, à ma mère, et à chacun de mes frères, sœurs, neveux, nièces, au cardinal, et un plus considérable pour mon fils;

3° Marchand enverra une de mes paires de boucles à soulier en or au prince Joseph;

4° Une petite paire de boucles en or, à jarretières, au prince Lucien;

5° Une boucle de col, en or, au prince Jérôme.

ÉTAT (A). — *Inventaire de mes effets que Marchand doit garder pour remettre à mon fils.*

1° Mon nécessaire d'argent, celui qui est sur ma table garni de tous ses ustensiles, rasoirs, etc.;

2° Mon réveil-matin. C'est le réveil-matin de Frédéric II, que j'ai pris à Postdam (dans la boîte n° [illegible]);

3° Mes deux montres avec les chaînes [illegible] l'impératrice, et une chaîne de mes cheve[illegible] montre. Marchand la fera faire à Paris;

4° Mes deux sceaux (un de Fran[illegible] boîte n° III);

5° La petite pendule do[illegible] ma chambre à coucher;

6° Mon lavabo, son po[illegible]

7° Mes tables de nuit, celles qui me servaient en France, et mon bidet de vermeil ;

8° Mes deux lits de fer, mes matelas et mes couvertures, s'ils se peuvent conserver;

9° Mes trois flacons d'argent où l'on mettait mon eau-de-vie, que portaient mes chasseurs en campagne ;

10° Ma lunette de France;

11° Mes éperons, deux paires;

12° Trois boîtes d'acajou, nos 1, 2, 3, renfermant mes tabatières et autres objets;

13° Une cassolette en vermeil;

Linge de toilette.

6 Chemises;
6 Mouchoirs;
6 Cravates ;
6 Serviettes;
6 Paires de bas de soie;
4 Cols noirs;
6 Paires de chaussettes;
2 Paires de draps de batiste;
2 Taies d'oreiller;
2 Robes de chambre;
2 Pantalons de nuit;
1 Paire de bretelles;
4 Culottes, vestes de casimir blanc;
6 Madras;
6 Gilets de flanelle;
4 Caleçons;
6 Paires de gants;
1 Petite boîte pleine de tabac;

1 Boucle de col en or; 1 Paire de boucles de jarretières en or, 1 Paire de boucles en or, à souliers,	Renfermées dans la petite boîte n° 3.

Habillement.

1 Uniforme chasseur;
1 *Idem* grenadier;
1 *Idem* garde-nationale;
1 Capote grise et verte;
1 Manteau bleu (celui que j'avais à Marengo);
1 Jebeline petite veste;
2 Paires de souliers;
2 Paires de bottes;
1 Paire de pantoufles;
6 Ceinturons;

ÉTAT (B). — *Inventaire des effets que j'ai laissés chez M. le comte de Turenne.*

1 Sabre de Sobieski;
1 Grand collier de la Légion-d'Honneur;
1 Épée en vermeil;
1 Glaive de consul.
1 Epée en fer;
1 Ceinturon de velours;
1 Collier de la Toison-d'Or;
1 Petit nécessaire en acier;
1 Veilleuse en argent;
1 Poignée de sabre antique;
1 Chapeau à la Henri IV et une toque; les dentelles de l'empereur;
1 Petit médailler;
2 Tapis turcs;
2 Manteaux de velours cramoisi brodés, avec vestes et culottes;

1° Je donne à mon fils :
Le sabre de Sobieski;
Le collier de la Légion-d'Honneur;
L'épée en vermeil;
Le glaive de Consul;

L'épée en fer;
Le collier de la Toison-d'Or;
Le chapeau de Henri IV et la toque;
Le nécessaire d'or pour les dents, resté chez le dentiste.

2° A l'impératrice Marie-Louise, mes dentelles.
A Madame, la veilleuse en argent;
Au cardinal, le petit nécessaire en acier;
Au prince Eugène, le bougeoir en vermeil;
A la princesse Pauline, le petit médailler;
A la reine de Naples, un petit tapis turc;
A la reine Hortense, un petit tapis turc;
Au prince Jérôme, la poignée du sabre antique;
Au prince Joseph, un manteau brodé, veste et culotte;
Au prince Louis, un manteau brodé, veste et culotte.

Signé NAPOLÉON.

Ce 16 avril 1821. — Longwood.

Ceci est un codicille de mon testament.

1° Je désire que mes cendres reposent sur les bords de la Seine, au milieu de ce peuple français que j'ai tant aimé;

2° Je lègue au comte Bertrand, Montholon et à Marchand, l'argent, bijoux, argenterie, porcelaine, meubles, livres, armes, et généralement tout ce qui m'appartient dans l'île de Saint-Hélène;

Ce codicille tout entier, écrit de ma main, est signé et scellé de mes armes.

Signé NAPOLÉON.

Ce 24 avril 1821. Longwood.

Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté.

Sur la liquidation de ma liste civile d'Italie, tels que argent, bijoux, argenterie, linge, meubles, écuries,

dont le vice-roi est dépositaire, et qui m'appartenaient, je dispose de deux millions que je lègue à mes plus fidèles serviteurs. J'espère que, sans s'autoriser d'aucune raison, mon fils Eugène Napoléon les acquittera fidèlement. Il ne peut oublier les 40,000,000 que je lui ai donnés soit en Italie, soit par le partage de la succession de sa mère.

1° Sur ces deux millions, je lègue au comte Bertrand 300,000 francs, dont il versera 100,000 fr. dans la caisse du trésorier, pour être employés selon mes dispositions à l'acquit de legs de conscience;

2° Au comte Montholon, 200,000, dont il versera 100,000 dans la caisse, pour le même usage que ci-dessus;

3° Au comte de Las-Cases, 200,000, dont il versera 100,000 dans la caisse, pour le même usage que ci-dessus;

4° A Marchand, 100,000, dont il versera 50,000 à la caisse pour le même usage que ci-dessus;

5° Au comte Lavalette, 100,000 fr.;

6° Au général Logendorp, hollandais, mon aide-de-camp, réfugié au Brésil, 50,000 fr.;

7° A mon aide-de-camp Corbineau, 50,000 fr.;

8° A mon aide-de-camp Cafarelli, 50,000;

9° A mon aide-de-camp Dejean, 50,000 fr.;

10° A Percy, chirurgien en chef à Waterloo, 50,000 francs;

11° 50,000 fr., savoir : 10,000 fr. à Peyron, mon maître d'hôtel; 10,000 à Saint-Denis, mon premier chasseur; 10,000 fr. à Novarre; 10,000 [illegible], mon maître d'office; 10,000 fr. à Archa[illegible] queur;

12° Au baron Menneval, 50,000 fr.;

13° Au duc d'Istrie, fils de [illegible]

14° A la fille de Duro[illegible]

15° Aux enfans de L[illegible]

16° Aux enfans de M[illegible]

17° Aux enfans du [illegible] vot, 50,000 fr.;

18° Aux enfans de Cha[illegible]

19° Au général Cambronne, 50,000 fr.;

20° Au général Lefèvre Desnouettes, 50,000 fr.;

21° Pour être répartis entre les proscrits qui errent en pays étranger, français ou italiens, ou belges, ou hollandais, ou espagnols, ou des départemens du Rhin, sur ordonnance de mes exécuteurs testamentaires, 100,000 f.

22° Pour être répartis entre les amputés ou blessés grièvement de Ligny, Waterloo, encore vivans, sur des états dressés par mes exécuteurs testamentaires, auxquels seront joints Cambronne, Larrey, Percy et Emmery, il sera donné double à la garde, quadruple à ceux de l'île d'Elbe, 200,000 fr.;

Ce codicille est écrit entièrement de ma propre main, signé et scellé de mes armes,

NAPOLÉON.

Au dos était écrit: « Ceci est mon codicille ou acte de ma dernière volonté, dont je recommande l'exacte exécution à mon fils Eugène Napoléon. Il est tout écrit de ma propre main.

NAPOLÉON. »

Ce 24 avril 1821. à Longwood.

Ceci est mon troisième codicille à mon testament du 15 avril.

Parmi les diamans de la couronne qui furent remis en 1814, il s'en trouvait pour 50,000,000 livres qui n'en étaient pas, et faisaient partie de mon avoir particulier. On les fera rentrer pour acquitter mes legs.

2° J'avais chez le banquier Torlonia, de Rome, 2 à 300,000 livres en lettres de change de mes revenus de l'île d'Elbe; depuis 1815, le sieur Peyrusse, quoiqu'il ne fût plus mon trésorier, et n'eût pas de caractère, a tiré à lui cette somme : on la lui fera restituer.

3° Je lègue au duc d'Istrie 300,000 fr., dont seulement 100 reversibles à la veuve, si le duc était mort lors de l'exécution des legs. Je désire, si cela n'a aucun inconvénient, que le duc épouse la fille de Duroc.

4° Je lègue à la duchesse de Frioul, fille de Duroc, 200,000 francs. Si elle était morte avant l'exécution du legs, il ne sera rien donné à la mère.

5° Je lègue au général Rigaud, celui qui a été proscrit, 100,000 fr.;

6° Je lègue à Boisnod, commissaire ordonnateur, 100,000 fr.;

7° Je lègue aux enfans du général Letort, tué dans la campagne de 1815, 100,000 fr.;

8° Ces 800,000 livres de legs seront comme s'ils étaient portés à la suite de l'art. 36 de mon testament, ce qui porterait à 6,400,000 livres la somme des legs dont je dispose par mon testament, sans comprendre les donations faites par mon second codicille.

Ceci est écrit de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Au dos se lisait : « Ceci est mon troisième codicille à mon testament, tout entier écrit de ma main, signé et scellé de mes armes.

Sera ouvert le même jour, et immédiatement [illegible] l'ouverture de mon testament.

NAPOLÉON

Ceci est un quatrième co-
les dispositions que n-
ment, nous n'avons pas

gations, ce qui nous a décidé à faire ce quatrième codicille.

1° Nous légons au fils ou petit-fils du baron Dutheil, lieutenant-général d'artillerie, ancien seigneur de Saint-André, qui a commandé l'école d'Auxonne, avant la révolution, la somme de 100,000 fr., comme souvenir de reconnaissance pour les soins que ce brave général prit de nous, lorsque nous étions comme lieutenant et capitaine sous ses ordres.

2° *Idem*, au fils ou petit-fils du général Dugommier, qui a commandé en chef l'armée de Toulon, la somme de 100,000 fr. Nous avons sous ses ordres dirigé ce siége, commandé l'artillerie. C'est en témoignage de souvenir pour des marques d'estime, d'affection et d'amitié que nous a données ce brave et intrépide général.

3° *Idem*, nous léguons 100,000 fr. au fils ou petit-fils du député de la convention Gasparin, représentant du peuple à l'armée de Toulon, pour avoir protégé, sanctionné de son autorité le plan que nous avons donné, qui a valu la prise de cette ville, et qui était contraire à celui envoyé par le comité de salut public. Gasparin nous a mis par sa protection à l'abri des persécutions de l'ignorance des états-majors qui commandaient l'armée avant l'arrivée de mon ami Dugommier.

4° *Idem*, nous léguons 100,000 fr. à la veuve, fils ou petit-fils de notre aide-de-camp Muiron, tué à nos côtés à Arcole, nous couvrant de son corps.

5° *Idem*, 10,000 fr. au sous-officier Cantillon, qui a essuyé un procès comme prévenu d'avoir voulu assassiner lord Wellington, ce dont il a été déclaré innocent. Cantillon avait autant de droit d'assassiner cet oligarque, que celui-ci de m'envoyer, pour y périr, sur le rocher de Sainte-Hélène. Wellington qui a proposé cet attentat cherchait à le justifier par l'intérêt de la Grande-Bretagne. Cantillon, si vraiment il eût assassiné le lord, se serait couvert, et aurait justifié par ces mêmes motifs l'intérêt de la France de se défaire d'un général qui d'ailleurs avait violé la capitulation de Paris, et par là s'était

rendu responsable du sang des martyrs Ney, Labédoyère, etc., et du crime d'avoir dépouillé les musées contre le texte des traités.

6° 410,000 fr. seront ajoutés aux 6,400,000 dont nous avons disposé, et porteront mes legs à 6,810,000. Ces 410,000 doivent être considérés comme faisant partie de mon testament, art. 35, et suivre en tout le même sort que les autres legs.

7° Les 9,000 liv. sterl. que nous avons données au comte et à la comtesse de Montholon doivent, si elles ont été soldées, être déduites et portées en compte sur les legs que nous lui faisons par nos testamens ; si elles n'ont pas été acquittées, nos billets seront annulés.

8° Moyennant le legs fait par notre testament au comte Montholon, la pension de 20,000 accordée à sa femme est annulée : le comte Montholon est chargé de la lui payer.

9° L'administration d'une pareille succession jusqu'à son entière liquidation exigeant des frais de bureau, de courses, de missions, de consultations de plaidoiries, nous entendons que nos exécuteurs testamentaires retiendront 3 p. 100 sur tous les legs, soit sur les 6,800,000 f., soit sur les sommes portées dans les codicilles, soit sur les 200,000,000 du domaine privé.

10° Les sommes provenant de ces retenues seront déposées dans les mains d'un trésorier, et dépensées sur mandat de nos exécuteurs testamentaires.

11° Si les sommes provenant des susdites retenues n'étaient pas suffisantes pour pourvoir aux frais, il y sera pourvu aux dépens des trois exécuteurs testamentaires et du trésorier, chacun dans la proportion du legs que nous leur avons fait par notre testament et codicille.

12° Si les sommes provenant des susdites retenues sont au-dessus des besoins, le restant sera partagé entre nos trois exécuteurs testamentaires et le trésorier, dans le rapport de leurs legs respectifs.

13° Nous nommons le comte de Las-Cases, et à son défaut son fils, et à son défaut le général Drouet, trésorier.

Ce présent codicille est entièrement écrit de notre main, signé et scellé de mes armes.

Signé Napoléon.

24 avril 1821. — Longwood.

Ceci est mon codicille, ou acte de ma dernière volonté.

Sur les fonds remis en or à l'impératrice Marie-Louise, ma très-chère et bien-aimée épouse, à Orléans, en 1814, elle reste me devoir deux millions, dont je dispose par le présent codicille, afin de récompenser mes plus fidèles serviteurs, que je recommande, du reste, à la protection de ma chère Marie-Louise.

1° Je recommande à l'impératrice de faire restituer au comte Bertrand les 30,000 livres de rentes qu'il possède dans le duché de Parme et sur le mont Napoléon de Milan, ainsi que les arrérages échus ;

2° Je lui fais la même recommandation pour le duc d'Istrie, la fille de Duroc, et autres de mes serviteurs qui me sont restés fidèles, et qui me sont toujours chers ; elle les connaît ;

3° Je lègue sur les deux millions ci-dessus mentionnés 300,000 francs au comte Bertrand, sur lesquels il versera 100,000 francs dans la caisse du trésorier pour être employés, selon mes dispositions, à des legs de conscience ;

4° Je lègue 200,000 francs au comte Montholon, sur lesquels il versera 100,000 francs dans la caisse du trésorier pour le même usage que ci-dessus ;

5° *Idem* 200,000 francs au comte Las-Cases, sur lesquels il versera 100,000 francs dans la c[illegible] usage que ci-dessus ;

6° *Idem* à Marchand, 100,000 fra[illegible] versera 50,000 francs dans la caisse p[illegible] que ci-dessus ;

7° Au maire d'Ajaccio, au commen[illegible]

lution ; Jean-Jérôme Lewie ou à sa veuve, enfans ou petits-enfans, 100,000 francs ;

8° A la fille de Duroc, 100,000 francs.

9° Au fils de Bessières, duc d'Istrie, 100,000 francs ;

10° Au général Drouot, 100,000 francs ;

11° Au comte Lavalette, 100,000 francs ;

12° *Idem* 100,000 francs, savoir : 25,000 francs à Peyron, mon maître d'hôtel ; 25,000 francs à Novarre, mon chasseur ; 25,000 francs à Saint-Denis, le garde de mes livres ; 25,000 fr. à Santini, mon ancien huissier ;

13° *Idem* 100,000 francs, savoir : 40,000 francs à Planat, mon officier d'ordonnance ; 20,000 francs à Hébert, dernièrement concierge à Rambouillet, et qui était de ma chambre en Egypte ; à Lavigne qui était dernièrement concierge d'une de mes écuries, et qui était mon piqueur en Egypte ; à James Dervieux qui était piqueur des écuries et me servait en Egypte.

14° 200,000 francs seront distribués en aumônes aux habitans de Brienne-le-Château, qui ont le plus souffert ;

15° Les 300,000 francs restant seront distribués aux officiers et soldats du bataillon de ma garde de l'île d'Elbe actuellement vivans, ou à leurs veuves ou enfans, au prorata des appointemens, et selon l'état qui sera arrêté par mes exécuteurs testamentaires. Les amputés ou blessés grièvement auront le double. L'état en sera arrêté par Larrey et Emmery.



Ce codicille est écrit tout de ma propre main, signé et scellé de mes armes.

NAPOLÉON.

Indépendamment des dispositions écrites que nous venons de rapporter, il en est d'autres ou antérieures ou verbales qui en font le complément. Une des principales est celle relative au général Gourgaud; la voici telle que les exécuteurs testamentaires l'ont publiée dans le *Galignani's Messenger* du 11 août 1824 :

« Monsieur,

» Nous avons lu avec surprise, dans votre feuille d'hier, » un article relatif aux dernières dispositions de l'empereur » Napoléon à Sainte-Hélène.

» Son testament avait été déposé, et avait dû l'être, à » la cour des prérogatives de l'archevêque de Cantorbéry, » dans le ressort de laquelle l'île Sainte-Hélène, dernière » résidence du testateur, est située. Il ne nous appartient » pas de faire connaître des actes qui n'étaient point des- » tinés à devenir publics; mais nous croyons de notre » devoir de déclarer, autant pour notre propre satisfac- » tion que par respect pour la mémoire de notre der- » nier capitaine, que, dans ses derniers momens, il n'a » oublié, dans la répartition de ses bienfaits, aucune des » personnes qui l'ont suivi dans son exil, et que le géné- » ral Gourgaud, dont le nom ne se voit pas sur les listes » que vous avez publiées, a été l'objet d'une disposition » spéciale de l'empereur, en reconnaissance de son dé- » vouement, et pour les services qu'il lui a rendus, pen- » dant dix ans, comme premier officier d'ordonnance et » aide-de-camp, soit sur les champs de bataille en Alle- » magne, en Russie, en Espagne et en France, soit sur » le roc de Sainte-Hélène.

» Si les legs faits sur les sommes demandées à l'archi- « duchesse de Parme et au prince Eugène n'ont pu jus- « qu'ici recevoir leur exécution, cet accident doit être im- « puté à des événemens indépendans de notre volonté, et

» sans doute étrangers aux illustres personnages qui ont
» eu une si grande part aux affections du testateur.

» Nous avons l'honneur, etc.

» *Signé :* Le comte Bertrand,

» Le comte Montholon. »

Paris, le 7 août 1824.

NOTE.

Il est bon de se rappeler les principaux acteurs de la grande et magnifique épopée nationale dont Napoléon fut le héros, de cette épopée qui commença aux plaines de Valmy, et finit aux champs de Waterloo. C'est avec un noble orgueil que l'homme du peuple peut parcourir cette liste de rois, ducs, princes et maréchaux.

Augereau, duc de Castiglione, fils d'un marchand fruitier de Paris, soldat en 1792, général en 1794.

Bernadotte, roi de Suède, fils d'un avocat de Pau, soldat.

Berthier, prince de Neufchâtel et de Wagram, fils d'un concierge de l'hôtel de la Guerre.

Bessières, duc d'Istrie, fils d'un bourgeois de Preissac, soldat en 1792, capitaine en 1796, maréchal en 1809.

Brune, fils d'un avocat de Brives, imprimeur, soldat.

Jourdan, fils d'un bourgeois de Limoges.

Kléber, fils d'un bourgeois de Strasbourg.

Kellermann, duc de Valmy, fils d'un bourgeois de Strasbourg, soldat.

Lannes, duc de Montebello, fils d'un teinturier de Lectoure (Gers), soldat en 1792, général de division en 1800, maréchal en 1804.

Lefebvre, duc de Dantzick, fils d'un ancien hussard de Rousffach, soldat.

Masséna, prince d'Esling, fils d'un marchand de vin de Nice, soldat.

Moncey, duc de Conegliano, fils d'un avocat de Besançon, soldat à seize ans.

Mortier, duc de Trévise, fils d'un négociant de Cateau-Cambrésis, garde national.

Murat, roi de Naples, fils d'un aubergiste de la Bastide, près de Cahors, chasseur à cheval en 1792.

Ney, prince de la Moskowa, fils d'un tonnelier de Sarrelouis, hussard en 1787, général en 1796.

Oudinot, duc de Reggio, d'un fils march Bar, soldat.

Pérignon, fils d'un bourgeois de Gr soldat.

Serrurier, fils d'un bourgeois de Laon, soldat.

Soult, duc de Dalmatie, fils d'un paysan de Saint-Amand, près de Castres, soldat.

Suchet, duc d'Albuféra, fils d'un fabricant de Lyon, soldat.

Victor Perrin, duc de Bellune, garçon de boutique à Troyes, fifre, soldat, etc., etc.

Tels sont les principaux et plus célèbres lieutenans de Napoléon ; presque tous partis soldats, ils trouvèrent dans leur giberne l'épée de général, le bâton de maréchal, et même le sceptre de roi.

---

vERAT, Imprimeur, rue du Cadran, n° 16.

